This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

NEW YORK PUBLIC LIBRARY
3 3433 04382 4741
C 10-880
Blavignac
Empro genevois : caches, rondes, rimes e

THE NEW YORK PUBLIC LIBRARY
ASTOR LENOX & TILDEN
FOUNDATIONS

A mon cher frère Henri
avec mes vœux pour qu'il reste
bon genevois sur la terre étrangère
Son frère
Louis
1. Janvier 1876.

L'EMPRO GENEVOIS

L'EMPRO
GENEVOIS

CACHES, RONDES, RIMES ET KYRIELLES
ENFANTINES; CRIS POPULAIRES, SOBRIQUETS;
LE FER A RISOLES.

ÉTUDES ETHNOGRAPHIQUES

PAR
BLAVIGNAC
ARCHITECTE
Membre de plusieurs Sociétés savantes

Seconde édition, revue et augmentée

Parvum audietis ut magnum.
DEUT. I, 17.

GENÈVE
A. VÉRÉSOFF ET COMP., IMPRIMEURS-ÉDITEURS
M.DCCC.LXXV
Tous droits réservés.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
423876B
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
R 1947 L

A Ernest
Hermann et Charles
A Tous mes Amis
Militants et Trépassés
Souvenir

Bords de l'Arve, 22 Septembre 1875.

« C'était le douze décembre. Quelques Genevois, colons dans l'Amérique du nord, nouvellement affranchie par la France, s'étaient réunis pour fêter l'*Escalade*. Les piquants couplets du *Ce qu'è lainô* se succédaient, interrompus seulement par le choc des verres.

« On frappe à la porte.

« C'était un compatriote nouvellement arrivé, lequel n'avait pu résister aux accents de la chanson qui, pour le Genevois des derniers siècles, résume toute l'histoire de la patrie.

« Vous êtes Genevois, la preuve?

« J'ai mes papiers.

« Nous n'en voulons point; si vous êtes enfant de Genève, récitez votre *Emprô*.

« L'épreuve décisive s'accomplit heureusement et un convive de plus célébrait sur cette terre, alors pleine d'espérance, les triomphes passés de la petite république. »

Nous avons tenu à reproduire ces quelques lignes d'introduction que M. Blavignac avait placées en tête de

l'édition de 1865, *et qu'il n'a pas cru devoir conserver dans celle-ci. Elles expliquent fort bien l'importance de l'***Emprô** *comme vieux mot de guet, comme signe incontrefaisable d'une commune nationalité.*

Faire quelque chose avec rien n'est pas facile. A force de science, jointe à une diction dont la naïveté poétique est tout-à-fait analogue au sujet, M. Blavignac est parvenu, en se servant d'éléments d'une futilité extrême, à produire un livre fort agréable à lire, un ouvrage sérieux qui restera comme document intéressant à la fois l'histoire et la philosophie.

Notre édition contient une foule d'historiettes et de petites pièces qui n'étaient pas dans la première. Les chapitres : **Cris populaires** *et* **Sobriquets** *sont complétement inédits. Celui qui est intitulé* **Le fer à risôles** *est aussi curieux au point de vue philologique qu'à celui de l'ethnographie.*

L'Éditeur

TABLE SOMMAIRE

CHAPITRE PREMIER. **Caches et Emprôs**, 1 à 78. La rime populaire, ancienneté et généralité de son usage, 1 à 5; rimes défendues, 2,375.

I. Le Cache-cache, ses noms divers, 5 à 7; l'*Emprô* genevois, 6, 7; son interprétation, 8 à 14, 39; époque de sa composition, 8; antiquité et date de quelques formulettes, 16, 17, 31, 32, 36, 45, 46, 47, 52, 69, 141, 150, 156, 202, 214, 238, 243; un proverbe perdu, 12; *follhie, follhiasse*, etc., 13; variantes de l'Emprô, 14, 29 à 31, 373, 395; formules protestantes, 16 à 18; le jeu d'*Aimes-tu?*, 18; pasquins contre les premiers prêcheurs d'évangile, 19, 20; licence de ces derniers, de leurs adhérents et de leurs adversaires, 20 à 22; lupanaire de la Tête-Noire, 20; sur l'expression: *passer du côté de saint Paul*, 22; rime de *Marie-*

Magdeleine, 23 à 25; la tradition catholique dans le Pays de Vaud, 25 à 28; la *Grande Diane des Ephésiens*, 25; la *foire des filles*, 26; la *Saint-Sylvestre*, 27, 28; emprôs divers, 15 à 18, 28 à 78, 370 à 375; saint Urbain, 30.

II. L'*Enn-Penn* sédunois, 31 à 42; il est connu en Suède, 36; ses formes allemandes, 37 à 40; sur les mots *enn* et *penn*, 37 à 39; les écoles gauloises, 39; *Un I, un L*, 41, 42; les lettres dans l'emprô, la formulette: *A, B, C, D*, 41 à 43; l'*Acka-backa*, 43; l'*Eleri-seleri*, 44.

III. L'*Amm-schamm*, 44 à 46; la formule: *In miclis*, 46, 374.

IV. L'emprô d'Aoste, 46; formules historiques, 47, 48.

V. Formules italiennes, 48 à 51, 67; la *guivre* de Milan, 48, 49.

VI. Nombre et diversité des emprôs, 51 à 78; un mot sur le loup, 54 à 60; Wolfgang et Offenge, 58; la *Queue du Loup*, 60; *clariner* et *canfariboter*, 62, 63; *quincailler* et *roi des picaillons*, 64, 65; la coccinelle, 68, 69; tableau de la vie humaine, 70; jeu de l'*Herbette*, 71; quelques mots sur les diminutifs, 71 à

74; Margot et Margotton, 73; Ansegisus, 73, 74.

VII. Faiblesse et puérilité de certaines formules, 74 à 78; jeux de *Rondin picotin* et du *Creux*, 77, 78; Vive le Roy! 78.

CHAPITRE DEUXIÈME. **Rondes et Kyrielles**, 79 à 180. La danse aux anciens jours, 79 à 84; *Coquilles* et *Coraules*, 79 à 82; *Farandole* et *Virolet*, 82 à 84; l'entrée en danse, 84.

I. Bibliographie 85, 86, 114; notes de J. Olivier, 86 à 89; *En revenant de noce*, 89; *Le Rossignol*, 91; *L'Ane*, 92; *Le Pont d'Avignon* appliqué à l'éducation des petits enfants, 95; *Sur le pont du Nord*, 96; *Le Petit Roi d'Angleterre*, 97; *Les Enfants et l'Oiseau*, 98; *Le Loup*, 100; *La Cloche*, 101; les petites rondes, 102 à 106; un rondeau travesti en allemand, 106; le *Corbillon*, 107; les *Quatre Coins*, 107.

II. La tradition catholique dans les rondes, 108 à 115; les abeilles et les animaux de la crèche à la naissance de Jésus, 108, 109; signification de voix d'animaux, 109, 110; les grenouilles de Luxeuil, 110, 111; l'Epiphanie à Genève,

111; Noëls, 114, 115; Challende et Chauche-vieille, 114, 115.

III. Kyrielles enfantines, 115 à 162; l'Escargot, 116, 117; formules pour faire *saver* le bois à sifflets, 117 à 119, 376; le hoquet, 119; l'éternuement, 119, 120, 180; berceuses, 121, 122; les marionnettes et le glin-glin, 122, 123; *Atahiu, mon bidet*, 124, 125; le Cabinet, 126; *Chante-à-pleurs*, 126; *Attrapa goliâ* 127; les *coqs-si-grues* et les *poires Merlin*, 127, 128; questions intempestives, 129 à 133; *nez cassé* et *pied de nez*, 132, 133; valeur du mot *fable*, 134; *rapportapet*, 135; feinte à *neuret*, 135; rêverie, 136; varia, 137 à 141; cruauté et déloyauté des enfants, 138 à 140, 157; *bonne église* et *bonne botte*, 140; *Tondu, bondu*, 141 à 145; importance de la chevelure, 141 à 145; l'enfant gâté, 146; cul fouetté, 146 à 148; *cul* et *derrière*, 147, 148; *carluche*, 148; *Gringôre* et *Maïôle*, 149 à 151, 226; *Père Zizy*, 149; *quinôle*, 150; *patte au cul*, 151; *Pas pour deux quarts!* 152, 378; *Zicô*, 152; le corbeau et son langage, 152 à 155; *Jean Patagan* et son contraire, 155 à 157; jeux du *Cheval-fondu* et de *Jean, je suis sur tes terres*, 156, 157; formulettes malicieuses contre les estropiés, 157 à 159; jeu de *Buffle*,

158; huées des petites filles, 159; école et vacances, 159 à 162; autres rimettes enfantines, 18, 69, 71, 370 à 377.

IV. Kyrielles campagnardes, 162 à 180; les alouilles, 162 à 165; *escarnavex* et *failles*, 163, 164; feux de la Purification, de la Saint-Jean, etc., 166, 167; pierre à Bernard, 168 à 170; épouses de mai, 170 à 172; le follhiu, 172 à 175; fête des *bouvaironnes*, 175, 176; affaissement intellectuel, 33, 176 à 178, 280, 281; les moissonneurs et leurs chansons, 177 à 179; *M'aimes-tu?* 179, 180.

CHAPITRE TROISIÈME. **Cris populaires**, 181 à 288.

I. Cris des marchands, 182 à 213; le père Rey, 182; les deux sens du mot *foutu*, 184, 185; les petits pains, 185, 188; légumes, 186, 187, 209; morue et marée, 187; lotte et Lorraine, 187, 188; *aloyau* et *persicot*, 189; l'homme aux scies, 189; *raisson* et *greube*, 190, 191; drouineurs ou magnins, 192, 193; savetiers, 193; *cul-de-pége*, 193; ramoneurs, 194; *biscoins*, *bricelets*, *croûtes dorées*, *merveilles* et *pain de Nismes*, 195, 360; *biscaumes*, 165, 361; *pain d'anis*, 361; oublies, *plaisir des dames*, 195 à 198, 360;

empire, royaume, 196 ; *séraces, chantemerles* et *marolles,* 198 à 200 ; *tommes de Bourguignôtes,* 200 ; sur le mot *tomme,* 201 ; le cri des poissonnières, 201 à 204 ; *bisolle,* 202 ; marchands de vin et d'eau-de-vie, 204 à 206 ; les fruits, 206 à 209 ; conserve de genièvre, 207, 208 ; herbes de la Saint-Jean, 210, 211 ; papiers-nouvelles, 211 à 213 ; latrines ambulantes, 213.

II. Les cris au treizième siècle, 214 à 217.

III. Le cri public, 217 à 238 ; le signal gaulois, 217 ; clameur de haro, hurrah, 218, 219 ; *noël,* 219 ; *miracle,* 388 ; *Vive Genève !* 219 ; *au Rhône, à l'eau,* 220, 226 ; cris d'émeute, 220 à 226 ; huguenots, 221 ; cris de guerre, 222, 223 ; *Vive Savoye !* 223, 387 ; fausses alarmes, 223 à 225 ; affiches satiriques, 227 à 229 ; crieur public, 229 à 231 ; cri du vidomne, 231, 232.

Le guet, 232 à 234 ; cri des dîmeurs, 4 ; *à l'eau* et *au feu,* 234 à 237 ; autres expressions contraires ayant une même signification, 235, 236 ; le sifflet, 237, 238, 244.

IV. A gui l'an neuf, 238 à 240 ; *aguenettes,* 239 ; les *donnes,* 240, 241 ; chari-

vari, 241 à 243 ; l'*avouheh*, 243, 244 ; *évouhater* et *évouhettes*, 243 ; *ban*, *batterie* et *grognement*, 244.

V. Crieurs des troncs, 245, 246 ; la *bête du Givaudan*, 246 à 254 ; la *molle*, 255, 256 ; *molle-morte* et *mâche-molle*, 255.

VI. La langue parlée aux animaux, 256 à 268 ; bœufs, 256 à 259 ; cheval, 260 à 262 ; porcs, canards, poules, 263, 264 ; chèvres, moutons, vaches, 263, 264 ; chien, 264, 265 ; cris d'alarme contre le loup, l'ours et le renard, 265, 266 ; l'interjection au moyen-âge, 266, 267 ; la marmotte, 267, 268.

VII. Inscriptions facétieuses, 269, 270 ; sigles singulières, 270 à 272 ; la *schette* ou *gogue*, 272 à 279 ; Rollhbo et la *Dame blanche*, 274, 275 ; formules occultes, 275 à 279 ; les huées de la rue, 280 à 282 ; cris des baigneurs, 282 ; le salut, 283 à 288 ; *adieu* et *bonjour*, 284 ; anciennes formules de salut, 285 à 287 ; *je ne vous salue pas*, 287 ; saluts écrits, 288.

CHAPITRE QUATRIÈME. **Sobriquets**, 289 à 354 ; Propension générale pour l'usage du sobriquet, 289.

I. Sobriquets personnels, 227, 290, 291 ; noms de familles, le nom de baptême, 291 à 294 ; sur le *de*, 293, 294 ; surnoms des grands personnages, 295 ; ceux de familles savoyardes du Pays de Vaud, 295.

II. Sobriquets politiques, 296 à 299 ; caractère genevois, 296 ; sur le mot *vilain*, 299 ; Cercles et Clubs, 299, 300 ; Loges maçonniques, 300, 301 ; sobriquets militaires, 301, 302 ; sobriquets de métiers, 302, 303 ; sobriquets territoriaux, 303 ; leur ancienneté, 303 à 305 ; Gentils, Païens et Infidèles, 305 ; sobriquets de villages à villages sur la rive droite du lac, 57, 153, 207, 306 à 311 ; sur la rive gauche, 311 à 313 ; anciens sobriquets collectifs, 313.

III. Qualifications appliquées à certaines villes et contrées, 315 à 317 ; sobriquets de rues et d'édifices, 318 ; noms territoriaux agréables, 318, 319 ; enseignées *parlées* et facétieuses, 319 à 321.

IV. Sobriquets donnés aux animaux par La Fontaine, 321 à 323, 347 ; indication de ceux qui furent employés au moyen-âge, 323 à 347 ; noms d'animaux dans la technologie militaire, 347, 348 ; les *éléphants* d'Annibal, 348 ; les sobri-

quets des plantes et des fleurs, 348, 351; la *Clauda* (boiteuse) et les *boute-peste*, 351, 352; le Lac, le Soleil et les Vents, 352, 353; une citation de Balard, 353, 354.

CHAPITRE CINQUIÈME. **Le fer à risôles**, 355 à 369.

I. Signification du mot *risôle*, 355, 356; son ancienneté, 356 à 359; le moule à risôles, 358, 359; poisson et mois d'avril, 362 à 369; rime à ce sujet, 362; facéties analogues au poisson d'avril, 363 à 367; *moule à boudins, levain pour les saucisses, épenallets, machine à nettoyer les cuves*, 363; *sel dessalé, presse à velours*, 364; *rengaines* en usage parmi les militaires, 364; chez les menuisiers, charpentiers, serruriers, typographes, 365; dans la fabrique d'horlogerie et de bijouterie, 365, 366; *peau d'aigle* et *peau de truite*, 366; *levain pour les risôles*, 367; un poisson d'avril gigantesque, 367 à 369; supplément aux emprôs, kyrielles et autres formulettes, 370 à 379; le *Por, por, morillon* du Béarn, 373, 374; la *Tape* et la *Lune*, 374, 375; le *trintieu*, 376; *Croix de bois*, etc., 377; *Croix et Pile*, 377, 378; contre les Réfugiés, 378; la finale *ard*, 379; la rime de

Grange-Canard, 380; la *Clémence*, 380; quelques jeux enfantins, 380 à 387 ; *mâpis* ou *gobilles*, différentes manières d'y jouer, *chique* et *entasse*, 381, 382 ; *ranguille*, variétés du jeu, 383; *clicli-mouchet*, 383, 384; *marelle* ou *mérelle*; jeu appelé à Genève *feu* et *clef*, son antiquité et ses variétés, 384, 385; *Cache-cache papillon*, tu *brûles*, tu *gèles*, 386, *Tine*, *neuf-creux* ou *pipotent*, 386; *Petit bonhomme vit encore*, 386, 387.

Epilogue, 389 à 398.

CHAPITRE PREMIER

CACHES ET EMPROS

LA PASSION pour la rime fut très-grande autrefois. Plus d'un sermon de la première partie du moyen âge est écrit en alexandrins. Elcimus Avitus, le célèbre archevêque de Vienne, mort en 525, et qui joua un si grand rôle à Genève, versifiait la plupart de ses discours sacrés. Le *Livre des Rois* fut d'abord traduit en vers qui peuvent, dans beaucoup de cas, être retirés de la version en prose de 1050, où ils sont noyés ; en 1207, Etienne de Langton prononçait

encore des homélies rimées. Du temps de saint Louis, on versifiait jusqu'aux guides de voyageurs, témoin le *Dict des rues de Paris*, qui remonte à cette époque.

La plupart de nos dictons agricoles sont en vers. Et ce ne sont pas seulement les proverbes des champs que l'on a rimés: déjà, sous François Ier, on disait que:

Lever à cinq, disner à neuf,
Souper à cinq, coucher à neuf,
Font vivre d'ans nonante-neuf.

L'abus suivit l'usage : l'évêque de Genève, François de Sales, dut tonner contre ceux qui ajoutaient des mots intempestifs pour faire rime avec quelques parties du rituel sacré. Dans ses *Constitutions synodales*, publiées en 1603 et complétées en 1605, il défend spécialement : « d'adjouster ès Psalmes que l'on chante ès solennitez de la Nativité de Nostre Seigneur, certaines paroles ridicules et pleines de blasphème. »

De nos jours, dans le monde interlope, il n'est pas rare d'entendre dénaturer les

chants les plus beaux par des adjonctions aussi triviales que basses.

Les enfants et les campagnards ont toujours un faible marqué pour les rimes; les paysans se délectent dans des compositions du genre de celle-ci :

Yo vâte Phanphoué?
Man-vé en Meribé,
Dçy quoué?
Dçy le père Bonnefoué.

Et s'ils veulent dépeindre les mœurs de la basse-cour, ou bien la nature du sol :

Polet blian
Cort lo chan,
Polet nè
Cort lo tè,
Polaille grise
Cort lé cize.

*

Terr' à pi-à-pau,
Atzét' la, sé te pau;
Terr' à taconey,
Lass' la io ell' ey.

Autrefois, la perception des dîmes n'était guère plus populaire dans les campagnes que ne l'est aujourd'hui celle des

impôts en argent. Dans le Pays de Vaud, suivant le témoignage d'Olivier, on appelait le dîmeur en criant à haute voix :

Hô! dimî! dimî!
Hô! dimî! dimî!

On ne manquait pas d'ajouter, mais en baissant le ton :

È se te ne vûs pas vegni.
Creyva-z-y!

La présence de la rime n'est pas d'ailleurs la circonstance absolue qui nous dirige dans ce travail, destiné à recueillir quelques formules enfantines, quelques expressions populaires qui s'effacent tous les jours, et à les expliquer lorsque cela nous sera possible. Avant tout, nous voudrions engager les savants de tous les pays à enregistrer ceux de ces petits monuments qu'ils pourront recouvrer.

Quelques-uns de ces derniers n'ont de la puérilité que l'apparence, et ne sont pas complètement dénués de valeur aux yeux de la science. Suivant toute proba-

bilité, ils remontent à une haute antiquité, car la tradition enfantine, naïve et inconsciente, est d'autant plus persistante et plus pure qu'elle n'est pas neutralisée par les égarements des facultés raisonnantes, dirigeant la procession des idées qui passent par des cerveaux d'hommes faits.

I

L'Académie française a enregistré le nom du *cache-cache* ou *cligne-musette*, le *cutte-cache* de Rabelais, jeu qu'un auteur presque aussi ancien que l'immortel curé de Meudon, appelle le :

> *Cache-bien, tu l'as.*
> Où maint garson, et mainte jeune fille,
> En tout honneur preinent un grand soulas.

Les Languedociens disent : jouer *à cedos;* les Rhétiens : *à l'acka-backa;* les

Angevins : *à cute;* les Orléanais : *à cute-cute;* les Valdôtains : *à quite;* les Fribourgeois : *à coukaisse;* les Gesserans ou Gessiens : *aux tôches;* les Vallaisans : *à totche;* ailleurs, on dit : *faire une cache* ou *compter à touche-barre;* l'expression *tocca-barra* n'est pas rare en Italie. Plusieurs de ces dénominations : *cutte-cache, cute-cute, quite,* révèlent une grande ancienneté : ils dérivent du celte *keut,* qui signifie *cacher,* et dont les Grecs firent leur verbe *keutein,* qui a le même sens. A Turin, les joueurs annoncent encore qu'ils ont trouvé une cachette à leur gré en criant *keût* de toute la force de leurs poumons.

A Genève, le jeu qui nous occupe porte le nom d'**Il l'est**, que l'on prononce **Ilaî**, **Ile** par contraction, **Ouley** sur la rive droite du Léman.

Pour l'exécuter, on se sert d'une formule que, dans la Ville de Calvin, on appelle un *emprô* et, dans le canton de Vaud, une *cache.*

La plus ancienne formule genevoise a reçu le nom d'**Emprô** par excellence, et l'action de la réciter donna naissance au verbe **emprôger.**

A tout Genevois de vieille roche, l'*Emprô,* comme le *Ce què l'ainô,* fait gonfler et bondir le cœur. Il est pour le citadin, en dehors de sa ville natale, ce qu'est pour le montagnard sur la terre étrangère, le *Ranz des vaches,* qu'il ne peut entendre sans se rappeler, avec un douloureux saisissement, les verts alpages, les eaux jaillissantes et les pics sourcilleux de la patrie.

Aux uns et aux autres, ces accents donnent le *Heimweh,* maladie qui n'a que deux remèdes : l'air du pays ou la tombe froide.

La formule genevoise a frappé l'attention des érudits du terroir; ils l'ont même enregistrée dans leurs écrits en ces termes :

Ampro, Giro, Carin, Caro, Dupuis, Simon, Carcaille, Brifon, Piron, Labordon, Tan, Té, Feuille, Meuille, Tan, Té, Clu.

Mais là se sont arrêtés les savants glossateurs, qui n'ont vu dans cette petite composition qu'une kyrielle de mots sans valeur, fruit de l'imagination d'un écolier, ou, tout au plus, qu'une série de noms propres ayant appartenu à des régents ou à des professeurs du collége de Genève. Seul, M. Humbert, dans son *Glossaire genevois*, s'est hasardé à traduire *Té Clu* ou *T'ey clus*, par : *Tu es dehors, tu es sortant.*

Nous croyons qu'on peut aller beaucoup plus loin et considérer l'*Emprô* comme un très-curieux petit monument de la langue française parlée à Genève à la fin du treizième siècle ou au commencement du quatorzième.

Nous lirons et ponctuerons ainsi :

Empro, giro.
Carin, Caro, Dupuis, Simon, Carcaille, Brifon, Piron, Labordon.
Tant est follhe mollhe, tant est clu!

Et nous traduirons ainsi :

En premier lieu, plaçons-nous en cercle.
Carin, Caro, Dupuis, Simon, Carcaille, Brifon, Piron, Labordon.
Tant est la feuille mouillée, qu'enfin elle tombe! ou : *qu'enfin tout est fini!*

Nous devons maintenant justifier cette traduction, en examinant successivement les trois phrases distinctes composant la formule; il va sans dire que tous nos lecteurs savent *emprôger* eux-mêmes et qu'ils connaissent le jeu dont nous parlons. Ils savent que les écoliers, groupés, se disposent en cercle à la parole du plus influent qui, les touchant successivement, commence par dire : *Emprô, giro,* mots traduits par : *En premier lieu, plaçons-nous en cercle.*

Soit que l'on dérive **emprô** du grec

ἐν πρῶτῳ ou qu'on y voie une contraction de l'*in principio* des Latins, il n'en est pas moins constant que ce mot se rencontre, avec le sens de *primo, premièrement, en premier lieu,* dans une foule de pièces du moyen-âge. En 1565, Henry Estienne donne l'orthographe *empreut;* Bonivard, qui écrivait quinze ans avant cette date, se sert de la forme *ampreux;* dans la *Farce de Pathelin,* composée vers 1490, on trouve *empreu,* et un acte de 1352 porte *empero.* Lorsque, dans certains jeux, après avoir *équillé* ou *réquillé, pidé* et *repidé,* l'écolier qui vient d'obtenir le privilége de jouer le premier s'écrie : « Je suis le *preu* » c'est, sans le savoir, une aphérèse d'*empro* ou d'*empreu* qu'il emploie. Le chevaleresque mot *preux* n'a peut-être pas d'autre étymologie, bien que les lexicographes le dérivent, les uns de *probus,* les autres de *preuve.*

Giros est pour *girons,* impératif du verbe *girer,* tourner, dont on fit *girouette*

au seizième siècle ; ce mot n'offre aucune difficulté d'interprétation.

La seconde phrase de l'*Emprô* présente quelques variantes sans valeur. Elle se compose des noms d'écoliers contemporains de la rédaction de la formule et dont le chef fait l'appel ; on comprend que ces noms, qui, à l'origine, se modifiaient suivant ceux des joueurs, se soient fixés, au bout d'un certain temps, pour offrir une série plus on moins conventionnelle, mais facile à retenir et servant à toute fin. L'incertitude légère régnant encore aujourd'hui sur le nombre et la prononciation de ces mots, prouve que cette partie de la composition laissait toute latitude à l'origine et qu'elle n'a jamais eu de valeur traduisible. Observons encore que ces huit noms propres sont essentiellement locaux ; rien, dans leur composition, ne tend à indiquer pour l'*Emprô* une origine étrangère.

Passons à la conclusion de la formule,

conclusion bien séparée du reste, et seule répétée par celui qui *emprôge*, tant qu'il y a encore quelqu'un au cercle. Cette conclusion : « *Tant est la feuille mouillée qu'enfin elle tombe* », est un proverbe, aujourd'hui perdu, et qui a la plus grande analogie avec : « Tant va la cruche à l'eau, qu'à la fin elle se casse », ou, comme l'on disait au grand siècle du moyen âge : « Tant vet le pot à l'iave qui brise », et d'une manière moins polie au seizième : « Tant va le pot à l'eaue que le cul y demeure. »

Nulle part, nous n'avons rencontré de traces du proverbe de l'*Emprô*, figure ingénieusement empruntée à la vie des feuilles dont la chute est toujours activée par le contact des rosées et des pluies. De la même manière que la feuille *tombe* pour avoir été souvent touchée par l'eau, le joueur *tombera* ou *sortira* du jeu à force d'être touché par celui qui *emprôge*.

L'orthographe *follhe mollhe* pour *feuille mouillée*, pourrait se justifier par plus

d'une [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
que le [illegible]
[illegible]
[illegible]
de [illegible]
des [illegible]
bien [illegible]
jours [illegible]
sur [illegible]
bois [illegible]
petite [illegible]
commencer [illegible]
du [illegible]
laquelle [illegible]
couvrant [illegible]
nouvelles. [illegible]
[illegible]
[illegible]
composées [illegible]
ordinaire [illegible]
et de [illegible]

plus faible pour pouvoir les laver sans dommage.

Tant est clu ou *tant est clou*, comme prononcent quelques personnes, paraît être légèrement altéré; on disait probablement à l'origine : *que tout est clu.* Le premier mot est parti par élision et *tout* s'est changé en *tant.* Le sens n'en est pas moins reconnaissable: *clu* est un temps du verbe *clore*, employé dans le sens figuré de *finir*, *terminer*; en un mot, *tout est clu*, n'est qu'une ancienne forme de *tout est fini.*

On pourrait d'ailleurs supposer que notre emprô, semblable en cela aux épîtres farcies, si goûtées au treizième siècle et même plus tard, se terminait à l'origine par *tantum te excludo* qui, par contraction, se serait métamorphosé en *tan te clud.*

Suivons à l'examen de l'emprô genevois par une variante de celui qui est en tête de

ce chapitre. Il a été recueilli dans le canton de Vaud, mais sur les terres de l'ancien évêché de Genève. En voici le texte :

Empro, giro,
Carin, Caro,
Dupied, Dujonc
Coquille, bourdon.
Plante feuille neuille.
Clou choù !

Traduisons ou interprétons :

D'abord, mettons-nous en rond.
Carin, Caro, Dupied, Dujonc.
Tout est mensonge en ce monde.
Plante des feuilles nouvelles.
Ceci est fini !

On sait que le *bourdon* de la plupart des pèlerins d'autrefois passait pour aussi menteur que leurs *coquilles*, dont les typographes ont accepté le décevant héritage. Il se pourrait que, dans notre formule, ces termes fussent deux noms propres qu'il faudrait joindre à la seconde phrase au lieu de les traduire. Considérant néanmoins que ces mots, très-énergiques dans la pensée qu'ils manifestent

étant accolés, rendent bien compte du vers suivant; nous le faisons sous toute réserve. *Neuille* est un mot altéré; nous le représentons par *nouvelle*, bien que nous ne connaissions nul dérivé français de *novus* où le *v* soit supprimé, si ce n'est dans quelques mots composés.

Nous serions volontiers porté à croire que cette rédaction de l'emprô date du seizième siècle, et qu'elle correspond au moment de l'émission des doctrines luthériennes dans nos contrées.

Une autre formule, dont nous ne connaissons malheureusement qu'une version toute moderne, nous paraît aussi dater de cette époque; étudiez le sens de son texte, vous y trouverez plus d'une touche qui sent le Calvinisme, la date 1536 semble même y être assez clairement indiquée.

Un petit chien pendu,
Au bout d'un clocher;
Coupons lui les pattes,
Nous lui verrons les os.

Trente-et-une,
C'est la lune;
Trente-deux,
C'est le feu;
Trente-trois,
C'est la foi (croix);
Trente-quatre,
C'est la face (rate);
Trente-cinq,
C'est la fin;
Trente-six,
C'est fini!

C'était bien ici la fin de la composition originale, à laquelle un amateur imagina, il y a quelque cinquante ans, d'ajouter :

Trente-sept,
C'est la fourchette;
Trente-huit,
C'est la marmite;
Trente-neuf,
C'est le bœuf;
Quarante,
C'est la balance!

Dans nos campagnes de la Rive gauche qui ont été protestantes au seizième siècle, on trouve cette formule qu'il faut peut-être joindre aux précédentes :

Deux et deux zéro!
Capucin tressaut.

Bisculaire, commande du bon vin : tin, tô!
Chez madame Pinçaut,
Rue des Trois-Corbeaux!

Voici des ermites qui se présentent sur la scène, nous sommes à Echallens :

Pan, pan, rigodon,
Trois ermites d'Yverdon,
Colin, colà,
Belle fille, sors de là!

Un moine remplit son rôle dans cette rime, peut être ancienne, et que les enfants adressent à celui d'entre eux qui, sans motif, a quitté le bon poste qu'il occupait :

Qui va à la chasse,
Perd sa place;
Quand il revint,
Il y trouve un capucin.

Nous ne savons s'il faut attribuer une portée quelconque au jeu d'*Aimes-tu* ? dans lequel on courbe successivement les doigts de la main d'un enfant en lui disant : *Aimes-tu ton père ?* en courbant le pouce; *ta mère ?* en courbant l'index ; *ton frère ?* en courbant le grand doigt ; *Dieu ?* en courbant le médical ; *Jésus*

souffrant? en courbant et en serrant avec force le petit doigt replié. A cette torture inattendue, l'écolier qui avait toujours maintenu l'affirmative, exclame un *non* arraché par la douleur.

Si les pièces que nous venons de citer ont une couleur calviniste, il a existé beaucoup d'autres formulettes populaires qui témoignaient en faveur de la vieille croyance. Leur diction, plus grivoise que ne le permet la langue d'aujourd'hui, nous force à restreindre les citations. Nous n'en ferons qu'une. Avant l'arrivée de Calvin, trois personnages : Farel, Viret et Fromment, semaient la zizanie, en propres termes, l'ivraie, dans la terre de saint Pierre. Ils étaient abhorrés par la population genevoise, qui organisa des processions burlesques dans les rues pour les vouer, si ce n'est à l'exécration, tout au moins au ridicule. On promenait une *casse* ou poële à frire, pleine de *farets* ou lumignons, en chantant cette rime dans

laquelle le verbe *farer* a le sens, non d'éclairer, mais de brûler :

Faret farera,
Viret virera,
Fromment mouldra;
Cependant Dieu nous aydera
Le diable les emportera.

Les novateurs étaient logés au lupanaire de la Tête-Noire. Lorsque Viret eut été empoisonné par la fille Antonia, *la vénéfique*, toute la ville de Genève chanta dans les rues :

Un des pieds
Du trépied,
S'est cassé, etc.

Arrêtons-nous. A ceux qui auraient de la peine à croire que les *réformateurs* aient élu domicile dans une maison de plaisir, nous les renverrons aux mémoires de l'un d'eux, Fromment, qui, dans ses *Actes et gestes merveilleux de la cité de Genève nouvellement convertie à l'Evangille*, dit positivement qu'il était logé avec ses collègues « en l'hostellerie de la Teste noyre, ung lieu, si je l'ose dire, petit bourdeau. »

La licence des vieux Genevois qui, les premiers, accédèrent aux nouvelles doctrines, était à l'unisson. Bonivard nous apprend qu'ils se promenaient pendant la nuit « convertissants les Pseaumes en chansons de paillardise. » Il donne même un exemple de ces parodies fait sur l'*Audi, Israël;* les paroles en sont d'une si exécrable obscénité que nous n'avons pas voulu en souiller nos pages. Les personnes désireuses de s'édifier à ce sujet n'ont qu'à lire l'*Advis et devis de l'ancienne et nouvelle police de Genève,* composé en 1556, et dont nous possédons deux éditions, publiées l'une en 1847 par le docteur Chaponnière, l'autre en 1865 par M. Gustave Revilliod.

D'ailleurs, pour être juste, il faut bien convenir que, si les hérésiarques du seizième siècle et leurs adhérents brillaient par leurs turpitudes, l'ancien clergé ne leur en cédait guère. On pourrait raconter de singulières historiettes à ce sujet.

Il suffit de citer un mot du savant Pierrefleur d'Orbe, l'un des hommes les plus pieux et des Catholiques du Pays de Vaud le plus zélé; il écrivait en 1554: « Pour conclusion, sont dangereuses gens que gens de Religion et, tant que vous en pourrez passer, si les laissez passer par le menu, ni trop près ni trop loin. Par ce petit nota, ne veux entendre que, en Religion, il n'y aye des gens de bien et d'honneur, remplis de grande dévotion, mais le plus passe par devers Sainct-Pol. » — *Passer du côté de saint Paul*, est une locution perdue aujourd'hui et qui signifie: se mal conduire, tomber dans la débauche, *tourner à gauche*, parce que, dans les crucifix, on place saint Pierre à la droite du Sauveur en croix et l'Apôtre des nations à sa *gauche*.

Il est des pièces légères du genre de celles dont nous parlions tout à l'heure, qui, malgré tous les frottements du Protestantisme, sont parvenues jusqu'à nous;

ainsi la promesse que les Acatholiques eux-mêmes font à leurs enfants : « Si tu es sage, tu auras une image à Pâques. » Tel est encore le fameux refrain:

Tiens bon, Marie-Magdeleine,
Tiens bon, Marie-Magdelon!

que toutes les années, le 22 juillet, jour de la fête de la belle hétaire de Jérusalem, de la pécheresse repentante qui avait tant aimé et à qui le Sauveur du Monde avait tout pardonné, répète à tue-tête la jeunesse du quartier de la Magdeleine, en promenant processionnellement, autour de l'église et dans les rues avoisinantes, un mannequin représentant la sainte, que l'on place ensuite sur la fontaine, en faisant des rondes au refrain précité. Nous ne sommes pas seul à voir, dans cette réjouissance populaire, une protestation permanente contre l'hérésie. M. Jules Vuy, dans un excellent article publié par la *Revue Savoisienne* de 1867, considère cette fête comme « une protestation énergique, renouvelée chaque an-

née, contre l'état de choses qui s'établit à Genève dans le seizième siècle. »

« Dès lors, ajoute M. Vuy, jusqu'à nos jours, sous des formes diverses, cette coutume a persisté sans interruption. Jeunes et vieux prennent part à la fête; aucune mesure n'a pu parvenir à étouffer cette manifestation significative.

« Aujourd'hui, elle n'a plus l'importance qu'elle avait jadis; cependant, le sentiment populaire accueille, chaque année, avec enthousiasme, ce jour de fête, et chaque année retentit, dans les rues de la Rome protestante, ce refrain de la vieille Genève, ce refrain bien connu :

Tiens bon, Marie-Magdeleine,
Tiens bon, Marie-Magdelon ! »

Un moyen employé pour dénaturer la manifestation dont nous parlons, a été de composer des chansons lupanariennes d'une lubricité excessive et d'y adapter notre refrain.

Malgré cette manœuvre et probablement bien d'autres que nous ignorons,

Marie-Magdeleine a tenu bon, et aujourd'hui dans toutes les églises soit de la ville, soit de l'évêché de Genève, on célèbre sa fête avec la même solennité qu'avant l'arrivée des étrangers qui portèrent, chez nous, une main sacrilége sur l'impérissable épouse du Christ.

A Lausanne, les fêtes de sainte Magdeleine et de saint Sylvestre ont laissé une vigoureuse trace; il n'y a pas cinquante ans que le jour de celle du fondateur de l'Ordre séraphique, la fontaine de Saint-François était couronnée de fleurs et que l'on rondait autour. Et la Vierge-Mère, la Dame de Lausanne, que le ministre Ruchat osa traiter de *Grande Diane des Ephésiens*, elle a été, elle est encore, de la part des Hérétiques, le sujet d'une attention qui est quelque chose de plus qu'un vulgaire souvenir.

« Lorsque le Catholicisme eut été retranché de notre sol, écrivait Olivier en 1837, il en resta cependant des ra-

cines égarées dont les rejets, ailleurs plus sévèrement extirpés, poussent encore ici quelques feuilles. Ainsi, nous sommes grands amateurs du son des cloches : elles s'élancent à toute volée pour ouvrir et pour clore nos jours de fête. A certain jour de l'année, le peuple de chaque quartier de Lausanne danse autour de sa fontaine. On fête ses parents au jour du patron plutôt qu'à l'anniversaire de leur naissance. Enfin, la Dame est aujourd'hui, comme aux siècles des évêques et des chevaliers, une fête populaire dans notre pays : c'est la *foire des filles* ou des *effeuilleuses*, qui doivent au printemps élaguer le brout de la vigne, et, avec la paille humide passée dans leur tablier, assujettir le sarment autour de l'échalat. A Lausanne, quand toutes ces rieuses Maries et Marguerites des campagnes ont reçu leur foire de rubans, de biscaumes et d'épingles, qu'elles se sont engagées à un maître de vignes et peut-être à un amant,

alors, garçons et filles s'en vont, pèlerins de Notre-Dame, compter les 245 marches de la haute tour, et visiter les cloches qui les reçoivent couronnées de fleurs. »

La Saint-Sylvestre (nous sommes toujours à Lausanne) est plutôt la tradition d'un mystère théâtral sur l'année mourante, que le souvenir d'une fête religieuse.

Dans le cortége, qui se met en marche le 31 décembre, vers onze heures de nuit, la pièce principale est un lit de parade, sur lequel est couché Sylvestre, un médecin suit, les gens de la procession chantent :

Il est mort!... Non, mais il veille,
Il est mort!... Non, car il dort,
Pour le réveiller, chantons lui sans cesse !
Mort! Mort! T'en iras-tu sans boire?
Mort! T'en iras-tu sans boire?

Que feras-tu dans l'autre monde, où il n'y a pas de cabaret? demande-t-on au malade; et au docteur : Dites-nous s'il est mort ou s'il vit?

Le burlesque couplet recommence plusieurs fois; à minuit, un feu de joie anéantit le mannequin avec l'année qui expire.

Voici une cache en usage dans le Gros de Vaud, et dont la pensée remonte aux temps antérieurs à la révolte contre l'Eglise :

Une belle rose
Entourée de roses;
Saint Pierre et saint Simon,
Gardez bien la maison.
S'il vient un pauvre,
Donnez-lui l'aumône;
S'il vient un capucin,
Donnez-lui un verre de vin;
S'il vient un voleur,
Plongez-lui l'épée au cœur!

On trouve à Genève, mais dans une forme et une acception un peu différentes, cette rime, qui sert d'emprô en Auvergne:

Quelle heure est-il?
Il est midi;
Qui l'a dit?
Jésus-Christ;
Où est-il?
A sa chapelle;

Que fait-il?
Il dit sa messe;
Qui la sert?
Saint Pierre,
Qui l'entend?
Ses enfants.
Ouvrez la porte,
Allez vous-en!

Nous avons recueilli les traces de notre emprô (*emprun* ou *imprun* en patois) dans beaucoup de localités de l'ancien diocèse de Genève; presque partout il est altéré. A Confignon, on le récite ainsi:

Emprô, giro, carré, caro, tan, té, follhe, mollhe, nobis, cui, bourdon, d'amont.

A Chamonix, la formule s'est transformée comme suit:

Emprin, empro, girin, giro; carin, caro, dupied, simon, carcaille, bufaille; ta, té, foillhe, moillhe, té, cluc!

L'altération suivante provient de Meynier; nous l'avons retrouvée à Douvaine:

Emprô, girun, giro, carin, caro, dupuis, simon, lataille, bordaille; tan, té, follhe, mollhe, tan, té, pé, cé, cllu!

Celle-ci est en usage à Arbusigny :

Ompré, simon, taldi, taldan, copaille, besson !

Messigny, village voisin d'Annecy, nous a fourni ces deux formulettes :

Emprô, girin, carin, despice, carcaille, broussaille, giro, la mau, tu es dehors !

*

La pomme, carcagne,
Tu file, lonlane,
Giro,
Dehô !

Le petit village de Vetraz, dans l'ancien décanat d'Annemasse, est peut-être le seul qui ait conservé intacte la formule de l'ancien emprô genevois. Le fait se comprend par cette circonstance que, jusqu'en 1535 et même postérieurement, la leçon locale fut constamment retrempée au contact des frères et sœurs des enfants rachitiques attirés à Vetraz par le pouvoir qu'y exerçait et qu'y exerce toujours saint Urbain pour la guérison de cette infirmité.

Dans le même village, on fait aussi usage de cette imitation lointaine de notre emprô :

Pompon, Simon, Lataille, Bordaille, Duprin, Coton, Lapierre, Compère, Commère, Besson.
La maû, dehô! (Le mal, dehors!)

L'emprô genevois a projeté des traces jusque dans l'Uchtland, témoin la formulette suivante, en usage à Villarepos :

Annlet, Dizlet, Carin, Coro, Dupied, Bordon, Simon, Joseph, Cathelin, Greffion.

II

A Sion, capitale du Vallais, les enfants font usage d'une formule certainement de beaucoup plus ancienne que l'emprô genevois et qui n'est pas sans analogie avec lui. Nous nous bornerons à la transcrire, laissant à nos lecteurs le soin de la traduction:

Enn, penn, to, pi, te,
Tiff, taff, do, mi, ne,
Enn, ker, brod,
Simmer, not,
Sinn, fann, tous !

En éliminant, ou plutôt en réintégrant les mots altérés au contact du latin, de l'allemand et du français, on pourra probablement se rendre compte de l'ensemble par la langue que parlaient les Sédunois avant l'arrivée des Romains.

D'ailleurs, on retrouve la formule vallaisanne dans d'autres contrées, avec des altérations diverses qui n'empêchent pas de reconnaître un fonds primordial plus ou moins modifié par le frottement d'un nombre de siècles et de civilisations dont nous ne dirons rien, par l'excellente raison que nous sommes dans la plus profonde ignorance à cet égard.

Ce n'est pas sans peine, et seulement ensuite d'insistantes prières adressées à des personnes âgées, pour qui les souvenirs de la première jeunesse avaient encore toute leur fraîcheur, que nous

avons pu recueillir la version précédente de l'antique formule.

La conséquence fatale du progrès est de tellement dénaturer tout ce qu'il touche, que ce vieil emprô sort aujourd'hui des jeunes bouches en des termes incohérents qui le travestissent absolument. Cette année même, passant à Sion, nous avons enregistré la dégénérescence suivante:

Enn, penn, to,
Caprenell, do,
Isabell,
Poumprenell;
Hible, hible, houmm!

Il n'y a pas dix ans que les enfants de Genève usent de l'*Emprô* ou plutôt de l'*Enn-penn* de Sion, dont ils ont fait plusieurs versions ou altérations; voici les deux que l'on entend le plus souvent:

In pin, to, pi, tin, tif, taf, dominus à corporum, chomitom; tif, taf, douze!

*

Ententor, caprenelle, nor, Isabelle, pomponelle; im, pin, poum!

Grâce à l'obligeante intervention de M. Du Mont, bibliothécaire de Lausanne, qui a parfaitement compris l'importance historique d'une collection d'emprôs, nous pouvons offrir à nos lecteurs cette variante de l'*Enn-penn*, provenant de l'Oberland bernois :

Enige, benige, toppelthe,
Triffel, traffel, trummermehr,
Akerbrod,
Sündernoth,
Sünderpfanne,
Dusse, ufe (ouff), stoss!

Jusqu'à un certain point, on peut, par l'allemand, traduire la fin de la formule, depuis et compris *akerbrod;* cette conclusion semble dénoter une influence chrétienne : « Pain du champ, misère du pécheur, incitateur du péché, dehors, fuis sous ce coup! »

Les deux dernières lignes de l'Enn-penn employé dans le canton de Basle, et que voici, semblent offrir un sens analogue :

Aenige, baenige, duppelde,
Dychel, dachel, domine,
Ank brot in der Noth,
Zimme, pfanne, dusse, stoht!

La variante qui suit a été recueillie à Gex, dans le département de l'Ain :

Unique, banique,
Triff, traff, cornemin,
Des trente pains,
Ostrepot,
Sentinelle;
Finn, fann, tous!

En voici une autre, en usage à Commugny, dans le canton de Vaud:

Enique, bénique, tropp, très,
Triff, traff, commemer,
Acque de bro,
Certina;
Tinn; finn, fann, héause!

Celle-ci provient d'Ecublens:

Unique, benique, trop, entrée,
Trif, traf, comme mé,
Acbau,
Zignau;
Ine, fane, touze, ouze!

Dans le *Conteur* de 1864, M. S. Blanc a publié la formule vaudoise en ces termes:

Enig, benig, top, trai,
Trif, traf, komm mehr,
Ag de brod, zinguenau,
Tine, pfanne, douss, house!

Le savant que nous venons de nommer, et à qui le prototype de Sion paraît être resté inconnu, s'appuyant sur le fait que l'emprô ci-dessus est connu des enfants de la Suède, présume qu'il a été apporté dans l'Oberland par les premiers colons : des Cimbres, débris des immenses armées de Septentrionaux vaincues par Marius. Cela nous reporte à un siècle avant l'ère chrétienne ; nous estimons que la formule dont la Vallée pennine semble avoir été le berceau, est de beaucoup antérieure à cette date.

Lorsqu'on étudie avec quelque soin la philologie géographique de la Suisse allemande, on ne tarde pas à s'apercevoir qu'un nombre infini de noms locaux appartiennent aux langues celtiques ; ils existaient conséquemment avant l'irruption des hommes du Nord qui, ne pouvant pas prononcer certains de ces noms, les ont, pour ainsi parler, enveloppés d'une écorce germanique. Ils ont fait de même pour notre formule que

nous n'avons pas été étonné de retrouver dans le canton de Zurich, sur la rive droite de la Limmat, ainsi traduite ou travestie :

Eini, Meini, Tintenfass,
Gang in d'Schul und lern etwas
Kommst du heim und kannst du nichts,
Kriegst de Buggel volle Wigs!

Sauf les deux premiers mots, échappant aux idiomes allemands et qui sont, comme notre *énique*, *bénique*, une altération évidente de l'*enn*, *penn*, sédunien ou sédunois, on peut traduire librement :

Encrier (sous-entendu : faisons un cercle autour de lui, emprisonnons-le; en d'autres termes : amusons-nous). — *Va à l'école pour t'instruire.* — *Si tu reviens à la maison ne sachant rien, tu recevras des coups sur le dos!*

Examinons ces termes étranges et mystérieux, qui sont restés cramponnés en tête de toutes les versions de notre formule.

Enn est évidemment une forme du samskrit *ûn*, exprimant l'unité, la négation de la pluralité, l'idée *premièrement*,

en premier lieu; nous avons vu que notre mot *emprô* offre exactement le même sens. Ajoutons qu'en breton, *hen* signifie : ancien, vieux, âgé, et son superlatif *héna :* le plus ancien, le plus vieux, le plus âgé, par extension, le *premier.*

Penn est un mot qui appartient aux langues initiales; il désigne ce qui est élevé; de là, le nom de l'*Apennin,* des Alpes *pennines,* du mont *Pennclais* et des milliers de termes géographiques analogues à *Penia, Penex, Peney, Penin, Penne, Penol, Peny,* etc. On l'employait au figuré, comme on le voit par la dénomination de *Poeni,* donnée aux Carthaginois, ces Anglais de l'antiquité, qui, par le commerce, acquéraient des *monceaux* d'or. Ce mot *monceau* correspond très-bien à *penn,* le samskrit l'exprime par *pinda;* or, comme tout monceau affecte une forme circulaire par sa base, nous sommes pleinement autorisé à dire que notre *giros* est une traduction libre, une imitation de *penn* que nous n'écri-

vons ni *poen*, ni *phoen* ou *puoen*, comme l'ont fait les Romains, qui méprisaient autant qu'ils l'ignoraient, la langue de nos contrées.

De tout ce qui précède, nous croyons pouvoir conclure que notre jeu d'*Il l'est*, connu des Grecs sous le nom d'*Apodidraschinda*, l'était aussi des premiers habitants de nos contrées. On peut également en inférer que les Celtes en général, et les Allobroges en particulier, possédaient des écoles; les établissements d'instruction publique, dirigés par les druides, sont d'ailleurs expressément mentionnés par Jules-César. Ajoutons que les gamins de ces époques si reculées semblent avoir eu autant de goût que les nôtres pour faire les *gattes*, soit l'école buissonnière, sans trop se soucier des conséquences de leur faute, conséquences parfaitement prévues par la conclusion de l'Emprô genevois : « Tant est la feuille mouillée, qu'enfin elle tombe. »

Le commencement de l'Enn-penn sert d'en-tête à une foule de formules d'ailleurs fort différentes de celle de Sion, témoin la suivante, en usage à Winterthour, dans le canton de Zurich. Il serait difficile de trouver, comme dans cette pièce, des pensées plus enfantines, à côté de la couleur locale donnée par le blocus de l'Angleterre et les flammes ravageant la Poméranie.

Enne, wenne, winne, wan!
Ziehen wir nach Engeland,
Engeland ist zugeschlossen
Und der Schlüssel abgebrochen.
Maikäfer flieg,
Der Vater ist im Krieg,
Die Mutter ist im Pommerland,
Pommerland ist abgebrandt;
Ein, zwei, drei
Und du bist frei!

Enné, wenné, winné, wan!
Nous partons pour l'Angleterre,
L'Angleterre est fermée
Et la clef est cassée.
Hanneton, envole-toi,
Le père est à la guerre,
La mère est en Poméranie,
La Poméranie est en feu;
Un, deux, trois,
Et tu es libre!

Dans le Gros de Vaud, nous avons trouvé la formulette :

Un I, un L,
Gazon, gazelle,
Dupied, Dujonc,
Coquille, Bourdon,
Tan, té, follhe, mollhe,
Tan, té, clou !

Cette combinaison, assez curieuse, est formée du fragment proverbial de l'emprô genevois avec le commencement d'une formule usitée dans plusieurs localités des anciens décanats d'Aubonne et d'Annecy. Son premier mot se rapproche assez d'*enn* ou d'*eini*, pour que nous voyions dans l'ensemble une imitation lointaine de la totche ou cache de Sion ; en voici un autre exemple :

Un I, un L,
Ma tante Michelle,
Des poires, des choux,
Des beaux raisins doux,
Des figues nouvelles,
Pour qui ?
Pour vous !

Bien que toutes les versions écrites que nous avons recueillies des emprôs ci-dessus portent : *Un I, un L*, il serait

peut-être plus naturel et plus conforme au génie des enfants, surtout de ceux qui jouent et dont la passion pour les lettres de l'alphabet n'est pas trop déterminée, de les commencer par *Uni, unelle,* ou par : *Un nid, une aile.* Représenter des mots par des lettres n'est pas d'ailleurs sans exemple au moyen-âge, témoins ces vers de *Renard contrefait :*

Cuida renars fust avec L,
Pource que jalous fust de L.

Deux formules, l'une vaudoise, l'autre dauphinoise, ont leur place ici, se reliant aux précédentes par le mot initial :

Uni, uno,
De pic, de po,
De cinq savants
Sur les dents,
La carabotine,
La Chine;
Le tronc de chou,
Te casse le cou !

*

Uni, unin,
Casi, casin,
Dupied, Dujonc,
Coquille, Bourdon,

La pierre qui file
La lune, coton,
Sortez dehors
Compère Bouchon!

Nous parlions tout à l'heure du rôle des lettres dans les emprôs, en voici un exemple net :

A, B, C, D,
La vache a fait le vé;
Le vé s'est ensauvé,
La vache a pleuré;
Le vé est revenu,
La vache a rizu;
Sauva té!

A Ems, village voisin de Coire, dans le canton des Grisons, les enfants font usage d'une formule qui semble être d'origine rhétienne et se relier de très-loin à celle de Sion. Notons qu'elle échappe à la langue romanche, parlée par la majorité des habitants d'Ems :

Acka, Backa, Schnella, Bella, Ouff, Trouff, Schnellé, Schlaga, Die a do, Icht, Sterrlé, Ouss!

Nous ne savons à quelle catégorie il faut réunir l'emprô suivant dont les en-

fants de l'antique pays des Turiciens se servent toujours :

Eleri, Seleri, Ribedi,
Rah, Ribedi, Rabedi,
Knoll !

III

Quelques mots curieux se trouvent dans la formule suivante, qui se rencontre depuis les hautes régions de la vallée de l'Arve jusqu'aux rives du Léman ; on pourrait, ce nous semble, lui donner la qualification d'*allobroge :*

Amm, schamm, tramm. — Pic et pic, commédram (collédramm ou colégramm), — Bourr et bourr et ratatramm (racacamm), — Pic (mich), tramm ! (nostramm ou noustramm !)

Nous avons indiqué quelques variantes entre parenthèses ; mais, pour donner une idée plus étendue de ces dernières,

révélant un long frottement avec les années, citons encore cette version:

Amm, samm, gramm,
Pic et pic, comlégramm,
Bourr et bourr et retamplamm,
Pic, mistramm!

Si la formulette qui suit, usitée dans le Pays de Vaud, n'est pas la même, elle lui ressemble du moins:

Amsterdam,
Pic et pic et ramm.
Amsterdo,
Pic et pic et ro!

Les formules sédunoise et allobroge ont laissé leur trace dans la suivante, recueillie entre les lacs de Genève et de Neuchâtel :

Enn, ten, to,
Pic et pic et po,
Un petit coq sur un mur
Qui picotte,
Qui s'envole,
Qui s'envole;
Isabelle,
Pouponelle:
Pi et pi et poumm!

L'emprô suivant, que nous avons recueilli à Saint-Jeoire, en Faucigny, est

beaucoup moins répandu que l'Ammschamm :

In miclis, miclis, miclas,
Zerbobine,
Bobine,
Filas in pectas!

IV

L'ORIGINAL de la formule suivante, en usage à Aoste, pourrait bien remonter à l'époque de l'introduction du Christianisme chez les Salasses, c'est-à-dire au premier siècle de notre ère. On prononce à la fois et vivement les chiffres placés entre parenthèses; celui qui se trompe en les articulant est, par ce seul fait, contraint à remplir le rôle d'*onos* ou d'âne.

Ho! Madame! venez compter, venez compter **à la Madone**; nous, nous sommes habi-

tués de compter **à la Bellone :** 1, 2, (3, 4, 5) 6, 7, (8, 9, 10) 11, 12 (13, 14, 15) 16, 17, (18, 19, 20) 21, 22, (23, 24, 25) 26, 27, (28, 29, 30) 31, 32!

Il peut aussi y avoir un souvenir historique dans celle-ci, usitée sur les deux rives du Léman :

Un, deux, trois, quatre,
Savary m'a voulu battre.
Il m'a donné un coup de sa cape,
Sa cape a reçu une tape;
Ses soldats sont à Paris,
C'est pour abattre Savary.
Savary que fera-t-il?
Il mangera de la soupe aux choux,
Sauvez-vous!

Une allusion au turbulent prélat Matthieu Schinner semble se trouver dans cet emprô :

A l'espingole, Cardinal,
Pour combattre l'Allemagne;
Pan d'or, pan d'argent,
A ta commune, allons, va-t-en!

Le souvenir de la France revient souvent dans nos formulettes :

Belle pomme d'or à la révérence,
Il n'y a qu'un Dieu qui gouverne la France;

Partons : adieu, mes amis,
La guerre est finie;
Belle pomme d'or
Sortira dehors!

V

Voici quelques formules de la Gaule cisalpine; nous les donnons telles que nous les avons recueillies, sans y faire aucune correction, faisant suivre les deux premières d'un essai de traduction pour lequel nous réclamons plus que de l'indulgence. Dans ces pièces, la *guivre* ou *givre* de Milan, célèbre dans les traditions des Lombards, qui l'adoraient encore au septième siècle, et que d'anciens auteurs français qualifient de *bisse*, joue le principal rôle. Cet être mystérieux est, comme on le sait, représenté sous la forme d'un serpent couronné, engoulant un enfant.

Quando la bissa la vien d'Arona, si la porta la corona, la corona, di venti-tre; han, doi, tre!

Quand la bisse vient d'Arona, elle porte la couronne, la couronne, vingt-trois, un, deux, trois!

*

La bissa, la bissa, la vien d'Arona, caninbocca, la corona, la corona, da dis dare come fusse il venti-tre, tric, trac, bugin d'arola. Ques le done, ques le fare!

La bisse, la bisse, vient d'Arona, gueule de chien, la couronne, la couronne, va te donner comme le vingt-trois, tric, trac, trou de melèze. Ceci le donne, cela le fait!

*

Quel osellino che sta sul mare quanti pesi che potra portare? Le tedesco e le foresto indisinate e fuora questo!

*

Occa et occa di san Buc
Si a fa sti sedese bus,
Si a fa inde la pel
Occa et occa que faut pel.

*

Una, due, tre, quattro, sette, otto, venti-quattro, venti-sei, sette, otto, ege des, tre pizit a na cazarola. Quee le den, quee le fare!

*

Sta matina sum daia caga lobutada dachie lolatuca sonlamanino ocheraba, malizina, malizino, camel, buter, fara, fara, furestier!

Una a la dua, à la trinquarella, tira ben, ben à la comparella, un, dou, tre, di parti fora!

*

Un de nos amis, dont les premières années se sont passées à Florence, nous communique les pièces suivantes :

Cavallino, cio! cio! cio! Prendi la biàda que io ti do, prendi i ferri que io ti metto per andare à San-Francesco San-Francesco e bonna via per andare à casa mia. A casa mia ce uno altare, ce tre monache à cantare, ce ne una piu vecchietta. Santa Barbara benedetta!

Petit cheval, cio! cio! cio! Prends le blé que je te donne, prends les fers que je te mets pour aller à Saint-François. Saint-François est une bonne route pour venir chez moi. Dans ma maison il y a un autel avec trois nonnes qui chantent, l'une est un peu vieillotte. Sainte-Barbe, soyez bénie!

*

Salta Martino! La bella luminara! Sali su la scala, la coda del piccione sonava li venti-tre. Uno, due, tre, alza da gamba, que tocca à te!

Saute Martin! La belle illumination! Monte sur l'escalier, la queue du pigeon a sonné vingt-trois. Un, deux, trois, lève la jambe, cela te touche!

Nous n'avons que la traduction d'un emprô dont usent les enfants riverains du lac Majeur:

La Dame du Lac est descendue apportant quatre limaces dans la maison du pêcheur. Il les a liées par la queue. Trois poissons; une massue. Celui-là est dedans, celui-ci est dehors!

VI

Le nombre des formules enfantines soit pour le cache-cache, soit pour d'autres jeux, est presque infini. Partout elles diffèrent. Il y en a de courtes, de longues, de tronquées, de défigurées, de patoises, d'anciennes et de modernes. Toutes tendent à disparaître. On n'en compose plus guère. Il est temps de les recueillir presque sans exception et de les examiner sérieusement.

Pomme d'or, d'argent et sors!

est une des moins étendues. Celle-ci est encore plus laconique:

Path! rath! fluth!

En patois vaudois et fribourgeois, elle s'exprime par :

Pata, mata, rata, frou!

On pourrait traduire ces mots par : « La *rate* est frappée ou froissée avec un linge mouillé. »

Path, rath, fluth, cocu!

est fort employé depuis quelques années; Annecy offre cette variante :

Patta, matta, vire, vesce!

L'Emprô de Genève compte parmi les plus longues et les plus curieuses de ces compositions : on peut en dire autant de l'Enn-penn, de l'Amm-schamm, de l'Acka-backa, de l'Eini-meini, toutes similaires en tant de points, qu'on est naturellement porté à les considérer comme des rameaux détachés d'une souche unique, souche dont l'origine se perd dans la nuit des siècles écoulés sans avoir laissé trace chronologique de leur passage.

Il n'y en a guère de plus modernes que :

Rubans rouges,
Rubans blancs,
Ton père les fait,
Ta mère les vend;
Grégoire
Va à la foire!

Les choses qui impressionnent le plus vivement les enfants : le paradis rempli d'anges juvéniles; les oiseaux au chant mélodieux; les bois, la forêt aux sombres et mystérieuses profondeurs; le loup qui cause tant de frayeurs; les fruits, objets de si ardentes convoitises; les fleurs diaprant les prés, forment le sujet de la plupart de nos compositions. Les formules suivantes se retrouvent un peu partout avec mille et mille variantes.

Geneviève (Catherine) de Paris,
Prête-moi tes souliers gris,
Pour aller en paradis;
On dit qu'il y fait si beau,
Qu'on y voit les quatre agneaux.
Pin! pi! pa!
Va manger des noix!

Cette conclusion est souvent remplacée par :

Pin ; pimm ! Pomme d'or !
La plus belle en est dehors !

*

Un loup passant par un désert,
Tout habillé de blanc, de gris, de vert,
Qui fait des pets,
Pour qui ?
Pour toi.
Retire-toi de moi ;

Le loup est-il plus sujet aux ventosités que les autres individus de la race canine? nous ne saurions le dire. On peut seulement affirmer qu'il ne figure dans aucune formule enfantine sans péter. Ajoutons que, dans plusieurs patois, on donne le nom de *vesse-de-loup* à certaines plantes vénéneuses, et que la science n'a pas reculé pour donner le nom de lycoperdon, ou *pet-de-loup* à une espèce de champignon non comestible. Les vieux livres de cuisine appliquent la même dénomination à une espèce de beignet aussi prisé autrefois que les *pets-de-nonne* le sont aujourd'hui.

D'ailleurs, tout concourt à prouver que, dans les anciens temps, si la con-

trée que nous habitons ne fut pas un *pays de loups,* c'était un véritable *pays à loups.* Nul doute que ce furent les loups, descendant la rive droite de l'Arve et stationnant à sa jonction avec le Rhône, jonction qui se faisait là où se trouve la place de Bel-Air, qui forcèrent les premiers habitants à fonder Genève dans le Lac, entre les Eaux-Vives et Plonjon.

« Du temps du comte Amé, dit Paradin, et en l'an mil cent quarante-huit, c'estoit chose espouventable qu'en plusieurs lieux de la Gaule, les Loups dévoroyent les gens, et de telle rage et avidité, qu'il n'y en eut un au territoire de Genève, fort différent ès autres, tant en grosseur de corps, que férocité, lequel dévora plus de trente personnes, de divers aages et sexes. »

En 1734, en suite des neiges tardives, l'abondance des loups fut telle dans les environs de Genève, que nos chroni-

queurs durent consacrer plusieurs pages à leurs méfaits.

Une publication de l'année 1741 nous apprend que, depuis trois ans, les loups étaient si nombreux dans la région séparant Annecy de Genève, que, durant ce laps de temps, ils n'avaient pas dévoré moins de 400 individus.

Nous avons constaté, plusieurs fois, dans les hivers rudes et prolongés, la trace du loup dans la commune de Plainpalais ; il n'y a pas un bien grand nombre d'années qu'on en tua un dans une ferme de la Queue-d'Arve.

Sur les rives du Léman, une foule de vocables locaux rappellent le loup. A elles seules, les étroites limites du canton de Genève, renferment les suivants : *Caqueloup*, *Champ des Loups*, *Couvaloup*, *Creux du Loup*, *Crotteloup*, *Grandloup*, *Gritteloup*, *Louvière*, *Lovatrice*, *Pendloup*, *Saut de Loup*, *Trappaloup*, *Tuqueloup*, *Vireloup*, etc. On trouve chez nos voisins : *Pisseloup*, les *Plaines*

du Loup, Grattaloup, Cuvaloup, la *Louve, Lovatens, Prévonloup,* etc.

Les habitants de huit à dix villages sont qualifiés de *Loups* par leurs voisins ; entre ces sobriquets de localité à localité, nous rencontrons ceux de *Roba-lœu* (voleurs de loups) et *Medze-lau* (mange-loups).

Parfois le surnom donne lieu à quelque rimette du genre de celle-ci :

A Fontannaz,
Lo *lau* l'hai dansé
Avoé sa granta cua bliantze.

Lorsque, vers le dixième ou le onzième siècle, l'usage des noms de famille devint une sorte de loi, une foule de groupes adoptèrent ou reçurent celui de *Loup,* ou de composés dans le genre de *Chanteloup, Dupanloup* et *Prenleloup. Louvetier, Louvet* et *Louveteau* devinrent également des noms propres. A l'époque gallo-romaine, *lupus* était déjà employé comme nom individuel, témoin saint *Loup,* évêque de Troyes, au

cinquième siècle; postérieurement, on retrouve un saint *Loup* sur le siége épiscopal de Sens et un autre sur celui de Lyon. Du vocable de ces personnages, *Saint-Loup* est devenu un nom de localité. Saint *Lupicin* est un nom bien connu dans nos contrées par la fondation du monastère de Romainmoustier qui remonte vers l'an 400.

Saint *Wolfgang* paraît avoir été choisi comme patron contre les loups dès l'époque burgonde. Son nom, qui signifie *allure du loup*, a été étrangement travesti; ce n'est pas sans peine qu'on le reconnaît dans les lieux de l'ancien évêché de Genève qui portent aujourd'hui le nom de *Saint-Offenge.*

Notre langage figuré emploie le nom de l'hôte le plus insatiable de nos forêts à chaque instant : un *loup* est non-seulement un individu goulu et vorace, c'est encore le rejeton de l'arbre enté qui, sortant de terre et croissant avec vigueur, épuise et fait mourir la bonne tige. *Faire*

un loup, se dit, en construction, de marques-à-toucher parmi lesquels les *loups* des tailleurs de pierre sont les plus graves. *Avoir le loup*, est une infirmité au sujet de laquelle les gens replets sont particulièrement bien renseignés, et *gober le loup*, c'est recevoir un coup de soleil. Combien n'avons-nous pas d'historiettes légendaires dont le *loup-garou* est le héros !

L'*Almanach de Genève* pour 1864 contient près de cinquante locutions plus ou moins proverbiales dans lesquelles le loup joue le principal rôle, et les plus énergiques de ces expressions n'ont pas été publiées à cause de la crudité de leur rédaction. Parmi ces dictons, il en est d'assez curieux, ainsi : « Quand on parle du loup, on en voit les cornes. — C'est comme lorsqu'on choisit des loups dans une hotte, le meilleur ne vaut rien. — Les révolutions ne font que substituer des loups maigres à des loups gras. »

Nous retrouverons le loup ailleurs que

dans les formules du cache-cache. Le jeu de la *Queue du Loup* que l'Académie, parlant patois sans s'en douter, appelle : *A la queue leu leu*, est connu partout. Les vieux dictionnaires en expliquent l'origine en disant que lorsque les loups « sont obligez de passer quelque fleuve à la nage, ils le traversent à la file, se prenant avec les dens par la queuë de peur que l'eau ne les entraîne. » Les fillettes jouant *à la queue du loup*, se bornent à prendre le cotillon du chef de file et les petits garçons la basque de sa jaquette.

A toutes les formulettes où il est question de fruits, ajoutons les trois suivantes; deux proviennent du Dauphiné, la troisième est genevoise :

Pomme reinette,
Pomme d'api,
Cadviquette (calvillette).
Cadvirouge (calville rouge);

Prends ton seau
Marie Bobinette,
Prends ton seau,
Va chercher de l'eau!

*

Derrière chez ma tante,
Il y a des pommes à vendre,
Des rouges et des blanches;
Quatre pour le sou,
Mademoiselle, tournez-vous!

*

Une pomme blanche,
Pour mettre dans ta manche;
Une pomme rouge,
Pour mettre dans ta bouche;
Une pomme de toute couleur,
Pour mettre sur ton petit cœur!

*

L'idée de la chaussure se retrouve très-souvent dans ces compositions :

Un petit prince (ange),
Sortant du paradis,
Sa bouteille est pleine,
Jusqu'à demain midi;
Clarinon, clarinette,
Ses souliers ont des lunettes,
Pin, pi, pâ,
Ne le dites pas!

Suivant les lieux, ces deux dernières lignes sont remplacées par les suivantes, servant souvent, à elles seules, d'emprô

complet; nous les avons retrouvées jusqu'en Lorraine :

Un, deux, trois,
J'irai dans les bois,
Quatre, cinq, six,
Cueillir des cerises,
Sept, huit, neuf,
Dans mon panier neuf,
Dix, onze, douze,
Elles seront toutes rouges!

Clarinon, clarinette signifie littéralement : *Tintons les clochettes*, car, dans une foule de pièces anciennnes, *clarine* a le sens de sonnette attachée au cou des animaux; l'Académie a même enregistré ce mot. Quant aux souliers *à lunettes*, c'est-à-dire ornés de croissants ou *petites lunes*, l'auteur de *Don Quichotte* qui écrivait en 1605, en chausse l'un de ses héros; cette expression peut aussi se rapporter aux souliers *à crevés*, si fort en usage au seizième siècle. *Clariner* a quelquefois le sens occulte d'*enchanter*, assez net dans cet exemple :

Une pommette,
Niclette, nicla!
Sainte baguette
La clarina!

Nargue, nargue !
Monte la garde ;
Un bon soufflet,
Pour qui ?
Pour toi !

Ces formules proviennent du Canton de Vaud, de même que la suivante, dont on use aussi chez nous :

Des pantoufles bien brodées,
Bien canfaribotées ;
Si j'avais la brodure,
Et la canfariboture,
Je payerais les brodeurs,
Et les canfariboteurs !

Le verbe *canfariboter* signifie littéralement garnir, orner un vêtement, avec des rubans rouges ou d'une autre couleur éclatante.

Du Rhône supérieur à l'Isère, nous avons constaté l'existence de cet emprô :

Trois gendarmes sur un pont,
Qui pêchaient des gros poissons ;
Un enfant passe,
La corde casse,
L'enfant trépasse.
Ne pleurez pas,
Madame ;
Vous en aurez un autre,
Qui aura les pieds jaunes,
Des souliers de maroquin,
Sauve-toi, petit coquin !

Il est encore question de chaussure dans cette rimette qui s'échappe avec tant de joie de la bouche des jeunes enfants libérés pour un moment de la gêne scolaire :

Demain c'est dimanche ;
C'est la fête à ma tante ;
Je mettrai ma robe blanche
Et mes souliers pointus,
Turlututu !

On retrouve la clochette dans cette cache en patois zurichois :

De Lunzer chunt ; de Lunzer chunt
Er lat si Schelleli falle !
Le démon vient, le démon vient ;
Il fait tomber sa sonnette !

Nous avons vu certains emprôs formés de plusieurs autres ; le suivant avoue lui-même qu'il est composé de « deux chansons ».

Qui quincaille ?
C'est le roi des picaillons ;
On lui fait la barbe,
On lui coupe le menton ;
Chansonnette,
Guillonnette,
Deux chansons :
Une, deux, trois,
De bois ;

Quatre, cinq, six,
De bis ;
Sept, huit, neuf,
De bœuf!

Cette formule était en usage à Carouge il y a un quart de siècle. *Quincailler* est un vieux verbe désignant le bruit que font des objets en métal choqués les uns contre les autres ; le *roi des picaillons* est une grosse pièce de monnaie, un écu.

Malgré sa couleur rustique, la formule suivante est aussi usitée dans les villes que dans les campagnes de la Suisse française :

Un petit ciseau (couteau) doré d'argent,
Ton père, ta mère t'attend (t'appelle),
Au bout du champ (du pré),
Pour boire du lait caillé
Que la vache a barbotté (gadrouillé)
Pendant deux heures de temps.
Ainsi va-t-en !

Une formule précédente nous a fait apercevoir la *rate*, voici la souris :

Une souris verte,
Qui court dans l'herbette;
Si je l'attrape par la queue.
Je la montre à ces Messieurs,

Caroline, sauve-toi !
Si je t'attrape, tant pis pour toi !

*

Henri, kiki,
Mouton rôti,
Va te cacher
Sous le lit,
Pour attraper
Cinquante souris !

Nous sommes dans la basse-cour, coqs et poules vont faire irruption dans l'emprô :

Un petit coq qui picotte, picotin, picotine, lève la queue, saute en bas !

*

La poule a fait ses petits, elle les appelle : cott, cott, cott, cott !

*

Une poule sur un mur,
Qui pique du pain dur ;
Picotin, picota,
La poule s'envola
Et le pain resta là !

Cette formulette est usitée dans toute la Suisse romande, la suivante vient des bords de l'Isère :

Une poule sur un mur,
Qui picote du pain dur ;

Picoton, picotaine,
La Touraine
A fait un enfant
Qui s'appelle Petit-Jean ;
Il est amoureux de sa voisine
Qui fait bien sa galopine.
Pi, pan, d'or,
Pi, pan, d'or,
Sortez dehors !

Si nous traversons les Alpes, nous trouverons cette cache dans les riches plaines de l'Italie :

Cicirinello avevo uno gallo, tutta la notte li stava a cavallo, stava a cavallo. Le fille belle, questo e lo gallo de Cicirinello !

Cicirinelle avait un coq, toute la nuit il était à cheval, il était à cheval. Belles filles, voilà le coq de Cicirinello !

Celle-ci était en usage à Berolles, dans le Pays de Vaud, à la fin du siècle dernier :

A la cache, brigolette,
Qui s'appelle marjolette ;
Hors du blanc,
Hors du noir (pron. *noa*),
Belle fille, retire-toi !

Une jeune Vallaisanne nous communique :

Pin, pon, d'or,
A la rigolette,
Pin, pon, d'or,
La voilà dehors!

Notre langue locale donne à la coccinelle le nom de *pernette;* le joli coléoptère joue son rôle dans la pièce suivante :

Une pernette blanche,
Qui court dans ma manche;
Une pernette bleue,
Qui court dans les cieux.
Adieu!
Sors du jeu!

L'insecte dont nous parlons et qui ressemble à une tortue microscopique dont la carapace serait revêtue des plus brillantes couleurs, paraît se trouver partout où l'homme habite. Il vit durant toute la belle saison; c'est un petit carnassier débarrassant les plantes des pucerons, des kermès, des cochenilles et autres bestioles malfaisantes. Partout il porte des noms vulgaires prouvant l'intérêt qu'il inspire, surtout aux enfants : *bête à Dieu, bête à bon Dieu, bête à la*

Vierge, *berbiette*, *cordonnier*, *tailleur*, *maréchau*, *etc.*, *etc.* Dans le Pays de Gex ils l'appellent *queuderi* ou couturier, et lui adressent la parole en ces termes :

Queuderi ! Queuderi !
Fa mé on bon habi ;
Va dire au bon Dio
Que demain fasse sau !

Voici une formulette que nous avons lieu de croire toute moderne :

Lune ! Lune ! je vous vois,
C'est madame Criquempois !
Qui baptise ses enfants,
Les petits comme les grands :
La petite Louise
Veut qu'on la frise,
Son petit papa
Ne le veut pas ;
Elle veut qu'on la mène
Au milieu de la plaine,
Pour cueillir des fleurs
De toutes les couleurs !

A Toul, en Lorraine, le nom du jeu prend place dans la rime :

Cache-cache, to, ti,
Cache-cache, to, ta ;
L'attrapera-t-il
L'attrapera-ta ?

Cache-cache, ro, ro,
Il ne l'aura po.
Cache-cache, ra, ra,
Il ne l'aura pas!

Dans la Suisse orientale, les enfants de la campagne se servent comme emprô d'un résumé de la vie humaine que nous trouverions singulièrement grave comme formule de jeu :

Fünf Jahr, ein Kind.
Zehn Jahr, ein Knab.
Zwanzig Jahr, ein Jüngling.
Dreissig Jahr, ein Mann.
Vierzig Jahr, 'ne Kinderschaar.
Fünfzig Jahr, geht's Alter an.
Sechszig Jahr, wohlgethan.
Siebzig Jahr, ein Greis.
Achtzig Jahr, schneeweiss.
Neunzig Jahr, der Kinderspott.
Hundert Jahr, die Gnad bei Gott!

Cinq ans, enfant.
Dix ans, garçon.
Vingt ans, jeune homme.
Trente ans, mari.
Quarante ans, père de famille.
Cinquante ans, le déclin commenee.
Soixante ans, devoirs de la vie accomplis.
Septante ans, vieillard.
Huitante ans, tête blanche.
Nonante ans, jouet de l'enfance.
Cent ans, en grâce auprès de Dieu!

Il n'est pas rare de voir les enfants danser en chantant un emprô et emprôger avec une courte ronde. La formule du jeu de l'*Herbette*, qui, joint à la concision, la fraîcheur et la grâce, est employée à ces deux fins :

A l'herbette
Joliette,
Celui qui en aura,
Le sera !

Le style enfantin fait grand usage des diminutifs ; l'ancienne langue en offre une quantité qui sont tombés en désuétude, *joliette* est du nombre. Il est vraiment à regretter que nous ne puissions plus nous servir de : *brebiette*, *brisette* (souffle qui ride à peine le miroir des eaux), *doucet*, *enfançon* et *enfançonnet*, *femmette*, *fontenette*, *fraîchonnet*, *garçonnet*, *garçonceau*, perdu avec l'acception sérieuse de son positif, *gars ; heurette* (un peu moins d'une heure), *larmette*, *menette* (main du petit enfant), *mignonnet*, *minçolet*, *moindro-*

let, *momenet* (court moment), *moncelet*, *morcelet*, *neigeotter*, *petiot* et *petiolet* (le *t* dur), *pluviner*, *pommette*, *portette*, *risolet* (qui rit trop facilement), *sadinet* dont le positif *sade*, ne figure plus que dans le triste mot *maussade; tendret* et *tendrelet*, *vionnet* (étroit sentier) etc.

Autrefois, tous les noms de baptême avaient des diminutifs créés par la tendresse maternelle et que l'enfant conservait le plus souvent jusque sous les cheveux blancs : Pierre faisait *Pierrot*, *Peron*, *Perret*, *Perrot*, *Perroton*, *Piron*; *Pierrequin* en Belgique; *Périk* en Bretagne; *Pédrillo* et *Périco* en Espagne; *Peterchen* en Allemagne. *Charlet*, *Charlon*, *Charlot*, sont des diminutifs de Charles, comme *Lise*, *Lisette*, en sont de Louise, *Mariette* de Marie, *Ninon* d'Anne, *Rosine* de Rose, *Suzette* et *Suzon* de Susanne. *Margot* est devenu ridicule dans notre siècle où l'on semble ignorer que ce nom signifie *petite perle* et que la belle Marguerite l'employa dans l'épi-

taphe à jamais célèbre qu'elle se composa à elle-même:

Cy gist **Margot** la gentil' Damoiselle,
Qu'heut deux marys et si mourut pucelle.

On employait aussi *Margotton*, témoin le couplet:

Quand **Margotton** va seulette,
Elle ne m'entend plus,
Rlu tutu (*ter*).
La petite fillette
Rit de mes chansonnettes;
Tous mes soins sont superflus,
Rlu tutu (*ter*).

Vingt pages ne suffiraient pas pour enregistrer tous les exemples qui se pressent sous notre plume; terminons par le nom du disciple bien-aimé du Sauveur. De sa forme latine, *Joannes*, dérivèrent *Johannod* (*Genod*, *Genoud*), *Johannette;* du français Jehan ou Jean, vinrent *Jeannot*, *Jeannette*, *Jeanneton;* le breton Yves donna *Yvonnet*, *Yvonnette;* l'ibérique Juan : *Juanillo* et *Juanilla*. De la transformation germanique *Hans*, sortit l'*Hennequin* des Flamands et l'*Ansegin* des siècles carolingiens.

Cette dernière modification, bien connue par le nom de notre évêque *Ansegisus*, qui siégea de 860 à 877, attira l'attention de Bonivard, il écrivait en 1563 : « Ce évesque se nomoit *Hansgin* par le lenguage de lors, qui estoit tel que le Flamenc maintenant qui nome un Jehan, Hanss ; *Janot* ou petit Johan, *Hanequin*. »

VII.

Plusieurs compositions enfantines sont assez plates pour expliquer, si ce n'est pour justifier le mépris des savants pour le groupe tout entier. Il en existe des centaines aussi peu spirituelles que les suivantes. Nous les publions pour enlever toute fausse honte à ceux qui nous suivront dans la carrière ; il ne serait

d'ailleurs point impossible que certains rapprochements ne parvinssent à donner quelque valeur aux plus puériles d'entre elles.

Une pomme de laine,
Qui file de la laine,
Du fin coton;
Compère,
Commère,
Blesson!

*

Quand ça sort par un, par deux, par trois, par quatre, par cinq, par six, par sept, par huit, par neuf, par dix!

*

Une petite pendule sonna une heure, deux heures, trois heures, quatre heures, cinq heures, six heures, sept heures, huit heures, neuf heures, dix heures, onze heures, midi!

*

Un, deux, trois,
Je mets mes bas,
Quatre, cinq, six,
Je mets ma chemise,
Sept, huit, neuf.
J'écrase un œuf,
Dix, onze, douze,
Je mets ma blouse!

*

Un bon, rond rond,
Gi, gigot de mouton,
Pour quatre, pour cinq, pour six,
Pour sept, pour huit.
Pour neuf,
C'est du bon bœuf!

*

Gabriel,
Monte au ciel
Pour manger du miel!

En voici une qui vient des montagnes de l'Auvergne:

Qui dira neuf fois sans se reposer:
Allons nous coucher!
Allons nous coucher!
Etc., etc.

Les Allemands sont aussi riches que nous dans cette catégorie :

Ich und du,
Und's Müllersuhn,
Und's Bäckersstier,
Sind unser vier.
Und's Pfarrers Hündli
Sind unser fünfi!

Moi, toi, le fils du meunier et le taureau du boulanger, faisons quatre; avec le chien du curé, nous faisons cinq.

Cette piètre rime rappelle un peu celle qui accompagna la résurrection de notre belle diphtongue *oi* dans la langue parlée :

Moë,
Toë
Et le roë,
Nous faisons troë.

Nous avons déjà vu bien d'autres jeux que le cache-cache employer des formules. Rien de plus commun aujourd'hui que de voir les petits enfants se mettre en cercle, chanter en chœur la rime suivante; puis s'accroupir tous ensemble au mot qui la termine :

Rondin,
Picotin,
Marie a fait son pain
Pas plus gros que son levain,
Pfiii!

De la bouche de jeunes paysans, jouant au *Creux*, nous avons entendu s'échapper cette formulette :

Porin, porà,
Des tiù (choux), dou là (lard);

Racafotin,
Plian on bassin,
Fo iqué,
Pan, eu véqué !

On est bien en droit de réclamer quelque indulgence pour les ébats de la première jeunesse, quand on voit, un peu partout, une foule de grands enfants manifester leurs aspirations dominatrices par des hurrahs et des bravos exclamés sur des refrains et des rapsodies politiques, dont voici un exemple, choisi entre les moins mauvais :

Un, deux, trois,
Vive le Roy !
Un, deux, trois, quatre,
Vive Henri IV!
Un, deux, trois, quatre, cinq,
Vive Henri V !

CHAPITRE SECOND

RONDES ET KYRIELLES

DANSER en chantant, faire des rondes dans le village autour du tilleul plusieurs fois séculaire ; dans la ville, *ronder* ou *rionder* autour des fontaines, fut une des plus grandes jouissances de nos ancêtres.

Parfois ces danses, comme la *Grande Coquille* de la Gruyère, devenaient gigantesques. Elles parcouraient plusieurs lieues, entraînant, mêlée dans la ronde, toute la population qu'elles rencontraient; patriciens et plébéiens, en proie à un

enthousiasme subit, augmentaient instantanément les anneaux de l'immense chaîne qui, à certains moments, passait toute entière sous le bras de l'un des danseurs.

Un chroniqueur, cité par le doyen Bridel, a laissé la description d'une de ces danses ou *coraules* exécutée du temps du comte de Gruyère, Pierre V, qui commença à régner en 1344:

« Il advint un jour que le comte de Gruyères, rentrant en son castel, trouva en-dessous d'iceluy grande liesse de jouvençaux et jouvencelles, dansant en coraule. Ledit comte, fort ami de ces sortes d'esbattemens, prit aussitôt la main de la plus gente de ces femelles, et dansa tout ainsi qu'un autre. Sur quoi, aucun ayant proposé, comme par singularité dont puisse être gardé souvenance, d'aller toujours en dansant jusqu'au village prochain d'Enney, pas n'y manquèrent, et de cettui endroit, continua la coraule jusqu'au Château d'Œx, dans le

pays d'En-haut; et c'estoit chose merveilleuse de voir les gens des villages par où passèrent se joindre à cette joyeuse bande. »

Une coquille, conduite par le comte Rodolphe, commença le dimanche au soir sur le préau du château de Gruyères et finit le mardi, sur la grande place de Gessenay. Commencée avec sept personnes, elle en comptait sept cents au moment de l'arrivée. Le prince offrit à cette petite armée de danseurs une collation où vingt chamois et mille fromages furent consommés.

Ces narrations étonnent à première vue, cependant la surprise disparaît lorsqu'on sait que les danses gigantesques qu'elles mentionnent avaient lieu au son des instruments, et qu'on réfléchit à la grande facilité des mouvements quand ils sont rythmés par la musique, principe si bien mis en pratique dans les marches militaires, exécutées au son du tambour et des fanfares. Quant à la

longue distance parcourue, elle n'est pas plus extraordinaire, puisqu'on voit tous les jours ou plutôt toutes les nuits, nos frêles et faibles jeunes filles, que le moindre exercice semble fatiguer, fournir, dans l'atmosphère viciée des salons, trois heures de figures chorégraphiques, équivalant au moins à un myriamètre, c'est-à-dire à plus de deux grandes lieues de marche dansante.

Le mot *coraule* employé dans le document précédent pour désigner une danse circulaire, est extrêmement ancien, car on lit dans le *Livre des Rois* remontant au moins au onzième siècle :

« Les femmes e les meschines viudrent encuntre le rei Saül, od tympans, od frestels, **charolantes** e juantes. »

« Dun n'est ço David dunt il chantèrent as **charoles**: Saül ocist mil e David dis milie? »

Aux jours terribles des émeutes populaires, on dansait encore, on dansait la *Farandole*, mot énergique qui signifie littéralement *danse brûlante*. A plus d'une reprise les Genevois forcèrent

leurs magistrats à danser la farandole autour des fontaines de la ville, au son de rondes dont les paroles n'étaient pas toujours de nature à chatouiller bien agréablement l'oreille des sénateurs.

Nos registres sont d'ailleurs, depuis le quinzième siècle, remplis de mentions et de règlementations au sujet des rondes ou danses du *Virolet*, qui se faisaient autrefois dans toutes les places publiques de Genève. Le goût des vieux Genevois pour les danses et les chansons ressort bien nettement de ce passage des *Difformes Réformateurs :*

« J'hay demeuré, dit Bonivard, en quelque lieu de ce pays, tandis que la peste y briguandoit, en telle sorte que en telle mayson ha esté, qu'elle n'i laissa aucun habitant, jaçoit qu'il en y eust plus de seize ou dix-huict. Je ne failloie pas de veoir porter devant mon logis six ou sept corps pour le moins ensevelir; ce nonobstant vous eussiez veu les filles dancer au *virolis* et chanter des chansons de caresme prenant; et cependant voyez l'une d'entre elles que la frisson de la

fièvre serroit et commençoit à s'estendre, si qu'il failloit l'emporter en sa mayson et dès sa mayson le matin au cemittière, et n'entrerompoient pas les autres leur dance pour cela. »

Les invitations pour entrer en danse, pour persévérer dans le noble exercice, se présentent sous mille formes :

Allez-vous-en, ceux qui regardent,
Ou bien venez danser.

*

Entrez, entrez dans la danse,
Regardez comme l'on y danse;
Embrassez sur ses beaux yeux
Celle qui vous plaira le mieux.

*

Vous qui formez ce grand rond,
Eh! Entrez donc! Entrez donc!
Vous ne laisserez point passer
Cette aimable prisonnière;
Si vous voulez sortir d'ici,
Allez donc jusqu'à Paris
Et vous vous ferez remplacer
Par celle que vous voudrez.

Aujourd'hui les enfants seuls, et cela seulement dans les villettes et dans les villages, ont conservé l'antique usage de ces danses dont les sculptures du Vase Borghèse offrent une si belle image.

I

Nous avons recueilli un assez grand nombre de rondes enfantines. La composition de plusieurs d'entr'elles remonte à l'époque de la Chevalerie ; c'est le cas pour le *Chevalier du Guet* et la *Tour prends garde. Sur le Pont d'Avignon* est aussi connu à Genève qu'en France. Toutes ces pièces sont imprimées avec beaucoup d'autres dans plusieurs recueils, en particulier dans la *Semaine des Enfants.* Nous n'avons presque rien recouvré en ce genre, dans le canton de Genève, qui soit complétement inédit ou qui mérite la publicité. La *Revue savoisienne* a publié un grand nombre de poésies populaires recueillies dans l'ancien évêché de Genève ; le *Conservateur suisse* du doyen Bridel, œuvre publiée sous différents titres durant cinquante ans, de

1782 à 1831, et dont la dernière réimpression faite en 1855-1858, ne compte pas moins de quatorze volumes; les *Etrennes fribourgeoises*, commencées en 1806 et qui, après une trop longue lacune, ont reparu depuis quelques années; enfin le *Conteur vaudois*, excellente feuille hebdomadaire qui vit le jour en 1862, contiennent mille pièces auxquelles nous ne pouvons que renvoyer nos lecteurs.

Dans son *Canton de Vaud*, ouvrage publié en 1837-1841, M. Juste Olivier a parlé des rondes enfantines et traité la question de fond avec le poétique talent qu'on lui connaît. Empruntons-lui quelques lignes.

« Les chansons populaires présentent de singuliers exemples d'imagination dans la moquerie, de cette raillerie fantastique qui est peut-être le trait principal de la poésie de notre peuple. Tantôt c'est un détail de mœurs locales ou d'actualité brusquement transporté dans

un impossible extravagant. Ou bien c'est surtout une accumulation d'hyperboles qui grossiront de plus en plus jusqu'à ce que le trait éclate, ou s'envole et se perde. L'imagination et la moquerie se soutenant l'une l'autre, prennent alors quelque chose de gigantesque et de surnaturel. C'est même parfois un rapprochement bizarre de non-sens et de contradictions. L'imagination ne se borne pas toujours à grossir et accumuler les traits: elle invente une espèce de féerie plus positive tantôt par un besoin de fiction et de merveilleux, tantôt par une sorte d'enjouement folâtre et pour ainsi dire enfantin. »

A l'appui de cette classification, notre auteur donne quelques pièces que nous devons reproduire; c'est d'abord une vieille chanson de l'Abbaye des Vignerons:

Adam, le premier homme
Se mit à fossoyer,
Se mit à fossoyer, planter des fèves
Et il gagnait du bien, et il faisait des épargnes.
Il avait pour famille
Trois beaux charmants garçons, *(bis)*

Qui portaient vendre
Le lait, je ne sais où, n'ai pu l'apprendre.

Une vieille femme fait la cour à un jeune homme, elle l'épouse :

Le samedi, les noces ;
Le dimanche, l'enterrement.
On lui regarde dans la bouche :
Il n'y avait plus que trois dents.
On lui regarde dans l'oreille :
La mousse croissait dedans.

Ce thème parait avoir donné naissance à la remarquable chanson *La Vieille*, publiée dans les *Chants et Chansons populaires de la France*, et qui n'a pas moins de quatorze couplets.

Une jeune fille est recherchée en mariage par un tailleur :

Il n'a que l'aiguille et le dé, encore il les a volés
Aussi veut-on l'envoyer à la potence.
De cette hauteur il verrait bien le soleil se [lever,
La lune se renouveler
Et les poissons sautiller dans la mer.

Voici des exemples du genre plus ou moins fantastique :

Derrière chez nous,
Il y a un pommier doux,
Qui est tout chargé de raves.
J'y jetai mon bâton :
Il en tombait des châtaignes, etc.

*

Les garçons de Port-Alban
Ont fait faire une barque :
Leur barque était de verre.
Et les rames étaient d'argent.

*

Mon père a fait bâtir maison.
Petit bonnet, blanc bonnet, petit bonnet
L'a fait bâtir sur trois carrons. [tout rond.
Petit bonnet, etc.
Sur trois carrons qui d'argent sont.
Petit bonnet, etc.

Voici une ronde enfantine que l'on chantait, que l'on chante encore à Genève et dans la campagne avoisinante; est-elle inédite? Nous ne l'avons rencontrée dans aucun des recueils qu'il nous a été donné de parcourir.

En revenant de noce,
J'étais bien fatiguée ;
Auprès d'une fontaine, } *bis.*
Je me suis reposée ; }
Tra, la, la, la, la, la, la !
Tra, la, la, la, la, la, la, la !
La, la, la, la, la, la !

Auprès d'une fontaine,
Je me suis reposée;
L'eau en était si claire, } *bis.*
Que je m'y suis baignée; }
Tra, la, la, la, etc.

L'eau en était si claire,
Que je m'y suis baignée;
Au coin de la fontaine,
Il y avait un rosier; } *bis.*
Tra, la, la, la, etc.

Au coin de la fontaine,
Il y avait un rosier;
Sur la plus haute branche,
Le rossignol chantait; } *bis.*
Tra, la, la, la, etc.

Sur la plus haute branche,
Le rossignol chantait;
Chante, beau rossignol,
Toi qui as le cœur si gai; } *bis.*
Tra, la, la, la, etc.

Chante, beau rossignol,
Toi qui as le cœur si gai;
Moi qui l'ai si triste,
Je ne fais que pleurer; } *bis.*
Tra, la, la, la, etc.

Moi qui l'ai si triste,
Je ne fais que pleurer;
Moi qui l'ai si triste,
Mon amant m'a quittée; } *bis.*
Tra, la, la, la, etc.

Moi qui l'ai si triste,
Mon amant m'a quittée;
Pour un bouton de rose,
Que je lui ai refusé; } *bis.*
Tra, la, la, la, etc.

Pour un bouton de rose,
Que je lui ai refusé;
Avec une feuille de rose,
Je me suis essuyée; } *bis.*
Tra, la, la, la, etc.

Avec une feuille de rose,
Je me suis essuyée ;
Je voudrais que la rose,
Fut encore au rosier ; } *bis.*
Tra, la, la, la, etc.

Je voudrais que la rose,
Fut encore au rosier ;
Que le rosier lui-même,
Fut encore à planter. } *bis.*
Tra, la, la, la, etc.

Que le rosier lui-même.
Fut encore à planter
Oh! je l'attends!
Je l'attends! je l'attends! } *bis.*
Tra, la, la, la, etc.

Oh! je l'attends!
Je l'attends! je l'attends!
Celui que j'aime,
Que mon cœur aime. } *bis.*
Tra, la, la, là, etc.

Celui que j'aime,
Que mon cœur aime,
Que mon cœur aime tant!
Celui que j'aime si tendrement. } *bis.*
Tra, la, la, la, etc.

La ronde du *Rossignol* est aussi populaire chez nous que celle du *Rosier* que nous venons de reproduire.

J'ai un long voyage à faire,
Je ne sais qui le fera.
Rossignol, si tu voulais,
Tu pourrais bien me le faire ;
Lalirette double, double,
Lalirette doublera.

Rossignol s'envola,
Au château il s'en alla,
Il trouva la porte fermée,
Par la fenêtre, il entra ;
Lalirette, etc,

Il trouva trois demoiselles,
Poliment il salua
Bonjour l'une, bonjour l'autre,
Bonjour celle que voilà ;
Lalirette, etc.

Votre amant vous demande
Si vous ne l'oubliez pas ;
J'en ai bien oublié d'autres,
J'oublierai bien celui-là !
Lalirette double, double,
Lalirette doublera.

Peu de rondes sont aussi goûtées des petites filles que celle de l'*Ane*, on peut dire qu'elle fait leurs délices.

Mon âne, mon âne a bien mal à sa tête :
Madame lui fait faire un bonnet pour ses fêtes,
Un bonnet pour ses fêtes
Et des souliers lilas, las, las ! (*bis*)

Mon âne, mon âne a bien mal à ses yeux :
Madame lui fait faire des lunettes en verre bleu,
Des lunettes en verre bleu, un bonnet pour ses fêtes
Et des souliers lilas, las, las ! (*bis*)

Mon âne, mon âne a bien mal à ses oreilles :
Madame lui fait faire de beaux pendants d'oreilles,
De beaux pendants d'oreilles, des lunettes en verre bleu, un bonnet pour ses fêtes
Et des souliers lilas, las, las ! (*bis*)

Mon âne, mon âne a bien mal à son cou :
Madame lui fait faire un collier de velours,
Un collier de velours, de beaux pendants d'oreilles, des lunettes en verre bleu, un bonnet pour ses fêtes
Et des souliers lilas, las, las ! (*bis*)

Mon âne, mon âne a bien mal à ses épaules :
Madame lui fait faire un petit casaquin jaune,
Un petit casaquin jaune, un collier de velours, de beaux pendants d'oreilles, des lunettes en verre bleu, un bonnet pour ses fêtes
Et des souliers lilas, las, las ! (*bis*)

Mon âne, mon âne a bien mal à son estomac :
Madame lui fait faire une tasse de chocolat,
Une tasse de chocolat, un petit casaquin jaune, un collier de velours, de beaux pendants d'oreilles, des lunettes en verre bleu, un bonnet pour ses fêtes
Et des souliers lilas, las, las ! (*bis*)

Mon âne, mon âne a bien mal à son ventre :
Madame lui fait faire une infusion d'orange,
Une infusion d'orange, une tasse de chocolat, un petit casaquin jaune, un collier de ve-

lours, de beaux pendants d'oreilles, des lunettes en verre bleu, un bonnet pour ses fêtes

Et des souliers lilas, las, las! *(bis)*

Mon âne, mon âne a bien mal à ses genoux:
Madame lui fait faire un emplâtre de choux,
Un emplâtre de choux, une infusion d'orange, une tasse de chocolat, un petit casaquin jaune, un collier de velours, de beaux pendants d'oreilles, des lunettes en verre bleu, un bonnet pour ses fêtes

Et des souliers lilas, las, las! *(bis)*

Mon âne, mon âne a bien mal à ses jambes:
Madame lui fait faire des culottes de Flandre,
Des culottes de Flandre, un emplâtre de choux, une infusion d'orange, une tasse de chocolat, un petit casaquin jaune, un collier de velours, de beaux pendants d'oreilles, des lunettes en verre bleu, un bonnet pour ses fêtes

Et des souliers lilas, las, las! *(bis)*

Mon âne, mon âne a bien mal à ses pieds:
Madame lui fait faire des souliers de papier,
Des souliers de papier, des culottes de Flandre, un emplâtre de choux, une infusion d'orange, une tasse de chocolat, un petit casaquin jaune, un collier de velours, de beaux pendants d'oreilles, des lunettes en verre bleu, un bonnet pour ses fêtes

Et des souliers lilas, las, las! *(bis)*

Dans les écoles enfantines de la Suède on a eu l'heureuse idée d'emprunter au *Pont d'Avignon* la partie mimique et de l'appliquer à l'éducation élémentaire des petits enfants. La maîtresse entonne la ritournelle que ses élèves suivent avec le plus vif entrain; il faut voir les gestes de ces derniers lorsqu'ils font la pantomime de la propreté par exemple; imitant tous les mouvements faits par celui qui se peigne, se lave ou se brosse :

Nous sommes des enfants bien élevés:
Tous les matins nous nous peignons comme ceci, comme cela !

Nous aimons la propreté :
Nous nous lavons comme ceci, comme cela !

Nous n'avons jamais de vêtements sales:
Nous les brossons comme ceci, comme cela !

Voici d'ailleurs comment nos enfants font marcher la ronde qui nous occupe :

Sur le pont d'Avignon,
Tout le monde y passe;
Sur le pont d'Avignon,
Tous y passeront.
Passez par ici !
Passez par là !

Ici se place la pantomime d'un métier, imitant les allures habituelles de l'ouvrier ; on fait passer autant de professions qu'on le veut, précédant chacune d'elles de la chansonnette ci-dessus et prononçant ces paroles où le nom seul du métier change :

Les cordonniers font comme ceci,
Les cordonniers font comme cela !
Avez-vous vu ceci ?
Avez-vous vu cela ?

Il ne serait point impossible que cette ronde ne remontât à l'époque de la construction du pont d'Avignon par saint Benezet, construction qui eut un immense retentissement en Europe et qui nous reporte à la fin du douzième siècle.

Sur le Pont du Nord est beaucoup moins connu que : *Sur le Pont d'Avignon*, ce qui nous engage à donner la première de ces rondes dont toutes les lignes sont bissées :

Sur le pont du Nord un bal était donné,
Adèle demande à sa mère à y aller.

Oh ! non, ma fille, tu n'iras pas danser;
Monte à sa chambre et se met à pleurer.
Son frère arrive dans un bateau doré :
Ma sœur, ma sœur, qu'avez-vous à pleurer ?
Ma mère ne veut pas que j'aille danser :
Mets ta robe blanche et ta ceinture dorée,
Et nous irons tous deux au bal danser.
Elle fit trois pas et la voici noyée :
Mon frère, mon frère, venez me retirer !
Il fit trois pas et le voici noyé !
Les cloches du Nord se mirent à sonner,
La mère d'Adèle demande ce qu'il est arrivé;
C'est vos enfants qui viennent de se noyer.
Ah ! s'ils m'avaient écoutée,
Cela ne serait pas arrivé !

Une demoiselle, jeune fille au commencement de notre siècle, vient de nous dicter, d'une voix chevrotante, la ronde du *Petit Roi d'Angleterre*, la plus en vogue à cette époque. Tous les couplets sont composés sur le mode du suivant; les deux vers intermédiaires sont toujours les mêmes et la répétition du premier fait le quatrième; aussi nous bornerons-nous à indiquer le vers initial jusque au dernier couplet.

Il y avait dans Paris une belle fontaine,
Que dit, que donc,
Que dit-elle donc ?
Il y avait dans Paris une belle fontaine;

Il vint à y passer trois belles demoiselles,

Puis vint à y passer le petit roi d'Angleterre,

Il en salua deux et laissa la plus belle,

Pourquoi ne me salues-tu pas, moi, qui suis la [plus belle ?

Pourquoi te saluer, toi, qui m'es infidèle,

Prends ton épée en main et moi mon arbalète,

Et nous irons tous deux sur le champ de ba- [taille,

Le premier coup tua le petit roi d'Angleterre,

Nous l'enterrerons dans le jardin de son père,

On y plantera trois roses rouges et blanches,
Que dit, que donc,
Que dit-elle donc ?
On y plantera trois roses rouges et blanches.

M. Pittet, régent de l'école de Villars-le-Terroir, a eu l'excellente idée d'apprendre aux enfants confiés à ses soins la jolie chanson : *Les Enfants et l'Oiseau,* empruntée au *Répertoire musical* de Kurtz; nous la reproduisons, afin de

généraliser l'exemple donné par M. Pittet. Pour la chanter, les enfants forment un cercle, au milieu duquel l'un d'entr'eux se place, c'est lui qui est l'*oiseau;* le chant fini, l'oiseau s'envole ou plutôt se sauve, on lui court après, il est rattrapé et le jeu recommence.

Les enfants.

Enfin nous te tenons
Petit, petit oiseau,
Enfin nous te tenons, et nous te garderons.

L'oiseau.

Dieu m'a fait pour voler
Gentils, gentils enfants,
Dieu m'a fait pour voler, laissez-moi m'en-
[aller.

Les enfants.

Non, nous te donnerons
Petit, petit oiseau,
Non, nous te donnerons : biscuits, sucre et
[bonbons.

L'oiseau.

Ce qui doit me nourrir
Gentils, gentils enfants,
Ce qui doit me nourrir, aux champs seuls peut
[venir.

Les enfants.

Et nous t'aurons encore,
Petit, petit oiseau,
Et nous l'aurons encore, une cage aux fils d'or

423876B

L'oiseau.

La plus belle maison,
Gentils, gentils enfants,
La plus belle maison, pour moi n'est que pri-
[son.

Les enfants.

Tous nous applaudirons,
Petit, petit oiseau,
Tous nous applaudirons, à tes vives chansons.

L'oiseau.

Je chantais dans les bois,
Gentils, gentils enfants,
Je chantais dans les bois, en prison plus de
[voix.

Les enfants.

Mais tant nous t'aimerons,
Petit, petit oiseau,
Mais tant nous t'aimerons, et te caresserons.

L'oiseau.

Ce n'est pas me chérir,
Gentils, gentils enfants,
Ce n'est pas me chérir, que me faire mourir.

Les enfants.

Tu dis la vérité
Petit, petit oiseau,
Tu dis la vérité, reprends ta liberté.

Cette jolie composition rappelle tout à fait notre ancien jeu du *Loup*. Un enfant, c'est le *loup*, se cache près de ses camarades dont les mains unies forment le cercle; ils chantent :

Qu'on est bien
Dans le bois,
Quand le loup
N'y est pas!

L'un d'eux demande :

Loup! y es-tu?

Le loup répond :

Je mets ma tête.

Les lignes chantées reviennent, puis la même demande, répondue par un des mots suivants :

Je mets mes dents.
Je mets mes bras.
Je mets mes jambes.
Je mets mes souliers.
Je mets mes cornes.
Je mets mon sabre, etc.

L'accoutrement terminé, le *loup* répond : *Oui!* Le cercle se rompt, et le moins agile, saisi par celui qui naguère était captif, devient *loup* à son tour.

Au jeu de la *Cloche*, les enfants rondent en chantant :

Aux oignons à bon marché!
Quatre et quatre sont les derniers;
Aux aulx! aux aulx!
Mademoiselle, tournez le dos!

Ici la danse cesse et commence ce dialogue :

La table est-elle mise? — Oui.
Les assiettes sont-elles mises? Oui.
Les cuillières sont-elles mises? Oui.
Les fourchettes sont-elles mises? Oui.
Les couteaux sont-ils mis? Oui.

Ces demandes se multiplient à volonté, à la dernière :

La cloche est-elle sonnée?

Tous ensemble répondent « Non! » rompent le cercle et, se plaçant dos à dos, commencent un exercice gymnastique plus ou moins analogue au mouvement d'une cloche sonnant à toute volée.

Aux rondes interminables, la mobilité du caractère enfantin préfère de petites chansonnettes dont voici deux ou trois exemples.

J'ai un rosier à mes côtés (*bis*),
Qui porte roses au mois de mai (*bis*);
Entrez en danse, mon beau rosier (*bis*),
Embrassez qui vous plaira,
La rose ou bien le laurier (*bis*).

*

J'ai été sur la montagne,
J'y ai trouvé un chapelet
Couvert de roses et de muguets.
Qui les a mis? C'est ma compagne;
Les roses sont rouges,
Les muguets sont bleus.
Sors la première, vas aux cieux!

Dans cette pièce, le mot *chapelet* a l'ancienne acception de couronne, petit chapeau.

Meunier, tu dors,
Ton moulin va trop vite;
Meunier, tu dors,
Ton moulin va trop fort.
Ton moulin (*ter*) va trop vite,
Ton moulin (*ter*) va trop fort.

*

Là, là-haut sur la montagne
Il y avait un doux berger,
Qui disait dans son langage
Qu'il voulait se marier.
Belle bergère entrez en danse,
Regardez comme l'on danse;
Faites un tour, demi-tour,
Belle, embrassez vos amours!

*

Au vert bocage,
Charmant feuillage,
Sous la verdure.
Celle que j'aime
N'est pas ici.

Ah! la voici, la voici, la voilà!
Celle que mon cœur aime!
Ah! la voici, la voici, la voilà!
Celle que mon cœur aimera.

*

Oh! grand Guillaume,
As-tu bien déjeuné?
Oh! oui madame,
J'ai mangé du pâté,
Du pâté d'alouettes.
Guillaume! Guillaumette!
Tout le monde passera,
Grand Guillaume restera!

*

C'était une grande perche
Pour abattre les noix;
C'était bien malhonnête
De la faire connaître.
Adieu! Adieu!
Embrasse, embrasse, embrasse!
Adieu! Adieu!
Embrasse qui tu veux!

Dans plusieurs localités, on ajoute à tort ou à droit :

Tu as le bout du nez
Tout mâch, tout mâch;
Tu as le bout du nez
Tout mâchuré.
Aie donc la bonté
De vite t'aller laver!

*

Où vas-tu dans cette voiture,
Bel enfant, bel enfant ?
Je vais cueillir la violette,
Bel enfant, bel enfant,
Charmant!
Si tu rencontres le diable,
Bel enfant, bel enfant,
Tu lui feras les quatre cornes,
Bel enfant, bel enfant,
Charmant!

*

Nous n'irons plus au bois,
Les lauriers sont coupés;
J'entends le tambour qui bat
Et l'amour qui m'appelle (*bis*);
Embrassez qui vous plaira
Et moi celle que j'aime (*bis*).

Le souvenir de cette vieille ronde enfantine inspira à l'aimable poëte Jacques Replat, quelques vers de ses *Bois et Vallons :*

Dansez, amis, dansez. Aux lèvres demi-closes
Surprenez les aveux lentement échappés.....
Au bois l'on se dit tant de choses!
Dansez! plus tard l'orage aura flétri les roses
Et les lauriers seront coupés!
. . . . . .
De votre bouquet, jeune fille,
Entre la feuille et la brindille,
A qui vous plait, donnez le choix...
Du matin la ronde légère
Et nœuds fleuris ne durent guère :
Plus tard, nous n'irons plus au bois.

Dans notre enfance, nous avons cent fois rondé en chantant :

C'était un grand château,
Va-t-en, vire et vire !
C'était un grand château,
Va-t-en, vire et vau !

Assez habitué à voir de vieilles choses gauloises recouvertes d'un manteau tudesque, nous n'avons été que médiocrement étonné de retrouver notre rondeau en Allemagne, chanté par de petits Germains qui n'en comprenaient pas un mot et qui nous l'écrivirent ainsi :

Sette öng trang schato,
Watte, watte, watte !
Sette öng trang schato,
Watte, watte, virevo !

Grand nombre de ces rondes sentent plus l'alcali que la rose, comme on pourra s'en convaincre par deux ou trois pièces qui font partie des *Erotica verba*, terminant notre *Glossaire genevois*.

Bien des délassements séparant l'enfance de l'adolescence sont accompagnés

de paroles qui pourraient prendre place ici ; mais nous ne devons pas oublier que notre cadre est limité aux premières périodes de la vie.

Le *Corbillon* et ses formules comptent parmi ce qu'on appelle les *Jeux innocents;* il y a peu de personnes qui n'aient dit et répété :

Jouons au corbillon!
Qu'y met-on?
Un oignon, — Un poinçon, — Un bouchon, etc.

Le jeu d'*Aime*, d'*Emme* ou mieux d'*Hem*, communément appelé en France le jeu des *Quatre coins*, paraît avoir été anciennement accompagné d'une formule qui s'est réfugiée dans les salons sous forme d'énigme. On trace sur une carte un grand *L* avec un *M* plus petit au-dessous; on entoure les deux lettres d'une couronne d'*M*, et on lit :

Elle (*L*) aime (*M*, emme),
Elle (*L*) est aimée (emmée, garnie d'*M*)
Car tout aime (emme)
Autour d'elle (*L*).

II.

Dans les villages vaudois restés fidèles à la foi catholique, les enfants dansent en chantant cette ronde :

Le poupon Jésus allait à l'école
En portant sa croix dessus ses épaules.
Quand il savait sa leçon,
On lui donnait des bonbons;
Une pomme douce,
Pour mettre à sa bouche,
Un bouquet de fleurs,
Pour mettre sur son cœur.
C'est pour vous, c'est pour moi,
Que Jésus est dans la crèche;
C'est pour vous, c'est pour moi,
Que Jésus est sur la croix.

Nous avons encore entendu dire dans bien des lieux que, pendant la nuit de Noël, les abeilles, renfermées dans leurs ruches, célèbrent, par un merveilleux cantique, la venue du Sauveur des hommes.

Une vieille tradition, suivant laquelle quatre animaux, le bœuf, l'âne, le coq et l'agneau qui se trouvaient dans le khan où descendirent les trois rois mages, leur annoncèrent, à leur manière, la naissance de Jésus, a laissé quelques traces dans nos contrées. Le coq, de sa voix éclatante, chanta : **Christus natus est !** (le Christ est né) ; le bœuf demanda en mugissant : **Oubi** (*ubi,* où ?) ; l'agneau répondit en bêlant : **In Be-e-e-e-thle-he-em** (à Bethléhem). Sur quoi, l'âne conclut en brayant de tout son gosier : **Hin-hamus ! Hin-hamus !** ce qui dans son dialecte d'âne, signifiait *eamus* (allons).

Cette petite légende est intéressante pour l'histoire de la langue française, étant l'origine du mot *coq-à-l'âne,* qui signifie passer sans transition d'un sujet à un autre, comme si, dans le récit que nous venons de faire, on sautait de la parole du *coq* à celle de l'*âne.*

Chercher l'interprétation du cri des

animaux par le langage humain est une idée généralement répandue. Avec un peu de bonne volonté, on entend le pinson chanter : *Pluie! Pluie!* comme la caille carcaille : *Paie tes dettes!* Le coassement de la grenouille, mot de guet des Savoyards lors de l'Escalade, est interprété par:

Le roi
Est allé.
Où ? où ?
A Cognac !

L'innocent batracien, qui partage avec l'homme la prérogative de tourner ses regards vers les régions éthérées, nous remet en mémoire la rime que les paysans de Luxeuil chantaient lorsque, aux termes d'une antique redevance, ils battaient les fossés du château pour faire taire les grenouilles durant le séjour du seigneur:

Pâ, pâ, renottes, pâ (paix) !
Veci Mons l'Abbé que Dieu gâ (garde) !

En 1560, Bonivard écrivait, au sujet de cette coutume, un passage assez cu-

rieux : « En Bourgoigne ha un chasteau haiant fossé plain d'eaue en laquelle reparent (repairent) force grenouilles et quelquefois quant elles crient, en sorte qu'elles gardent le seigneur de dormir, quand ce seroit bien à la mynuict et il mande ses paysans, ilz sont astrainctz d'aller avec belles gaules blanches, les menacer de batture si elles ne se taysent. Touttes-fois si elles n'obéissent le seigneur n'a sus eux point d'action. Si me semble qu'ilz feroient mieux de leur tirer (arracher) à touttes les lengues. »

La vieille Genève célébrait la fête de l'Épiphanie avec le plus grand éclat. Ecoutez notre vieil historien : « La coustume estoit à Genève, au temps de la papaulté, que trois estatz de gens d'église faisoient trois roys ; les channoines l'ung, les chappellains de Sainct Pierre l'aultre, et le troisiesme chacunne année ung curé des sept paroisses. Et faisoit-on ung grand festin avec histoires, jeulx, mome-

riez, monstre (revue, parade) de gens de guerre, bancquetz et s'efforçoit-on à qui mieulx mieulx. » Les statuts de l'Eglise de Genève, dressés en 1483 et approuvés par Innocent VIII l'année suivante, confirment ce que vient de nous apprendre l'ex-prieur de Saint-Victor.

Mais ce n'étaient pas seulement les ecclésiastiques qui s'ébattaient en ce jour glorieux où les couronnes de l'Orient avaient été déposées au pied du Christ naissant.

La fête des Rois ou des Mages était la fête de tous ; sa célébration par le peuple à qui elle rappelait les beaux jours du Catholicisme, faisait l'effroi des ministres de la nouvelle religion qui, malgré toute la violence de leur tyrannie, ne parvinrent jamais à extirper complètement l'antique réjouissance. Ils commencèrent par proscrire, comme entachés « d'idolâtrie et de sorcellerie » les noms des mages : Gaspard, Melchior et Balthasar, défendant de les imposer aux

enfants lors du baptême ; puis, ils sévirent contre tout individu célébrant, d'une manière ou d'une autre, la fête prohibée. Citons un seul fait. Le 21 février 1572, Georges de Cusinens, demeurant au Pont-d'Arve, fut condamné à vingt-quatre heures de prison au pain et à l'eau pour avoir célébré les Rois à Carouge. « Il dict, lit-on dans les *Registres du Consistoire*, que, ayant esté convié chez Besançon à Carroge, il fust apporté un gasteau qui fust parti (divisé en parts) et que la fortune tomba sur sa femme, tellement qu'elle eust la febve, mais on ne crya : *le Roy boist*, et que sa femme fust royne et paya le chappon et deu six sols. Combien qu'il dict qu'il ne volloyt pas consentir et néantmoins a consenti, remonstrances luy ont esté faites et a esté renvoyé à Messieurs (les magistrats) qui sont priés de chastier telle insolence. »

On possède de volumineux recueils de noëls bourguignons, celui de Bernard de la Monnoye est devenu classique ; en 1556, Nicolas Martin, de Saint-Jean de Maurienne, publia un recueil de noëls et de chansons « tant en vulgaire françois que savoysien dict patois » ; en 1590, Jean Menenc, régent du collége de Rumilly, le suivit dans cette voie ; de nos jours, MM. A. Despine et l'abbé Ducis ont mis au jour plusieurs pièces analogues, mais, des chants populaires qu'entonnaient les anciens catholiques genevois le jour de la naissance du Sauveur, il ne nous est resté que cette ritournelle d'un noël enfantin, qui retentit encore vers plus d'un foyer domestique lorsque la jeune génération trouve la *tronche* bien garnie :

Challende est venu,
Son bonnet pointu,
Sa barbe de paille ;
Cassons des annailles,
Mangeons du pain blanc,
Jusqu'au Nouvel-an.

Le souhait exprimé par ces dernières

lignes ne porte plus que sur huit jours, mais anciennement, l'année commençant à Noël, il se rapportait bel et bien aux douze mois complets.

On sait que les *annailles* ou *alagnes* sont des noisettes ; quant au mystérieux *Challende*, appelé çà et là *le Bon enfant*, et à sa femme la *Chauche-vieille*, *Trautzevillhe* ou *Quauquemare*, ce sont des personnages bien connus des enfants, et dont la généalogie et la biographie seraient trop longues pour les placer ici.

III

Bien d'autres sujets que les jeux ont fourni matière à la composition de ces kyrielles enfantines que nous voudrions sauver du naufrage dont les menace la tendance du jour.

Nous aimons à entendre le gamin adresser la parole à l'*escargot*, au limaçon, dit l'Académie, et lui dire, sur le ton d'un chanoine qui récite son bréviaire :

Escargot ! Escargot !
Montre-moi tes cornes,
Ton père et ta mère sont sur les toîts,
Qui mangent de la soupe aux pois
Avec une cuiller de bois ;
Si tu ne les montres pas,
Je te donnerai sur les doigts.

Ou bien en patois vaudois :

Etzèrgo ! Etzèrgo !
Montra-mé té cornes,
Se te ne lé montré pas,
Te ne vèré pas
Ton père et ta mère
Que regatton (roulent) dé pai (pois),
Sû le tai (toit)
A Djan Bénai

Voici une rime parisienne sur le même sujet :

Colimaçon borgne,
Montre-moi tes cornes.
Si tu ne me les montres pas,
Je le dirai à ton père
Et à ta mère
Qui sont dans la fosse,
A cueillir des roses.

La comparaison entre ces formulettes n'est certes pas en faveur de la capitale de la France ; car, loin d'être borgne, le colimaçon est doué de quadruples organes visuels très-remarquables par leur conformation.

Nous aimons aussi à voir le gamin procéder gravement à la fabrication du sifflet de saule, *dou chebllet*, comme on dit en patois.

Ecoutez-le. Il va faire *saver* le bois.

Vous ne connaissez peut-être pas ce verbe qui se prononce souvent *chaver*. Il indique l'action de faire déverser la *sève* entre le bois et l'écorce. Le brin qui doit former l'instrument musical est frappé en le tournant en cadence, tout en chantant :

Sauva ! Sauva !
Marasauva !
Se té sauvé bein,
T'éré de bon vin ;
Se té sauvé mau,
T'éré de la psse de tzevau !
Vau ! Vau ! Vau !

Cette formule appartient au canton de Vaud ; celle dont les enfants se servent dans les environs de Genève est beaucoup plus courte :

Sava ! Sava ! Pélerin !
Y a mé d'édie
Que de vin.
Vein ! Vein ! Vein !

Voici une formule que nous avons recueillie à Vetraz, village d'origine romaine, car son nom est une contraction évidente de *via strata :*

Sôva ! Sôva ! Vein !
Y a tié (ici), m'ai d'édie que de vin ;
On gran de sô (sau, de *sal :* sel)
Fô savô ;
On gran de ri (d'*oriza :* riz)
Fô sorti ;
Ti ! Ti ! Ti !

Nos recherches ont été vaines pour recouvrer le commencement d'une formule vaudoise où une fée, la fée des Chênes, joue son rôle :

. . . . . .
Kan la Drion sara mourta,
On lhy fara n'outra piota.

Keina piota ?
N'a piota dé läau (loup)
Pé cori coma lé fäau (fées),
Fäau! Fäau! Fäau!

L'empirisme se glisse quelquefois dans ces compositions juvéniles. Le hoquet, *l'hoquet* ou le *loquet*, comme le veut la langue populaire, est un mouvement spasmodique connu de tout le monde. On peut se le procurer par une formule. Pour le faire passer, on use d'une autre, qu'il suffit de répéter cinq fois sans reprendre haleine :

J'ai le loquet,
Qui l'a fait ?
C'est Jésus.
Vive Jésus !
Je ne l'ai plus.

Ou bien :

J'ai le loquet,
Dieu me l'a fait ;
Dieu me l'ôtera
Quand il voudra !

Suivant une antique coutume, proscrite par les personnes qui estiment constituer

la société la plus distinguée, l'éternuement, considéré comme un signe augural qu'il faut promptement rendre favorable par une bonne parole, fait naître mille souhaits : *Contentement !* se disent les vieillards.

Dieu te fasse sage
Et grand garçon !

est le vœu de la mère ; nous donnerons plus loin la formule des amants ; voici celle des gamins :

Dieu te bénisse
Et te fasse le nez gros comme la cuisse !

Les polissons en ont une que nous laisserons où elle est. *A vos souhaits !* est d'un usage aussi général que : *Dieu vous bénisse !* traduction chrétienne du salut païen : *Que Jupiter te conserve !* Les facétieux de profession croient être fort spirituels en s'écriant :

Cinq cent mille francs de rente,
A moi les revenus !

La nourrice endort l'enfançonnet, en le berçant dans ses bras, lui chantant sur un air dont la monotonie fait le principal mérite :

Doôdo, fanfan dôdo,
Ta maman est là-haut,
Qui fait cuire un petit gâteau
Pour l'enfant qui dô (dort),
Doôdo, doôdo.

*

Fais noôno,
Colin, mon petit frère,
Fais noôno,
Tu auras du gâteau!
La maman est en bas,
Qui tricote des bas:
Papa est en haut,
Qui fait le gâteau.
Fais noôno, etc.

Nous avons recueilli plusieurs de ces *berceuses* ; aucune n'est plus jolie que celle des *Chanteurs ambulants*, pièce représentée au théâtre de la Porte Saint-Martin en 1866 :

Dôdo, l'enfant dô,
L'enfant dormira tantôt.
Qu'il est beau l'enfant, les lèvres mi-closes !

Ses cheveux sont blonds comme des fils d'or.
Ses yeux étonnés, entr'ouverts encor,
Semblent des bluets perdus dans les roses.
Dôdo, l'enfant dô,
L'enfant dormira tantôt.

Le somme est accompli. Que ne dit pas alors la maman à son *mioche ?* Regardez le bébé, agitant ses petites mains, par un mouvement oscillatoire naturel aux très-jeunes enfants ; la maman en régularise la cadence, tenant les menottes et chantant à demi :

Ainsi font, font, font,
Les petites marionnettes.
Ainsi font, font, font,
Un petit tour
Et puis s'en vont !

Ou bien, elle prend le petit doigt et le tourne délicatement en disant :

C'est le petit glin-glin,
Qui fait le tour du moulin,
Qui lave les écuelles,
Cassant les plus belles,
Et qui fait Mia-au !
Mia-au ! Mia-au ! Mia-au !

L'écriture ne saurait rendre le geste rapide, chatouilleux et caressant qui ac-

compagne ces derniers mots. Plus tard, la mère fera valoir l'importance de son propre petit doigt « qui lui dit tout », mais nous n'en sommes pas là ; observons seulement que *glin*, dont on a formé le réduplicatif *glin-glin*, pour désigner le plus petit des doigts, semble être un dérivé de l'allemand *klein*, petit.

La formulette précédente a beaucoup de variantes ; quelquefois la mère, prenant successivement tous les doigts, du pouce à l'annulaire, adresse à chacun d'eux une des lignes suivantes :

C'est lui qui va à la chasse,
C'est lui qui a tué le lièvre,
C'est lui qui l'a fait cuire,
C'est lui qui l'a mangé ;

Puis prenant le petit doigt, elle termine en disant :

Et le petit glin-glin,
Qui était derrière le moulin,
Disait : Moi j'en veux !
J'en veux ! J'en veux ! J'en veux !

Une autre caresse en touchant légèrement le front, chacun des yeux, le nez,

la bouche, le menton et, au dernier mot, remontant vivement au point de départ :

Grand front,
Petits yeux,
Gros yeux,
Nez croquant,
Bouche d'argent,
Menton fleuri,
Croquons l'ami !

De la nourrice, le rejeton de la famille passera au grand-papa qui, assis sur son fauteuil, prendra le petit marcheur sur son genou et le fera sautiller comme un cavalier inexpérimenté, en lui répétant :

Atahiu, mon bidet,
Qui trotte, trotte et fait des pets :
Boum ! Boum ! Boum !

Pardon du mot incongru que nous venons d'inscrire et qui se trouve si souvent dans nos formulettes ; nous l'avons prononcé au nom de la science qui permet beaucoup, purifiant tout ce qu'elle touche. D'ailleurs, notre formule est vieille ; en la tronquant, nous perdrions sa valeur. C'est le propre des rosses de

mal digérer; or ce bidet qui *vente* en trottant, la formulette nous dit que c'est un *atahiu*, c'est-à-dire un vieux cheval, une rosse, car, tant ce mot qu'*estahiu*, avaient, au treizième siècle, le sens de cheval énervé, de mauvaise monture, comme on le voit dans les poésies de Baude Fastoul d'Arras qui écrivait à cette époque :

Et mes roncis est **estahius**,
Ne veut issir fors des courtiex.

Ajoutons qu'en languedocien, le mot *atahut* sert à désigner le tréteau sur lequel on place les morts à l'église, le comparant ainsi, à tort ou à raison, à un cheval de mauvais augure.

La vieille formule s'est ainsi transformée dans les bouches délicates :

Atayau, mon bidet,
Porte des poires,
Porte des pommes,
Et Guillaume, son bonhomme !

Encore une caresse de la maman : elle croise les bras de l'enfant, croise aussi

les siens ; les quatre mains se serrant à cette rimette :

Mon compère,
Ma commère ;
Nourrisson,
Tire galisson !

Les bras se décroisent et les mains se rejoignent de manière à former un espace plus ou moins rectangulaire. La rime continue :

J'ai fait faire un cabinet
Pour mon père,
Pour ma mère
Et pour moi (toi) ;
Sors du bois !

Ce jeu s'exécute souvent entre deux enfants du même âge et nous avons vu, plus d'une fois, la seconde partie de la formule servir d'emprô.

A ceux d'entre eux dont le caractère léger et mobile passe, sans motif apparent, de la joie à la douleur et vice versâ, les gamins disent :

Chante-à-pleurs, chante-à-ris,
Ouvre la porte à ton mari
Qui demande de la soupe au riz.

Cette rime n'a pas grande valeur, la suivante s'adresse à ceux dont la gourmandise a été mystifiée comme à ceux dont les nausées accusent l'intempérance :

Attrapa goliâ
La coue du Molâ.

Gouliard avec le sens de gourmand appartient au vieux français, il est toujours employé dans la langue populaire de Genève. Quant à la *queue du Molard*, c'était l'extrémité de la place de ce nom qui, dans les anciens temps, se projetait sur le Rhône et qui était munie de latrines où la rime renvoie les jeunes victimes de leur appétit désordonné.

A l'enfant que sa bouche mène et qui demande ce qui cuit dans la marmite, on répond dilatoirement : « Des coqs-si-

grues et des poires Merlin » ou « Des ortolans et des poires Merlin. »

Les *coqs-si-grues* sont des échassiers imaginaires, des coqs aussi haut montés que des grues.

La Fontaine a chanté l'ortolan, toujours cher au palais des gourmets :

> Autrefois le rat de ville
> Invita le rat des champs,
> D'une façon fort civile,
> A des reliefs d'ortolans.

L'ortolan est une sorte de passereau bien engraissé, qui a pris son nom de l'*hortus* ou jardin voisin des maisons, séjour qu'il préfère ; en quelques lieux, on donne aussi ce nom à la petite linotte des vignes qui, en sa saison, a toujours sa valeur dans l'art culinaire.

Quant aux poires portant le nom du fameux enchanteur écossais du cinquième siècle, lorsqu'on les partage, elles offrent des phénomènes analogues à ce que nous apprend le Koran des fruits que les élus cueillent dans les délicieux jardins du prophète de Médine.

Nous avons d'ailleurs des réponses évasives pour toutes les questions qui n'ont pas leur raison d'être ; en voici quelques exemples pris au hasard :

Qu'est-il devenu ?
Il est tombé dans un puits où il s'est brûlé la barbe.

*

Où est-il allé ?
A Piogre pour ferrer les mouches, ou : pour ferrer des chats.

Ou bien : « A Mississipicacafouyà » — « A Mississipi-la-Griotte. » — Ou encore : « A Missipipi-la-Galette, » nom qui figure dans une chansonnette populaire dont voici le premier couplet :

Au delà du pôle antarctique,
Entre Cocagne et le Pérou,
Il est une île fantastique
On ne sait pas trop au juste où ;
Le bien y sort de toutes choses,
Rien d'inutile ou de malsain ;
Les chardons donnent du raisin,
Et le chiendent produit des roses...
Vers ce beau pays
Filons, mes amis,
Sans tambour ni trompette ;
Allons vivre à Missipipi,

A Missipipi,
A Missipipi-la-Galette!

*

Où vend-on ceci?
Là ous'que l'on vend des pipes.

*

Où trouve-t-on cela?
Vas-en chercher sur la Pierre-à-Niton.

*

Comment prend-on les rates?
On les prend comme on les attrape.
Quand on ne peut pas les attraper,
On les laisse courir au grenier.

*

Quoi?
Coi, coi,
Les corbeaux sont au bois.

*

Comment se font les enfants?
De quoi je me mêle!

*

Quelle heure est-il?
Midi.

A cette question, on répond aussi :

C'est midi ;
Qui l'a dit ?
La Judith ;
Où est-elle ?
Dans sa chapelle ;
Qu'y fait-elle ?
Des dentelles ;
Pour qui ?
Pour Jésus-Christ.

Le dernier vers offre les variantes : *Pour mon mari, Pour la Vierge Marie;* une version termine ainsi :

Pour qui ?
Pour son petit ;
Comment est-il gros ?
Comme un tonneau ;
Qui est le parrain ?
Monsieur le Villain ;
Qui est la marraine ?
Madame la Villaine ;
Qui fera le gâteau ?
Monsieur du Crapaud.

On chantonne à la petite fille qui fait quelque question d'enfant terrible :

Maman, les petits bateaux
Qui vont sur l'eau,
Ont-ils des jambes ?
Non, ma fille,
Car pour marcher
Il faut des pieds,

S'ils n'en avaient pas,
Ils ne marcheraient pas.

La réplique ne se fait guère attendre :

Maman, je n'ai que cinq ans,
J'aime les joujoux d'enfants;
Papa veut que je raisonne
Comme une grande personne;
Moi je dis que les bonbons
Sont meilleurs que la raison.

« Tâte voire si le nez te branle » est la réponse toute prête pour l'enfant qui demande une chose impossible, et s'il laisse apercevoir la déception qu'il éprouve, ses camarades le consolent en lui chantant sur les talons ce refrain, type d'une chanson bien connue :

Ah quel nez !
Ah quel nez
Allongé,
Tout le monde en est étonné !

Le Moyen-âge faisait couper le nez à certains criminels, de là une sorte de réprobation pour les nez par trop camus. Plus d'une fois, nous avons eu à faire réparer des statues de saints que, dans leur fureur, les Hérétiques avaient privées

de leur protubérance nasale. Plus tard, la mode changea, l'expression : *Avoir un pied de nez*, et même plus, devint aussi caustique, aussi mordante que l'avait été celle de : *S'être cassé le nez*. Quel Genevois ne connaîtrait pas ce couplet d'une chanson de l'Escalade :

Mais Picot ne fut pas habile
A faire jouer son petard ;
Son dessin point ne réussit
Par un des nôtres, Dieu merci,
Qui fit tomber une Coulisse
Où Picot eut *trois pieds de nez.*

Ce n'est pas seulement à l'enfant, mais à toute personne qui fait une demande inadmissible, qui a porté ses prétentions trop haut et dont l'attente a été trompée, que nous disons dérisoirement, empruntant la langue des veneurs du Moyen-âge :

As-tu connu Giraud ?
Eh bien, torche Miraud !

Les désillusions enfantines ont encore fait naître cette rime :

Ah ! quel désespoir,
Ma pipe est tombée dans le lavoir ;

Ah! quel désespoir,
Je ne peux plus la ravoir!

Les polissons remplacent *lavoir* par un dérivé du germanique *erde* qui, entre autres inconvénients, a celui de détruire l'assonnance.

Aux enfants insistant pour qu'on leur raconte une historiette, les paysans disent :

Y avai on coû on isé sû'na motte,
La veica totta.

Ou bien :

Fablla sû fablla :
'Na polaille a kaka su 'na trablla.
X (l'indiscret) y a vû fumâ,
Poué y a été croquâ.

Observons qu'en patois, *fable* se dit de toutes les formules et rimettes enfantines, de tous récits vrais ou faux; il en était de même en vieux français, témoins ces vers du *Saint-Graal :*

De lui plus ne pallera-on
Ne en *fable*, ne en chançon.

A l'écolier qui s'obstine dans sa ma-

nière de voir, son camarade accède par cette facétieuse formule :

Tu as raison,
Moi j'ai tort :
Baise mon croupion,
Nous serons d'accord !

Le glossaire genevois qualifie de *rapportapet* l'enfant qui se complaît à faire des rapports, à dénoncer toutes les fredaines de ses camarades qui le poursuivent en le huant avec une formule trop grossière et trop peu spirituelle pour que nous puissions l'enregistrer. Tous nos lecteurs la retrouveront par les assonnances : *rapportapet*, *cornet*, *paquet* et *Coppet*.

Enfant ou homme fait, le menteur est, chez nous, qualifié de *neuret ;* une bourde est une *feinte à neuret* ou *à la neuret*. « Cette locution proverbiale, dit Humbert dans son *Glossaire genevois*, très-connue dans la rue du Rhône et dans les rues avoisinantes, tire son origine de feu *Neuret*, grand chasseur et grand hâbleur. » Il vaudrait peut-être mieux dériver de

neré ou *neret*, adverbe patois, encore usité sur la terre vaudoise avec le sens de : *non, ce n'est point cela.*

Les tribulations imaginatives soit d'un enfant au caractère pensif et rêveur, qui se hasarde à faire, pour la première fois, une course solitaire dans la campagne, soit d'un petit maraudeur dont l'esprit est troublé par les appréhensions du remords, sont très-joliment rendues par une narration dont il suffit de citer un fragment pour faire juger de l'ensemble.

En passant près d'une église, j'ai entendu un homme qui chantait : *Te Deum ! Te Deum !*
J'ai cru qu'il disait : *Voici l'homme ! Voici l'homme !*
J'ai eu peur et je me suit'ensauvé.

En passant près d'un moulin, j'ai entendu qu'il faisait ; *Tic tac ! Tic tac !*
J'ai cru qu'il disait : *Mets dans le sac ! Mets dans le sac !*
J'ai eu peur et je me suit'ensauvé.

En passant dans un bois, j'ai entendu un cocu qui chantait : *Cou-cou ! Cou-cou !*
J'ai cru qu'il disait : *Coupe le cou ! Coupe le cou !*
J'ai eu peur et je me suit'ensauvé.

Les collégiens se délectent avec des dialogues *farcis* dont voici quelques échantillons :

Qui tua sicut ?
Voluntas

D'après le passage du Pater : *Voluntas tua sicut.*

Qu'y a-t-il dans cette maison ?
Simul diversitas,

Six mules, dix verres, six tasses.

Quel est le mot qui a le plus d'I ?
Quel est celui qui a le plus d'E ?
Simili. — Simile.

Six mille I. Six mille E.

En voilà assez, peut-être déjà trop.

Des enfants comme des grandes personnes qui se plaignent continuellement de l'état de leur santé et dont l'appétit dément les paroles, on dit :

Il a la maladie de Saint-Gagâ.
Il mange bien et ne boit pas mâ.

Nous avons entendu dans le même

sens : « Il a la maladie du renard, il mangerait bien un poulet. »

On sait avec quel inconscient sans-gêne les enfants font voltiger les hannetons qu'ils retiennent captifs par un fil attaché à la patte. Pour les encourager, ils leur répètent sans relâche :

Hanneton vole ! Vole ! Vole !
Hanneton vole ! Vole donc !
Ton père est à l'école,
Qui apprend sa leçon.
Hanneton vole ! Vole ! Vole !
Hanneton vole ! Vole donc !

Si l'oiseau qu'il élève est attaqué par la pépie et qu'il périsse, le gamin est tout consolé en disant qu'il avait :

La pipi,
La mimi,
La crevaison.

L'égoïsme naturel aux enfants est bien noté dans cette rimette :

Donner, donner,
Fait mal aux pieds ;
Rendre, rendre,
Fait mal au ventre !

Et s'ils trouvent quelque objet perdu, ils estiment en être devenus propriétaires légitimes et absolus dès qu'ils ont crié : *Point de moitié !* et qu'ils ont articulé la formulette :

Qui a perdu ?
J'ai trouvé !
C'est la bourse à mon curé ;
Si je le dis trois fois,
C'est à moi !

Dans la composition originale, le mot *bourse* était remplacé par un équivalent de *scrotum*, qui n'est plus de mise aujourd'hui et qui servait aussi bien à désigner une bourse à argent qu'une blague à tabac.

Le désir de posséder est un des plus vifs chez les enfants. Rien de plus ordinaire que de leur voir faire entre eux des marchés et des échanges où la loyauté ne brille guère. C'est au plus fin. Nous en avons vu un qui, ayant envie du couteau d'un autre, lui dit :

Passe-moi voire ton couteau,
Dis : grec, et souffle dessus ;
Ton couteau est soufflé,
Il est à moi !

Les spectateurs applaudirent. Ajoutons, à l'honneur des anciens jours, que cette formulette est moderne, la privation d'assonnances le prouve. On sait que *souffler* a, dans l'argot et même dans la belle langue, la signification de voler adroitement.

Que l'acquisition ait lieu par troc ou autrement, elle n'est considérée comme valable qu'autant qu'elle est sanctionnée en disant :

Pache, pache faite,
Trente sous pour la défaite !

Une pression de mains accompagne la formule ; les confiants touchent *de bonne Eglise*, les rusés touchent *de bonne botte*, c'est-à-dire sur le dos de la main, ce qui, dans la jurisprudence enfantine, implique la réserve mentale des droits de conteste.

D'ailleurs, l'enfant qui, pour la première fois, possède quelques sous, ne manque pas, pour témoigner combien il est satisfait, de le faire *briner* avec joie en s'écriant :

Frelique, freloque,
Je m'en moque,
J'ai de l'argent dans ma poche !

Tondu ! Bondu ! Bescu !

est une formule avec laquelle les gamins accueillent injurieusement celui d'entre leurs camarades dont les cheveux sont coupés *à la malcontent*, sont rasés, pour nous servir du mot français.

Cette expression remonte à une antiquité reculée. Aux yeux des Gaulois, la honte était l'inévitable partage de ceux qui avaient été dépouillés de leur chevelure. Le préjugé a duré longtemps, il n'est pas effacé. Jamais la tête des rois mérovingiens, ces rois *chevelus* par excellence, n'atteignit la splendeur de la perruque de Louis XIV. Il fallut toute la

puissance de Napoléon Ier pour couper les *queues*, les *ailes de pigeon* et les *oreilles de chien* des soldats de ses armées. De nos jours, et un peu partout, le paysan, jeune ou vieux, tient à ses mèches temporales autant et plus que les femmes qui ont le mieux l'art de les tourner en *accroche-cœurs*.

Le prêtre chrétien rase une partie de sa chevelure en signe de renoncement au monde, et la Justice tond toujours ses forçats.

Nos mots *pelé* et *mâpelu*, ainsi que plusieurs locutions proverbiales : *Etre né coiffé ; — Si je fais cela, qu'on me tonde ! — Se soucier aussi peu des raiz que des tondus*, témoignent, aujourd'hui encore, de la répulsion qu'inspirait autrefois une tête complètement rasée.

La loi salique, édictée en 798, n'entendait pas raillerie au sujet de la chevelure, surtout de celle des enfants :

« Quiconque aura coupé la chevelure d'un jeune garçon, sans la participation

de ses parents, sera condamné à payer 1800 deniers (fr. 5994).

« Quiconque aura coupé la chevelure d'une jeune fille, sera condamné à payer 2500 deniers (fr. 8325). »

La tonsure, et même l'épilation violente, étaient des peines légales dans le vieux droit suisse. Ecoutez Bridel dans le *Sauvage du lac d'Arnon*, la scène appartient au douzième siècle :

« En vertu d'une ancienne coutume de Thoun, tout étranger qui frappe un habitant avec le poing ou avec un bâton, est arrêté, attaché à un tronc d'arbre et *tondu très-près* par un valet de justice : mais si le sang du plaignant a coulé, on lui *arrache violemment toute la chevelure*, et son crâne est bientôt tout en sang : puis dans cet état, on le conduit hors de la banlieue, avec défense d'y rentrer sous peine d'être marqué avec un fer rouge entre les deux épaules. »

On peut descendre beaucoup plus bas dans l'ordre chronologique et trouver

encore des peines semblables. Des ordonnances bernoises pour le Pays Romand, dirigées contre les Payens, Sarrasins et Rodeurs, en date du 15 août 1726, enjoignent de sonner le tocsin pour donner le signal de saisir ces individus « et les ayant saisis, les conduire au Ballif qui sera le plus voisin, auquel il est commandé par les présentes de les faire tous *tondre* par l'exécuteur ou l'écorcheur et faire fouëtter les hommes et les femmes robustes, etc. »

La calvitie était considérée comme chose ignoble chez les Romains. Nul honneur ne fut plus apprécié par César que le droit de porter constamment une couronne de laurier qui dissimulait la nudité de son crâne, et l'on connaît l'épigramme de Martial adressée à un homme qui, sous prétexte d'un mal d'oreilles, cachait sous des bandelettes la partie chauve de sa tête :

Non aures tibi, sed dolent capilli.

Tâchons d'expliquer les trois mots de la formule qui nous occupe. *Tondu* n'offre point de difficulté, mais il n'en est pas de même de *bondu*. Nous pensons qu'il faut écrire *bond'hu* et décomposer en *bon d'hui* : *bon du jour ; bon* étant ici l'équivalent de *sot*, acception très-reçue, car *bon* et *bête* sont des mots accolés comme synonymes dans plus d'un dicton vulgaire. Si notre interprétation est juste, *bondu* équivaut à *sot de la fête.*

Bescu est formé de *bis* et de *acus*, ce mot signifie : *qui a deux extrémités semblables ;* il devrait s'écrire *besacu*, comme on le prononce en patois, et comme l'Académie écrit *besaigüe*, terme d'une formation identique. Notre mot, pris dans l'emploi spécial que la formule lui assigne, signifie : *aussi dépourvu de poils sur la tête que sous les pieds.*

En résumé, **Tondu ! Bond'hu ! Besacu !** est une huée qui se traduit nettement par : *Tondu ! Sot ! Qui a la tête nue comme la plante des pieds !*

Certains enfants, habitués à manger entre les repas, ne trouvent rien de bon à table; malheur à eux si leurs camarades l'apprennent, car ils les poursuivent avec une huée interminable que voici sous sa forme la plus simple :

Enfant gâté,
Veux-tu du pâté ?
Non, ma mère, il est trop salé.
Veux-tu du rôti ?
Non, ma mère, il est trop cuit.
Veux-tu de la salade ?
Non, ma mère, elle est trop fade.
Veux-tu du pain ?
Non, ma mère, il ne vaut rien.
Enfant gâté,
Tu ne veux rien manger;
Enfant gâté,
Tu seras fouetté !

L'exécution du châtiment n'a pas tardé, nouvelle huée :

Cul fouetté,
Marjolé,
Avec du beurre et du salé!

Marjolé n'est autre que le vieux français *mariolé* : taché, marbré, dont le radical appartient peut-être au breton *marella* : bigarrer.

L'enfant puni a une consolation toute formulée :

Les papas et les mamans,
Sont des gens bien contrariants :
Pour la moindre petite sottise,
Vite, ils relèvent la chemise
Et pan ! pan ! pan !
Sur le cul du petit enfant.

Si le jeune coupable a un caractère revêche et porté à la révolte, il ne manque pas de se retirer à l'écart en chantonnant cet ironique aparté :

Oh ! maman mignonne,
Si vous m'aimez bien,
Prenez une verge,
Fouettez-moi bien,
Car je vous assure
Que les petits enfants
Ont de la malice
Avant que d'être grands.

Nous aurions voulu pouvoir retrancher ou modifier un mot des rimettes précédentes, car l'Académie, après l'avoir défini d'une manière fort triviale, ajoute : « il est très-familier et souvent bas. » Le corps savant lui substitue *derrière* et donne : *S'écorcher le derrière* et *Montrer*

le derrière, comme exemples à suivre. Les applications ne sont guère plus heureuses que le mot, générique nécessairement opposé à un autre terme, qu'il faut décrire ou tout au moins mentionner. Ainsi, pour la tête, l'occiput est le *derrière* du visage, comme dans le tronc, le dos est le *derrière* de la poitrine. Nous n'avons pas de corrélatif à rechercher, et nous estimons trop nos lecteurs pour supposer qu'aucun d'entre eux soit assez impoli pour qualifier de *derrière* l'attribut distinctif de Vénus Callipyge.

Les enfants qui avaient subi la peine du cachot, étaient autrefois gratifiés d'une rime dans laquelle le mot *carluche*, l'un des nombreux synonymes genevois de prison, jouait son rôle. Il nous a été impossible de la recouvrer d'une manière intégrale, mais elle ne devait pas s'éloigner beaucoup de :

Luche, luche !
Dans la carluche.

Encagé, encagé !
Du bon beurre et du salé !

Sans avoir été ni tondus, ni flagellés, ni emprisonnés, certains enfants, souvent spirituels et doux, ont la mauvaise chance de servir de badauds à des gamins qui ne les valent pas et qui les huent tantôt avec le cri : *Gringôre !* comme à Annecy, ou *Maïôle !* comme à Genève et dans le canton de Vaud, tantôt en chantonnant des rimettes dont voici deux exemples que l'on entend tous les jours dans nos rues :

Père Zizy, la bouteille !
Qui n'a qu'une oreille !
Son père en a deux !
Tirons-lui la queue !

*

Oh ! la maïôle !
Qui n'a qu'une épaule !
Son père en a deux !
Coupons-lui la queue !

Gringôre est-il une allusion au poète Pierre Gringore ou Gringoire, mort en 1547, et dont la laborieuse vie n'eut pas

une fin plus heureuse que celle de la plupart de ses confrères, nous l'ignorons.

Dans son *Conservateur suisse*, le doyen Bridel estime que l'exclamation vaudoise est un souvenir de Maïole, abbé de Cluny, sous la direction duquel la reine Berthe plaça le monastère de Payerne en 962. La valeur péjorative de son nom viendrait de ce que ce personnage éminent se laissa prendre, en 972, dans les gorges des Alpes par les Sarrasins, qui ne le relâchèrent qu'après lui avoir fait payer une rançon de mille livres d'argent. Maïole étant mort en 993, cette date montre combien certaines de nos rimes enfantines peuvent être anciennes. Quelques actes genevois mentionnant un Maïolus, prêtre et chancelier du royaume de Bourgogne, nous font même remonter jusqu'à l'an 912.

Une variante des huées précédentes commence par : « Henry la quinôle ! » ce dernier mot est un terme caressant employé vis-à-vis des jeunes enfants :

Viens ici ma *quinôle,* ma petite *quinôle,* c'est-à-dire : mon petit, mon plus petit, par allusion au *cinquième* (quintus) doigt de la main qui est le plus petit. Dans notre rime, il est employé par extension avec le sens d'enfant gâté.

Encore un mot sur l'un ou l'autre des Maïolè, puisque nous y sommes. Le gamin dont le fond de pantalon déchiré laisse passer le *pantet* de sa chemise ne manque pas d'en être désagréablement averti en entendant glapir derrière lui :

Maïôle !
Oh ! la maïôle !
Les belles étrennes !
Patte au cul pour six semaines.

Il est bon d'avertir qu'à Genève *patte* est un synonyme de chiffon, mauvais linge.

Bien que notre ancien système monétaire ait cessé d'être en usage depuis 1838, on dit toujours d'un prodigue, qu'*il a fait de son florin, cinq sous,* et l'on entend encore, de loin en loin, le

cri superlatif du mépris des gamins d'autrefois pour celui de leurs camarades qui avait commis une faute honteuse :

Pas pour deux quarts !

Deux quarts, c'était la moitié du sol ou sou, coté trois centimes et cinq sixièmes au moment de la suppression de cette monnaie ; le florin équivalait à douze sous.

Les rimes précédentes en rappellent une foule d'autres à notre souvenir. En voici une qui s'adresse au jeune chasseur endossant pour la première fois le fusil et la carnassière ; elle doit être ancienne car le mot *zique* pour poire à poudre, et *zicô* pour celui qui la porte sont depuis longtemps tombés en désuétude :

Où t'en vas-tu zicô,
Avec ta zique de peau ?
Je m'en vais par là-haut,
Faire la chasse aux moineaux !

La vue de la corneille, du corbeau et de ses autres variétés, oiseaux de mau-

vais augure, est saluée par les gamins en ces termes :

Corbeau ! corbeau !
La matagace.
Ta mère t'embrasse.
Les pieds te brûlent,
Ta langue hurle :
Coua ! Coua ! Coua !

Cette rime a quelque analogie avec celle d'Etagnières dont les habitants portent le sobriquet de *Corbè* ou *Corbi :*

Corbi, corbasse,
La mort t'eimbrasse;
Cor dein ton nid,
Tè petits san pèris.

La *matagace* est la pie-grièche. Bonivard emploie *courbasse* pour femelle du corbeau dans le dicton : « Jamais mauvaise courbasse ne ponnit bon œuf. » On raconte, dans un certain village, qu'un vol de corbeaux s'abattit sur la carcasse d'un cheval gisant dans les champs ; n'y trouvant que les os, les chantres des funérailles s'envolèrent en criant : *N'y a que l'ou ! N'y a que l'ou !* d'où le sobri-

quet de *Niaquelou* resta aux habitants du lieu. D'autre part, l'auteur de la chanson de l'*Escalade* dit qu'en mangeant les Savoyards, les corbeaux

. . . . santeron cro cro
Vo chouanti bein lei ravé u barbo.

Voilà trois voix données à l'oiseau au noir plumage. Le savant Dupont de Nemours, qui l'a examiné de très-près, a reconnu que le corbeau prononçait les vingt-quatre mots suivants :

Cra, crac, crae, crao, craon, cre, crea, creo, creon, cro, croe, cron, crona, crone, crono, cronon, croo, grass, gronass, groness, grononess, gronoss, gronss, gross.

Si nous soumettons ce nombre de phoniques au calcul des alternations ou permutations, nous arrivons à cette conclusion que les corbeaux, s'ils savent combiner les termes de leur vocabulaire, peuvent se communiquer mutuellement six cent vingt sextillions, quatre cent quarante-huit quintillons, quatre cent-un quatrillions, sept cent trente-trois

trillions, deux cent trente-neuf billions, quatre cent trente-neuf millions, trois cent soixante mille pensées. Comment s'étonner après cela que les prêtres des religions antiques, qui se vantaient de connaître le langage des oiseaux, aient choisi le corbeau comme le plus prophétique des augures !

La morgue de l'enfant qui se pavane sous un habit neuf, blesse d'une manière très-vive la susceptibilité orgueilleuse de ses camarades ; ces derniers prennent leur revanche par une huée, entonnant à pleine voix :

Jean patagan,
La canne à la man,
L'épée au côté,
La bouse sur le nez !

Bouse est le plus souvent remplacé par un diminutif du substantif *être*, mot académique, mais trop bas pour l'écrire en toutes lettres. Cette rime s'adresse aux garçons plus grands que leur âge ne

le comporte, circonstance expliquant le mot *patagan*, altéré pour la rime, et qui n'est autre que *patagon*. Magellan découvrit la Patagonie en 1519, et, vers 1622, la plus grande pièce d'argent frappée à Genève reçut le nom d'écu *patagon*. Ces dates paraissent limiter celle de notre formulette.

Si, par sa taille, le gamin se rapproche plus du Lapon que du Patagon, si la jaquette est trop longue, si les canons du pantalon ont besoin d'un retroussis, écoutez la *rengaîne* propre au cas :

Petit homme
Rabotu,
Petit de jambes,
Bas du cul !

Le prénom *Jean*, que nous avons vu dans l'avant-dernière formulette, était autrefois l'objet d'une dévotion extrême ; on le rencontre dans une foule d'expressions et de locutions où il n'a pas grand chose à faire. Ainsi nous donnons au jeu du *Cheval-fondu*, dans lequel, en sautant

par dessus leur camarade plié en deux, les gamins crient :

Tiens-toi bien !

le nom de *Passe-Jean* ou *Saute-Jean*. Nous avons aussi le jeu de *Jean, je suis sur tes terres*, dans lequel les enfants, usant d'une forte ellipse, s'écrient :

Jean, suis sur tes terres, Lalirette !

Le simple enfant est en tel estre
Que Adam en paradis terrestre,

dit Bonivard. Notre vieux philosophe se trompe ; La Fontaine est plus vrai lorsqu'il avance que

Cet âge est sans pitié.

Les enfants sont essentiellement égoïstes, ingrats et si peu pitoyables de leur naturel, qu'ils ont des injures spéciales pour les pieds bots, les cagneux et les bossus ; ces malheureux sont exposés à entendre plus d'une fois fredonner quelque kyrielle du genre des suivantes :

Jean-Jean boiteux,
La béquille à trois yeux !

*

Où vas-tu donc Benoît,
Avec ta jambe de bois ?
Je m'en vais à Paris,
Chercher ma jambe de buis.
Où l'as-tu donc laissée ?
Au coin d'une cheminée ;
Qu'y as-tu rencontré ?
Une maison brûlée ;
Qu'y avait-il dedans ?
Trois pauvres petits enfants ;
Que leur as-tu donné ?
Trois sous pour les amuser ;
Que t'ont-ils répondu ?
Merci, mon petit bossu !

*

Petit bossu,
D'où viens-tu ?
Je viens de la noce,
J'ai bien ri, j'ai bien bu,
J'ai rempli ma bosse !

Nous trouverons plus loin ceux qui ont les jambes *en manches de veste*, voici le pied bot :

Pied de bœuf,
Vingt-quatre et dix-neuf !

Cette rime nous fait ressouvenir qu'en *claquant* pour jouer *à buffle*, on avait le

droit d'empoigner une main et de l'empêcher de se retourner pourvu que l'on dît, avec autant de rapidité que le mouvement :

Un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, [neuf,
Je tiens mon pied de bœuf.

Les petites filles aiment à huer pour le moins autant que les petits garçons qu'elles secondent volontiers dans cet office. Elles ont même des formulettes spéciales, par exemple, pour taquiner celles de leurs compagnes qui ont plus de propension pour les jeux de l'autre sexe que pour le leur, et qu'elles punissent en leur chantant dérisoirement :

Garçon, garçonnière ;
Péton, pétonnière ;
Qui a vendu ses cotillons
Pour acheter des pantalons !

Au sortir des classes, pour peu que les cours présentent un perron, une pente quelconque, les écoliers se divisent en

deux bandes, l'une s'empare de la position, l'autre se dispose à l'enlever, à *faire une vougne à la citadelle*, en chantant ou plutôt en criant :

A l'assaut !
Saut ! saut ! saut !
Contre les nouveaux !
A l'assaut !
Les Nouveaux
Sont des tonneaux
Pleins de vin
Pour les Anciens !

Les Nouveaux ont une rime pour riposter aux Anciens ou Latins, mais elle nous échappe.

Quiconque a été au collége, connaît les joies du temps d'arrêt officiellement imposé aux études et a gaîment entonné quelque couplet analogue à ceux-ci :

C'est fini, finissons !
Plus d'additions,
De soustractions !
Plus de multiplications,
De divisions.
Au diable les leçons.
Les versions,
Ce sont des chansons !

*

Vivent les vacances,
Plus de pénitences ;
Tous les livres au feu
Et les maîtres au milieu !

L'écolier est libéré, il prend ses ébats au moment des fenaisons, courant suivant les sinueuses lignes des *andans*, sautant et se roulant sur les *cuchets* parfumés, redisant :

Vive juin !
Le pain! le vin!
Il donne,
En la saison
Où la moisson talonne,
La fenaison.

Voici venir l'automne; invité aux vendanges, nous retrouverons le jeune homme dans les vignes, chantant parmi les ceps aux grappes dorées :

On dit que les grives
Piquent les raisins ;
Moi qui ne suis pas grive,
Je les pique bien !

Il en *pique* tant et tant qu'une indigestion survient ; le paysan sourit d'un air

narquois, car il n'aime guère l'enfant de la ville, véritable fléau au milieu de ses cultures, et qu'il qualifie ironiquement de *picâta* ou de *picameurons*.

IV

Dans les campagnes, les jeunes gens ont conservé quelques réjouissances et certaines rimes perdues pour les citadins. Telles sont les *alouilles* ou *alouyes* qui se font le premier dimanche du Carême. La jeunesse se rend au domicile des personnes mariées dans l'année, réclamant un don gracieux, en chantant devant la maison :

Es Alouilles,
La fenna est groussa
Dé quan?
Dé la San-Dian!
Lla fera
Dei biau einfan.
Alouilles! Alouilles!

Certaines localités appellent ce jour le dimanche des *Escarnavex*, littéralement : *hors du temps où l'on mange de la chair ;* les jeunes gens y chantent souvent des satires contre les mariés sans enfants :

Escarnavex ! Escarnavatte !
Une telle est mésalle !

ou bien :

Un tel est moulet !
Escarnavex ! Escarnavex !

Quelquefois la formule revêt une tournure menaçante :

Escarlavai ! Escarlavata !
D'ai de l'amadou dian ma fatta,
Si vo me bailli pa des bou-nions,
De brulô vutra mê-zon !

Le soir, on allume des feux de joie sur les hauteurs, d'où le nom de dimanche des Bordes ou des Brandons donné à ce jour.

Alouille semble être un congénère d'*élieuda :* éclair, et se rapporter aux torches et aux feux de cette soirée ; néanmoins, en patois, on n'attache à ce

mot d'autre sens que celui de gratification; ainsi, lorsque, le soir d'une noce, les époux font aux enfants une *don-ne* de noix, de noisettes, de dragées et d'autres friandises, cela s'appelle *accoullhi les alouilles* : jeter le don. Dans les anciens actes, et encore en patois, les torches des brandons, composées de faisceaux de bois odoriférants tressés avec de la paille, portent les noms de *fatias*, *fax*, ou *fasces*, *falhas*, *failhe* ou *faille*, orthographe employée par Bonivard qui, en parlant des premières assemblées de Huguenots en 1518, écrivait :

« Soubz couleur de faire guet, l'on s'assembloit à belles torches et fallotz et faisoit-on des banquetz tour à tour et chescun le sien et faisoit-on ardre ung brandon, comme l'on a de coustume la première dimenche de caresme, lesquelz brandons s'appeloient *failles*, jouxte la langue savoysienne. »

Dans la *Guerre des Albigeois*, ouvrage remontant à 1210, on lit : « Doncs apor-

ton las *falhas* » : Alors ils apportent les torches.

Quant au bûcher, chaque groupe s'évertue à le faire aussi considérable que possible; garçons et filles à marier dansent autour avec l'espérance de voir leurs désirs s'accomplir avant la fin de l'année. Suivant les lieux, on lui donne le nom de *chaffairou*, *chaffeiro* ou *tsafeiru*, mots qui signifient littéralement : tas de bois destiné à être brûlé, bûcher; en bas-breton, *chaffa* a encore la signification de bois de chauffage.

Dans plusieurs localités, l'usage voulait que l'on s'offrît mutuellement des pâtisseries durant les veilles des Brandons. Cette coutume donnait lieu à plus d'un abus. En 1445, elle fut supprimée à Lausanne par la Grande Cour séculière des Etats, qui défendit d'offrir désormais des *pisa benata* (biscaumes, soit pains d'épice bénits) à tout venant.

La coutume d'allumer des feux le jour de la Purification (2 février), au moment de l'équinoxe du printemps (21 mars) et le jour de la Saint-Jean d'été (24 juin), s'est à peu près complètement effacée; on a tant écrit sur cet usage que nous n'avons qu'un mot à ajouter touchant les feux de la Saint-Jean. Suivant Guiart Desmoulins qui traduisit la Bible de Comestor en 1294, ils sont un souvenir du brûlement des os de saint Jean par ordre de l'empereur Julien; voici ses propres expressions :

« Et cist arsins de ses os est tenut por secont martyre; et cist secont martyre représentent partout li chrestien, car il recuillent au jour de sa Nativité partout les os et les ardent en grant feu..... mais peu de gens sevent que cil feu senefie. »

L'usage des feux allumés sur les monts, soit comme signaux de guerre, soit comme marque de réjouissances publiques, est toujours en vigueur dans la Suisse.

Celui de faire un feu de joie pour célébrer l'arrivée d'un hôte est tombé en désuétude; Bridel le signale encore en 1837 : « Etant dans une haute vallée alpestre, dit-il, les jeunes gens du chalet où l'on m'avait donné l'hospitalité et des chalets voisins, firent un grand bûcher du bois mort d'une forêt prochaine, y mirent le feu quand la nuit fut venue et dansèrent tout autour. A ma demande, pourquoi cela? ils répondirent : c'est pour faire honneur, selon la mode du pays, à l'étranger qui nous a visités. »

Généralement parlant, les usages que nous venons de rappeler remontent aux temps antérieurs à l'occupation romaine, aux siècles où le culte du feu était en honneur. Celui du Soleil a laissé bien des traces : la coutume druidique de saluer l'astre du jour sur les hauts lieux, au moment du solstice d'été, a peut-être son dernier reflet dans nos courses matinales sur la montagne, *pour voir lever le Soleil.*

Les gratifications qui se font encore dans nos campagnes, le jour des noces, au retour de l'église, portent le nom de **pierre à Bernard** ou **à Bernade** : au moment où les nouveaux époux sortent du lieu saint, toute la jeunesse fait une chaîne barrant le passage et que le charme d'une poignée de monnaie est seul capable de rompre. Dans l'expression ci-dessus *bernard* ou *bernade* paraît dériver du celtique *bern*, ayant la valeur de : amas de vivres, rassemblement de personnes ; nous avons démontré ailleurs que ce mot signifiait aussi : rendez-vous de chasse, lieu où l'on se réunit pour manger et se reposer après les exercices violents qui accompagnent toujours les plaisirs de Nemrod.

Bridel nous apprend, dans son glossaire, que les Vaudois donnent le nom de *Bernada* à une vieille femme qui jette du grain sur l'épouse, comme un présage d'abondance, quand elle entre, pour la première fois, dans la maison conjugale.

Empruntons à cet auteur un petit tableau qui nous reporte en 1190 :

« La noce revient de l'église située à quelque distance du village. Deux bergers jouant de la musette *(trouya)* et un *dgigare* avec son violon ouvraient la marche. L'épouse portant une couronne d'épis de froment, de fleurs de verveine, et de branches de guy, venait ensuite donnant le bras à son parrain. Quelques jeunes gens cachés dans une grange voisine en sortent tout à coup, et s'efforcent d'enlever l'épouse. Dans ce combat simulé, les *Tschermallai* (garçons de la noce) repoussent les assaillants et emmènent l'épouse : arrivée à la porte de son futur domicile, dont la façade est décorée de roses et de soucis, et dont le seuil *(lainder)* a été frotté d'huile, elle rencontre la *Bernada,* portant un plat de grains de froment et un trousseau de clefs. La vieille jette sur la nouvelle mariée trois poignées de froment, et lui attache le trousseau de clefs à la ceinture : alors

l'époux la prend dans ses bras, la soulève, la fait sauter par dessus le seuil de la porte, qu'elle ne doit pas toucher, et la voilà dans la maison. »

Concluons par ce mot d'Olivier sur les coutumes alpestres : « La fête de l'été des montagnes, aux chalets d'Aï, s'appelle la **bernausa** ; ce jour-là, les pauvres en l'honneur desquels elle est instituée, y reçoivent, ainsi que les autres visiteurs, une ample hospitalité de crême et de sêré. »

Dans notre jeunesse, on rencontrait souvent des *Epouses du mois de mai*, fillettes villageoises qui, vêtues de blanc et couronnées des fleurs aussi gracieuses qu'odorantes du néflier-aubépin, arbuste auquel nous donnons par excellence le nom de *mois de mai*, venaient, en dansant et en chantant, offrir des bouquets aux promeneurs en leur demandant une étrenne.

« Au printemps, écrivait en 1837, l'auteur du *Canton de Vaud*, les maïanches (maïentzes), petites filles habillées de rose et de blanc, s'en viennent encore quelquefois de porte en porte, oiseaux fleuris, chanter le *joli mois de mai*, dont elles portent le nom. »

En Franche-Comté, contrée où l'on se sert de la comparaison proverbiale : « Belle comme l'épousée du mois de mai »; les jeunes filles prennent la plus jolie enfant de la localité, la parent de ses plus beaux habits, la couronnent de fleurs, et la portent de maison en maison en chantant :

Etrennez notre épousée,
Voici le mois, le joli mois de mai,
Etrennez notre épousée
En bonne étrenne,
Voici le mois, le joli mois de mai
Qu'on vous amène,
Qu'on vous amène!

Dans les anciens temps, ces *épouses de mai* étaient souvent de grandes filles qui, dans la saison des amours, venaient

développer leurs rondes et faire entendre leurs chants sur nos places publiques; de là quelques désordres que la vieille Genève catholique, beaucoup plus sévère, en matière de mœurs, que certains écrivains ne voudraient le faire croire, réprima par les ordonnances de 1487 et 1517, édictées contre les **menches**, mot qui, de même que le **maïanche** du Pays de Vaud, se traduit littéralement par : « habituées du mois de mai. » Comme composition philologique du genre des précédentes, rappelons ici le mot *maïen* ou *mayen*, employé en Valais pour désigner des pâturages printaniers accompagnés de chalets où l'on va dès le mois de *mai*. C'est donc sans raison que, dans son *Histoire de Genève*, M. Picot dérive notre mot *menche* de l'italien *mancio* : étrennes.

Tandis que, le premier dimanche du mois des fleurs, les jeunes filles se tra-

vestissent en *épouses*, les garçons préparent le **feuillu** ou **follhiu**. On appelle ainsi un mannequin bizarre, construit en branches reliées par des cerceaux et dont le sommet, terminé en cône, contient la plus grosse *campan-ne* que l'on a pu se procurer; ce mannequin, entièrement revêtu de feuilles et décoré de rubans, ne laisse point apercevoir le jeune homme qui s'en affuble, et qu'on a eu soin de choisir parmi les plus vigoureux et les plus grands de la troupe, en tête de laquelle il marche faisant une quête en chantant, accompagné de la cloche qui tinte, et avec tous ses camarades, quelque pièce de circonstance longuement apprise, ou, ce qui est le plus ordinaire, se bornant à crier à tue-tête :

Follhiu ! Follhiu !
Mé de fruita qué de follhes !

Le nom de *mossu* ou *moussu* est employé dans plusieurs villages où le mannequin est tout habillé de mousse ; nous

y avons entendu le quêteur réclamer « on gnoia » un œuf, promettant en retour de tuer tout renard qui tenterait de dévorer les poules.

Souvent deux troupes, leur *follhiu* en tête, se rencontrent; sur le moindre prétexte, dont la ligne de démarcation pour les quêtes est le plus ordinaire, une altercation a lieu : on voit alors les *follhius,* semblables à deux taureaux ou, si vous voulez, à deux tours en fureur, se précipiter l'un sur l'autre cloches sonnantes : toute la troupe prend part au combat, la mêlée devient générale; le produit des quêtes, où les fruits, la farine et les œufs tiennent une bonne place, se change en projectiles; rarement la paix se fait, les belligérants se retirent en chantant victoire des deux côtés et terminent leur journée par un souper sans omelettes, sans *mattafam* et sans dessert.

M. Olivier, dont nous aimons à citer

le savant ouvrage, parle ainsi de la fête des *boveirons* qui n'est pas sans rapport avec notre *follhiu* et qui se terminait aussi par un repas dont le produit de la quête faisait les frais :

« Au printemps, les petits bouviers se mettaient en fête : rassemblés autour de l'un d'entr'eux, lequel couvert d'un masque, coiffé d'un haut bonnet de papier et de rubans, portait des sonnettes en sautoir, un grand sabre d'une main et une boursette de cuir de l'autre, ils arrêtaient les passants. Ils récoltaient ainsi quelque petit argent, des œufs; et une longue perche, garnie de saucisses, les suivait fidèlement dans toutes leurs évolutions. »

Dans plusieurs villages du Genevois, on célèbre, à la Saint-Jean *qu'on tond*, la *fête des bouvaironnes*. Suivant son mérite, chaque bergère reçoit du patron une *tomme* plus ou moins grosse, plus ou moins grasse. Celle qui a reçu la meilleure couronne sa vache des plus

belles fleurs des champs. Celle à qui la tomme la plus *crouye*, c'est-à-dire la plus petite et la plus maigre, est tombée en partage, enveloppe la tête de la sienne avec des rames d'ellébore fétide, plante vénéneuse considérée avec une sorte d'effroi par les paysans.

Certaines des kyrielles que nous avons données n'existent plus qu'à l'état de souvenir, car, de même que les hommes ont renoncé à la conversation et aux joyeux refrains pour le tabac et le vin, les enfants ont échangé la plupart des jeux et des formules d'autrefois contre des passe-temps plus ou moins stupides, assaisonnés de paroles grossières et souvent d'une obscénité tellement éhontée que la plume se refuserait à transcrire certaines rimettes que nous avons entendu partir de bouches de huit à dix ans.

Cette comparaison ne porte que sur une cinquantaine d'années, il serait assez curieux de la faire remonter plus haut ;

de rapprocher, par exemple, l'état intellectuel du peuple d'aujourd'hui avec celui du peuple d'il y a dix-huit siècles. La comparaison n'est pas aussi difficile à faire qu'on le croirait à première vue. Lisez les *graffites* du Palais des Césars et les inscriptions charbonnées sur les casernes de Pompéï ; comparez-les avec les images et les mots crayonnés chez nous contre tout ce qui peut servir d'album public, et vous acquerrez l'intime conviction qu'en remontant au premier siècle de notre ère, on peut constater, dans la partie infime de la société, l'existence d'une fibre intellectuelle détendue ou rompue aujourd'hui.

Les guérets blondissent, berçant mille fleurs entre leurs épis d'or : la nielle aux pétales purpurins, l'élégant bluet, le coquelicot dont le nom comme l'éclat rappelle la crête du roi de la basse-cour. Les moissonneurs arrivent, armés,

non plus de l'antique faucille, mais de la *daille* au long tranchant, qui scie et javelle à la fois, accompagnée de chants joyeux dont les paroles sont modernes, mais dont les mélodies, appartenant aux anciens âges, s'unissent harmonieusement au joyeux tirelire de l'alouette planant dans les airs. Nous avons recueilli plusieurs de ces chansons; un échantillon prouvera ce que nous avancions tout à l'heure au sujet de l'affaissement de la pensée populaire :

En revenant de Zéneva, (*bis*)
To tran-na, to pacota ;
Ma tirelonlire,
To tran-na, to pacota ;
Ma tirelonlire, lon là !

D'ai rencontra onna damma, (*bis*)
Qué m'a dé, qui fallé alla me scharfa ;
Ma tirelonlire,
Que m'a dé qui fallé alla me scharfa ;
Ma tirelonlire, lon là !

Le m'a bailla onna challa, (*bis*)
Qu'avai le cul, tot'effandra ;
Ma tirelonlire,
Qu'avai le cul tot'effandra ;
Ma tirelonlire, lon là !

Y avai c'ta tzancra de polaillié, (*bis*)
Qué fasset ran qué d'an pecota ;
Ma tirelonlire,
Qué fasset ran que d'an pecota ;
Ma tirelonlire, lon là !

Y avai c'ta, bougra de sarvan-ta, (*bis*)
Qu'an fasset ran que d'an risola,
Ma tirelonlire,
Que fasset ran que d'an risola
Ma tirelonlire, lon là !

. . . . . .
. . . . . .

Nous donnons ces couplets plutôt que d'autres, parce que leur refrain est une onomatopée rappelant les jolis vers écrits par Du Bartas au milieu du seizième siècle :

La gentille alouette avec son tire lire,
Tire lire a liré, et tire lirant, tire
Vers la voûte du ciel ; puis son vol vers ce lieu
Vire et désire dire : Adieu, Dieu ; adieu, Dieu !

Ne quittons pas les champs et les prés sans cueillir un leucanthème dont, comme les enfants, les fillettes et les grandes filles, nous effeuillerons la corolle en arrachant successivement tous les pétales, interrogeant, *à la franche*

marguerite, l'avenir sur la question qui fait battre le cœur à tout âge :

M'aimes-tu ?
Je t'aime : — Un peu — Beaucoup — Passablement — Tendrement — Passionnément — Rien du tout

Puis, consolé ou navré suivant la fatidique réponse de la *Reine des perles*, si la personne qui nous accompagne éternue, nous lui dirons :

Dieu vous contente !
Belle plante.

A quoi elle répondra :

Merci,
Bel esprit.

Et nous répliquerons :

Il n'y a pas de quoi,
Belle à voir !

CHAPITRE TROISIÈME

CRIS POPULAIRES

UTREFOIS, beaucoup de marchandises se vendaient dans les rues avec accompagnement d'appels spéciaux que l'on n'entend plus aujourd'hui; c'est à ces cris, qui d'ailleurs n'appartiennent pas tous au négoce, tant s'en faut, que nous voulons consacrer quelques pages.

Aux réclames des vendeurs, nous joindrons la clameur de droit, les cris joyeux, les appels employés vis-à-vis des animaux domestiques, terminant par quelques historiettes puisées à l'intarissable source de la bêtise humaine.

I

Ecoutez le père Rey, un brossier cagneux à qui la difformité de ses jambes avait fait donner le sobriquet de *Septante-sept, les jambes en serpette :*

Des brosses pour les souliers
Et du cirage pour les cirer !
Approchez
Si vous en voulez !
Il y en a encore dans le panier.
Balais de crin
Qui balaient bien
Le matin !
Et le tantôt
Comme il faut !
Epoussoirs à manches longs !

Ici, les gamins continuaient par une rime assez grossière, que Rey ne laissait pas sans la riposte :

Tu as bien raison,
Foutu polisson :
Va boire ton bouillon !

Aux approches du Nouvel-An, le *Messager boiteux* lui fournissait l'occasion d'annoncer :

Des armanachs de papier,
Où il y a plus de menteries que de vérités !

Passait-il devant un hôtel en annonçant ses brosses et son cirage, il ne manquait pas d'ajouter en vue des voyageurs :

C'est le moment de s'en munir,
Bientôt vous allez partir !

car notre virtuose avait une faconde intarissable et savait saisir à l'improviste toutes les petites circonstances pouvant lui permettre d'annoncer sa marchandise de manière à laisser dans le souvenir sa carte d'adresse :

Je m'appelle papa Rey,
Demeurant à Saint-Gervais,
Dans la rue des Corps-Saints,
Depuis le soir jusqu'au matin.

Les pièces que nous publions contiennent souvent des mots qui peuvent choquer les oreilles des vicieux enveloppés du manteau de la bégueulerie. La conservation intégrale de nos petits documents impose, comme une loi, la conservation

de ces termes qui, d'ailleurs, ne sont pas tous aussi coupables que l'ignorance voudrait bien les faire. Ainsi, dans ses *Récréations philologiques*, l'illustre Génin, traitant des expressions : *Foutre le camp* et *Jean-foutre*, a prouvé, d'une manière péremptoire, que le mot *foutu*, employé par le vieux brossier, était un dérivé de *féauté*, souvent écrit *feuté* ou *fouté*, et qu'il s'appliquait originairement à celui qui avait trahi la foi jurée, le serment prêté au suzerain. Ce n'était point un mot obscène, un participe passé du vieux verbe français formé du latin *futuere*, c'était un adjectif énergique, une épithète qui mettait le comble à l'outrage, au-delà de laquelle on ne pouvait rien ajouter, témoin ce passage de lettres de grâce, conservé par Du Cange et qui nous reporte en 1416 :

« Barthélemy Gentil dist de Maugiron d'Estissac qu'il estoit un *faulx*, *mauvais*, *traistre*, *faitif* et **foutu** chevalier. »

Concluons de ce qui précède que non-

seulement l'épithète de *foutu polisson*, mais encore celles de *foutu savetier* et *foutu gredin* peuvent être, d'une manière parfaitement digne, envoyées à leur adresse par les personnes les mieux élevées.

Il nous souvient encore du gros Janot dit *Piautu*, qui annonçait ses petits pains dans les rues du Haut de la ville en chantant de la manière la plus joviale :

Qui en veut par là-haut,
Des petits pains tout chauds ?
Ils sont excellents,
Les petits pains blancs.
Voici, voici le marchand !
Des petits pains blancs ;
Qui en veut acheter ?
Des pains briochés !

Un de nos amis nous écrivait naguère : « Les rimes par assonnance sont dans le goût populaire. Le catéchisme poissard de Vadé en fournit des preuves sans réplique ; la *Fille de Mme Angot* en

fait également usage, si j'ai bonne mémoire; et je me souviens d'avoir plus d'une fois entendu, à une foire d'Amiens, une marchande de pommes de terre frites qui faisait ainsi son boniment :

Venez chez Madame Boutas,
Qui vend les pommes de terre par tas, etc.

et qui continuait indéfiniment sur ce ton, en variant chaque jour ses rimes; volontiers même et sans préparation aucune, elle conversait avec ses acheteurs en leur débitant de ces quasi-vers qui avaient toujours, à défaut de mesure, la rime et la raison, — la raison plus ou moins narquoise. »

Comment mieux prendre l'intarissable veine qui animait les marchands ambulants de notre Genève des jours écoulés! D'ailleurs, en cherchant un peu, on trouverait, dans toutes les villes de France, des compositions analogues aux nôtres. Nous avons rencontré à Toul une jolie maraîchère qui, avec la meilleure grâce du monde, appelait ainsi les chalands:

A la salade (*ter*),
Aux bons navets,
Mes petits navets (*bis*),
Aux bons petits choux,
Mon petit bijou;
Aux échalottes (*bis*),
Aux belles carottes,
Mam'selle Charlotte !

Durant le carême, on entend, dans la même ville, les marchands de morue et les marchands de marée :

Meru, meru, Mesdames,
Fraiche meru, u, u !
Tur lu tu tu,
Meru, meru,
Mesdames !

*

A la marée,
A la marée!
Aux bonnes lolottes,
Mesdames, vos cottes!
Aux beaux maquereaux,
Ho ! ho !

Suivant l'opinion populaire, la lotte était si abondante autrefois dans les eaux de la Lorraine que le pays en reçut le nom de Lotharingie. Aujourd'hui, on ne la retrouve que dans la Moselle. Elle

est assez rare et assez prisée pour avoir donné lieu au proverbe qui explique le cri des poissonniers :

Femme vendrait sa cotte,
Pour manger de la lotte.

Retournons à Genève. Le vieux Mialle avait conservé le tricorne du siècle précédent; il promenait ses *navettes* (très-petites brioches) et ses *pains de deux sous* dans les Rues-Basses et dans le quartier de Saint-Gervais; dernier souvenir des *aygardentiers* nomades du Moyen-âge, sa pâtisserie était toujours accompagnée d'une bonbonne d'eau-de-vie et de petits verres. Il avait des pratiques de tous les jours dans les bateaux à laver, aussi célébrait-il sans relâche les louanges des lavandières :

Je suis le citoyen Mialle,
Du matin au soir je braille :
Qui veut acheter mon persicot
Et mes petits aloyaux ?
Je vas au bateau à tapettes,
Trouver ces vieilles coquettes
Qui me disent et répètent :
« Vein-cé mon mignon,
Mé bailli dé bonbon. »

Il ne faudrait pas chercher dans le *persicot* et les *petits aloyaux* du citoyen Mialle, un sens que ces mots n'ont pas. Le persicot était une liqueur dont l'alcool avec des noyaux de pêches formaient la base ; d'autre part c'était une coutume genevoise de donner dérisoirement le nom d'*aloyau* à des comestibles qui n'étaient rien moins que des plats de résistance, témoin l'usage d'appeler les tommes carrées des *aloyaux de faiseuses de chaînettes.*

Privées de leur air à la fois jovial et goguenard, les rimes ci-dessus perdent beaucoup ; nous les regrettons d'autant plus qu'elles n'ont eu que de piètres successeurs, témoin la monotonie *sciante* d'un appel qui retentit sous nos fenêtres à l'instant même ou nous traçons ces lignes :

J'arrange les scies,
J'aiguise les scies ;

Les scies qui ne coupent pas,
Je les remets en bon état !

Le vieux français donne à la scie le nom de *raisse* ou *resse*, *rasse* en patois ; de là le nom de *raisson* donné à ces particules de bois qui tombent sous l'instrument et que l'Académie qualifie grossièrement de *bran de bois* et de *bran de scie*. Les personnes plus polies que les Académiciens disent *sciure*. Ceux qui la vendent dans nos rues l'annoncent en criant :

Au raisss ;
Au raisson, damm !

Peut-être faut-il écrire *dames !* En tous les cas, Humbert s'est lourdement trompé en disant dans son *Glossaire genevois*, que ce cri est :

Au raissonnet !
Au bon raissonnet !

car *raisson* n'a point de diminutif, et des anciens, dont le témoignage nous reporte à la fin du siècle dernier, nous ont una-

nimement affirmé n'avoir jamais entendu d'autre appel que :

Au raisss;
Au raisson, damm !

la première ligne entonnée avec autant de lenteur que l'on met de rapidité à articuler la seconde. Nous parlons de ceux qui chantent bien, car parmi les marchands de raisson, il y a des progressistes qui ne disent plus que :

Achetez du raisson !

Du raisson à la *greube* il n'y a qu'un pas, le premier sert à nettoyer les planchers ; nos ménagères se servent de la seconde, sorte de tuf mal agrégé ou désagglomeré, pour nettoyer et blanchir les boiseries de cuisine en sapin. Ceux qui la vendent s'appellent *greubiers;* ils marchent avec un petit tombereau traîné par un âne, en criant :

Eûchtt de la greûbb !

Les drouineurs ambulants sont, à Genève et dans une grande partie de la France, désignés sous le nom de *magnins*, dérivé ironique de *magnus*, employé dans ce cas et dans quelques autres, depuis le douzième siècle au moins. Au moment où ils ont cessé de mouler sur place des cuillers d'étain, ils ont abandonné leur ancien cri :

Rien à rétamer
Par là haut ?
On fond
Les cuillers, les pochons.
Voici le magnin !

Les polissons n'ont pas oublié la réponse qu'ils faisaient à cet appel :

Magnin filou,
Qui met la pièce à côté du trou!

D'après une vieille chanson du Pays de Vaud, les magnins y annonçaient leur présence en criant :

N'ai vo ran à retakounna?
Koke tsauderon perci
A rallohi ?

En Lorraine, ces industriels appelés

ratamouniers soit rétameurs crient :

A ratamounia
Les cuillers, les céleras
Les castroles !

Ce dernier mot pourrait bien représenter l'orthographe primitive de *casserole*, ustensile qui aurait pris son nom du *cassiteros*, étain des îles Cassitérides qui passait pour le plus propre à l'étamage.

Nous avions autrefois des carreleurs et des savetiers ambulants ; il ont disparu avec leur cri dont les gamins ont gardé la parodie :

Cordonnier qu'as-tu ?
J'ai la pége au cul.
Combien la vends-tu ?
Un petit sac d'écus.

La *pége* est la poix des cordonniers ; nous appelons *cul-de-pége* ces importuns visiteurs, supplice de ceux qui travaillent, et à qui l'on est forcé de donner le congé qu'ils ne savent prendre.

Après avoir accompli la moitié de leur besogne, les ramoneurs, parvenus au sommet du canal de la cheminée, prononçaient une petite formule de bénédiction sur le foyer de la famille, puis entonnaient une chansonnette dont nous n'avons recouvré que des parodies trop grossières et trop obscènes pour pouvoir en placer un échantillon sous les yeux de nos lecteurs. La ritournelle seule y est intégralement conservée :

O, racllo cheminô,
Du haut en bô !

Ce refrain a d'ailleurs été saisi par nos vieux chansonniers français qui, depuis le temps de la Fronde à celui de la Révolution, ont donné naissance à mille *ramoneurs*, nom technique de ces pièces politiques ou érotiques, toujours pleines de sarcasmes et invariablement terminées par :

Ramonez-ci, ramonez-là,
La, la, la, la,
La cheminée du haut en bas.

Sans le vouloir, nous nous sommes écarté des comestibles; continuons l'examen de ce qui se mange.

Les *biscoins*, ces pains à deux pointes, dont le nom désigne la forme et que dore une forte teinture de safran, n'ont pas plus disparu de nos foires et de nos *vogues*, que les *bricelets* et les *croûtes dorées* (crostas deauratas en 1481) de la cuisine de ménage, mais il y a quarante ans qu'on ne voit plus de *merveilles*, pâtisserie semblable à une étoile, à une roue plus ou moins compliquée, à une rose épanouie, d'où son antique appellation de *beignet de rose*. Ce bonbon faisait les délices des écoliers le jour des *Promotions*, comme le *pain de Nismes*, souvenir du Refuge, faisait celles de leurs grands-pères le jour de la foire de Plainpalais.

Bien avant ces temps, les *oublies* avaient disparu du commerce ambulant, où le marchand les annonçait par un cri que nous n'avons pu recouvrer, mais qui

devait plus ou moins ressembler à celui que l'on entend encore retentir à Fribourg, dans les longues soirées de l'hiver :

Aâ! Ouyâ, Ouyâ !

Nous avons demandé à l'un de ces *oubliers* l'interprétation de son appel ; il l'ignorait, ne sachant pas même que les minces gaufres qu'il débitait portassent le nom d'*oublies*.

Nous retrouverons quelques exemples de ces cris aussi inconscients dans la bouche des marchands que celui des bateliers de la Saône qui, dans la manœuvre, différencient les deux rives en criant : **Empire** ! ou **Royaume** ! désignations qui nous reportent à des circonscriptions géographiques effacées du sol et de la mémoire populaire depuis des siècles.

Monteil a fait de la vente des oublies un petit tableau qui nous reporte en 1367, c'est le marchand qui parle : « Le

couvre-feu a sonné ; il est sept heures du soir, il gèle à pierre fendre ; le vent et la neige blanchissent les maisons. Voilà le bon moment pour remplir notre coffin d'oublies, le charger sur les épaules, et aller crier dans les rues :

Oublies ! Oublies !

Il fallait être dégourdi pour obtenir le brevet d'oublieur : « Que nul, dit l'ordonnance du neuf septembre 1397, ne puisse tenir ouvrouer ni estre ouvrier, s'il ne fait en ung jour au moins cinq cens grandes oublées, trois cens de suplications et deux cens d'estrées. » Mille en tout !

Suivant l'auteur que nous venons de citer, le nom d'*oublie* vient de ce que cette pâtisserie est si légère qu'immédiatement après l'avoir mangée, on l'oublie. L'inconvénient s'était déjà fait sentir au treizième siècle, car, parmi les cris de l'époque, on trouve :

Chaudes oublées renforcies !

On vend encore des oublies dans la plupart des villes de France, on les qualifie de *plaisir des dames*. Les marchandes les portent toujours dans le *coffin*, grande boîte cylindrique en métal surmontée d'une aiguille de hasard à l'usage de ceux qui en veulent plus que pour leur argent, et dont le projet est souvent déçu. La marchandise est annoncée par une bruyante *cliquette* et par le cri :

Au plaisir !
Au plaisir, Mesdames !

On entend encore crier :

Aux séraces !

Mais l'appel :

Aux chantemerles,
Aux chantemerles à bon marché !

a disparu avec la chose. Les chantemerles étaient de petits fromages de brebis qui se fabriquaient à Chantemerle en Faucigny, et qui étaient déjà bien connus au

quinzième siècle, car, en 1462, ils figurent dans une historiette que nous laisserons raconter à Bonivard ; il s'agit d'Anne de Chypre, épouse de Louis, duc de Savoie.

« Cependant viennent nouvelles à Philippe Sans-terre, comme sa mère avoit desrobé le trésor de son père pour l'envoyer en son païs : et pour mieulx à la couverte le faire, avoit achapté la charge de trois ou quatre mulletz de fromaiges tendres fort exquiz, que l'on appelle en Savoie fromaiges de *Chantemerle*, avoit creusé et osté tout le dedans, et au lieu de la mouelle avoit mis des placques d'or, des pierres précieuses de grande valleur, car d'or monnayé n'y avoit que 1000 escus comme se dict, lesquelles choses elle fist charger des mulletz que l'on ne voioit que les fromaiges, et les envoyoit en Cyppres, faignant y envoyer ung présent de fromaiges. »

Enregistrons encore, parmi les cris

défunts depuis plus d'un demi-siècle :

Marolles !
Au fromage de Marolles !

Les *tommes carrées* dont nous parlions tout à l'heure étaient apportées du mont des Fossilles et des villages avoisinants par des femmes, faisant cet interminable trajet à pied, tricotant des bas en coton bleu tout le long du chemin. Arrivées à Genève, elles annonçaient leur présence par l'appel :

Tommes, tommes ;
Aux bonnes tommes
De Bourgogne !

A peine les gamins apercevaient-ils une de ces balles plates, une de ces têtes coiffées d'un béguin en grossière toile blanche, qu'ils criaient à tue-tête, sans doute par allusion aux courses journellement répétées par ces marchandes :

Saute, saute !
Lève la piaute.
Saute, saute,
Bourguignôte !

Les glossateurs ne sont guère d'accord sur la valeur du mot *tomme*, inconnu à l'Académie française. Les uns disent que c'est un fromage frais, d'autres un fromage maigre, un fromage de lait de chèvre, etc. La vérité est qu'il y a des tommes de tout âge, des maigres et des grasses, et que le lait de vache, de chèvre et même de brebis servent à leur fabrication. Une tomme est un petit fromage présentant une certaine élasticité lorsqu'on le presse du doigt, ce qui donnerait à penser que ce terme, employé des confins septentrionaux de la Suisse romande aux extrémités du Languedoc, dérive, par analogie, de *tomentum* qui, dans les langues celtiques, désignait un matelas de laine.

Le cri par lequel les poissonnières annoncent leur marchandise, qu'elles portent sur la tête, dans une corbeille :

A la vive !
Aux belles férâs !

remonte probablement fort haut. Tout le monde, dans la Suisse française, connaît le *Salmo Fera*, la féra, mot que l'illustre De Saussure et quelques autres, à son exemple, font masculin. On lui applique aussi les noms d'*albule*, *lavaret*, *palée*, *plate*, etc. Les pêcheurs donnent aux petites féras le nom de *jaula* ou *dzaula*, tradition de *bisolle*, très-employé au seizième siècle pour désigner ce poisson. On prend dans le lac, dit Bonivard, « principallement truittes, ombles et poisson que l'on appelle *bysolles*, les plus délicatz qui se truvent en eaue douce, du remenant du monde. » En 1588, Du Villard écrit encore « besole soit ferra. »

Le nom de *vive* désigne l'alevin, le *milcanton*, c'est-à-dire cette réunion de diverses espèces de poissons encore très-petits qualifiés de *blanchaille*. Le fait que la pêche et la vente en sont défendues depuis longtemps, est une preuve de

l'ancienneté du cri répété d'une manière complètement inconsciente par les poissonnières :

Labibbôbell férâs !

ou

Lavivvôbell férâs !

Les gamins n'oublient jamais d'ajouter ironiquement :

La pié bell'é crévâ !

en quoi ils ont raison, puisque le poisson pris au filet ne termine pas son existence d'une autre manière.

Pour en finir avec le mot *vive* qui s'est effacé de la langue populaire et qui n'est pas inscrit dans les dictionnaires, citons le paragraphe de la loi sur la pêche, du 27 octobre 1817, article qui règle toujours ou qui est censé régler la matière :

« Il est défendu de pêcher et de vendre du fretin connu sous le nom de *vive* ou Milcanton. »

Notre terme était en usage dans la

capitale de la France en 1300, car, dans ses *Crieries de Paris*, Guillaume de Villeneuve a soin de nous informer que :

Menuise vive orrez crier.

Aujourd'hui encore, les poissonnières de Fribourg annoncent tout le poisson avec le cri :

La viva ! La viva !

ne différenciant que les bratraciens : grenouilles grandes et petites, par l'appel spécial :

La fraîche ! à la fraîche !

cri dont le mot n'est point français, mais dérive de l'allemand *Frosch* qui, dans cette langue, désigne la grenouille.

Certains Sénateurs genevois avaient le droit exclusif de vendre leur vin avant tout le monde, même avant les citoyens ; ils avaient des lieux de débit que l'on

appelait des *caves*, et l'annonce de leurs ventes se faisait officiellement par le ministère d'huissiers parcourant les rues en récitant diverses rimes plus ou moins ampoulées, que nous ne voulons pas reproduire pour ne causer de chagrin à personne, et qui se terminaient invariablement par la ritournelle :

Il est bon !
Il est bon !

refrain se retrouvant d'ailleurs dans toutes les ventes de vins étrangers faites par criées au Port, au Bas de la Cité et sur la place de Bel-Air.

A Paris, dit Monteil, les crieurs de vin annonçaient dans les rues les diverses qualités et prix du vin, leur appel cessait à midi. Ils marchaient un linge blanc sur le bras, un broc dans une main, une tasse dans l'autre. Si le tavernier leur faisait mauvaise mine, ils demandaient à l'un des buveurs combien il avait payé le vin, et, bon gré malgré le

tavernier, ils allaient sur sa porte crier son vin au prix énoncé par le buveur. Le tavernier refusait-il de laisser entrer les crieurs, ces derniers restaient en dehors de la porte criant son vin au prix du vin du roi.

Ces crieurs étaient d'ailleurs tenus de faire l'annonce des morts, des enfants égarés, des chevaux échappés, de l'argent perdu, etc.

A côté du vin, se plaçait le commerce des alcools propres à la consommation et partout offerts à la crédulité publique par le cri uniforme :

Ho ! Ho !
Eau-de-vie du Languédô !

Quand ils s'annoncent encore par un cri, les fruits se présentent comme au temps passé :

Aux bigarreaux !
Aux beaux bigarreaux !

*

Aux poires!
Aux beaux poires!

Nous retrouverons *poire* au masculin, c'était le genre suivi en vieux français et dans notre langage populaire; le patois en fait de même disant: *on prre.*

N'oublions pas les baies du genévrier dont la récolte était chose assez importante pour avoir fait donner le sobriquet de *Peka-dzenâivro* ou *Pica-genèvra*, aux villageois voisins des *tattes* où foisonnait l'arbuste au piquant feuillage, qui partage avec l'oranger le privilége d'offrir à la fois fleurs et fruits mûrs. Ces graines, cuites et recuites dans le moût, constituaient une espèce de confiture considérée comme à peu près égale en vertus au mithridate ou à la thériaque de Venise. Les hommes qui la vendaient la portaient sur le dos, dans une *bollhe*, en criant:

Conserve!
Conserve de genèvre!
A la bonne conserve!

Ces marchands avaient gardé la vieille orthographe qu'on trouve dès le onzième siècle ; quant aux qualités de l'arbrisseau, écoutez Rupescissa, dans sa *Vertu de la quinte essence,* ouvrage publié en 1549 : « La vertu et propriété du **genèvre** est très grande, et très merveilleuse ; et de telle efficace, que si tu fais du feu de bois de genèvre, et mets dedans les cendres du dit genèvre un bon charbon d'iceluy, et que tu le couvres dudit bois ainsi comme un tison ardant, tu y trouveras du feu en abondance après un an : qui est chose bien grande et miraculeuse ; la graine, le bois et tout ce qui procède d'iceluy genèvre est de très grande vertu. La gomme dudit bois est celle que les escrivains mettent sus le parchemin quand ils veulent escrire. »

En suite de la création des voies ferrées, le marché de Genève a été surabondamment fourni de productions hâtives qui s'annonçaient par le cri :

Primeurs!
Primeurs du Midi!

Mais l'absence de saveur et de parfum caractérisant les légumes et les fruits *forcés*, jeta sur les nouveaux produits une défaveur assez prononcée pour modifier les appels des vendeurs qui annoncent maintenant les productions méridionales sur des thèmes analogues à celui-ci :

Abricots, abricots du Pays!
C'est pas chauffé dans les barils,
C'est du Pays!
Vingt centimes la livre, sept sous le kilo!
Ils sont beaux, ils sont gros!

Les marchands actuels joûtent à qui fera le plus de bruit autour de son annonce : les uns s'aident d'un cornet à bouquin, d'autres d'une clochette, il y en a qui crient comme des perdus ou qui mettent quatre à cinq notes sur la finale de leur appel comme dans cet exemple :

Pomm terr nouvé é é é les!
Trois sous la li i i i vre!

Tout cela, d'ailleurs, est essentielle-

ment éphémère, le lendemain oubliant très-facilement ce qui, la veille, était le plus en vogue.

L'expression figurée : *Employer toutes les herbes de la Saint-Jean*, pour : user de tous les moyens dont on peut s'aviser pour faire réussir une affaire, est toujours usuelle, mais le commerce qui la fit naître est oublié depuis la fin du siècle dernier ; ce n'est que par un écho de la tradition que nous connaissons le cri :

Herbes, herbes de la Saint-Jean,
Qui guérissent petits et grands !

Ces herbes, où le millepertuis tenait sa place, devaient être cueillies le jour de la fête du saint Précurseur, entre les premières lueurs de l'aurore et le lever du soleil ; le Consistoire tenta d'en proscrire l'usage, car on lit dans ses Registres, sous la date du 23 juin 1613 : « Avisé qu'il y a quelque superstition en ce que on attribue aux herbes de la

saint Jean qui se cueillent et se vendent en trouppe parmi la ville, et que les Ministres en leur prédications en instruisent le peuple. »

La vente des papiers-nouvelles au numéro, annoncée par un appel du vendeur, date, chez nous, de 1858. Elle commença dans la salle d'attente de la gare et ne tarda guère à se répandre dans les rues. Dès l'année suivante, Bovet criait les journaux français sur les quais et sur les ponts. Il était muni d'un porte-voix que la police lui fit poser. Pour mieux allécher les chalands, les crieurs se mirent à ajouter au titre de leur journal une appréciation de circonstance. C'était à qui trouverait la plus mordante. L'abus devint si criant que l'autorité dut intervenir : pendant la guerre de la France avec la Prusse, un arrêté de police fut publié interdisant à l'avenir

tout autre cri que le nom et le prix de la feuille. Cette petite barrière fut bientôt rompue. Dans la soirée du 22 mars 1873, veille du jour où la nouvelle loi constitutionnelle réglant l'organisation du culte catholique fut votée, nous avons recueilli les appels suivants :

Demandez a troisième édition du *Vieux Catholique*, organe du Père Jacynthe!
Les prêtres se marient!
Plus de confession!

*

Voici la *Patrie!*
La *Patrie de Genève!*

*

La *Suisse radicale*, journal du soir!

*

Nouvelle édition du supplément au *Courrier de Genève!*

On entendait bien d'autres appels, mais nul n'était aussi écouté que :

Achetez ce qui sort de sous presse : *Le grand Serpent, le Serpent et la Lime*, à l'occasion du vote de demain, vendu dix centimes!

Cette dernière pièce n'était pas un journal, mais un pasquin contre le pouvoir épiscopal, tiré de la quatre-vingt-

dix-huitième fable de La Fontaine. C'est aujourd'hui une pièce rare, comme le sont toutes les feuilles éphémères : le Conseil d'Etat y est personnifié par une lime, l'Evêque de Genève par un reptile qui la ronge ; on lit au haut de la feuille :

VOTONS OUI, OUI, OUI.

et dans le bas :

Cette lime lui dit, sans se mettre en colère
Pauvre ignorant, eh! que prétends-tu faire?
Tu te prends à plus dur que toi,
Petit serpent à tête folle.

Nous avons souvent ouï raconter la création des latrines publiques ambulantes, établissement dont la durée fut tout éphémère. Deux hommes portaient une chaise percée avec un manteau pour couvrir les amateurs qui voulaient s'en servir. Leur cri d'appel était :

Affaires! Affaires!
Chacun sait ce qu'il a t'à faire.

II

Comme nous l'avons dit en commençant, les rues retentissaient autrefois de mille annonces vocales, absolument tombées en désuétude; l'ouvrage de Guillaume de Villeneuve, qui nous reporte à la fin du treizième siècle, est le plus curieux que l'on puisse consulter à ce sujet; une ou deux citations de cet opuscule doivent être placées ici :

Oiez con crie au point du jor :
Seignor, quar vous alez baingnier,
Et estuver sans delaier :
Li baing sont chaut, c'est sans mentir !

Après l'appel du baigneur, viennent ceux des poissonniers, des marchands de volaille, de chair fraîche ou salée, des pâtissiers, des vendeurs de fromages, de légumes, de fruits, parmi lesquels on en remarque plusieurs qui sont très-peu recherchés aujourd'hui, tels que le cy-

norhodon, au péricarpe charnu, que certains amateurs patients font toujours confire, et la prunelle, la *belosse* de nos haies, dont on faisait encore, au dix-septième siècle, et sous le nom d'*acacia*, une conserve assez estimée :

Or i a boutons d'aiglentier,
Proneles de haie vendroie !

Les marchands de vin ne faisaient pas défaut :

Si crie l'en en plusors leus :
Le bon vin fort à trente deux,
A seize, à douze, à six, à huit !

Le cri des marchands de chandelles prouve que la marque de l'*étoile*, si disputée par nos fabricants de bougies en stéarine, n'est pas chose nouvelle :

Chandoile de coton ! Chandoile,
Qui plus art cler que nule estoile !

Les mèches de coton étaient encore à l'état de nouveauté luxueuse, car voici un autre industriel qui crie :

Jonc paré por metre en lampes !

L'appel des acheteurs et revendeurs de vieilles hardes :

Vieux habits ! Vieux souliers !

est déjà représenté dans l'ouvrage qui nous occupe, par :

Viez housiaux ! Solers viez !

Les demandes des quêteurs de tous les ordres religieux figurent dans cette nomenclature ; les religieuses quêtaient à haute voix comme les hommes :

Les Filles-Dieu sevent bien dire :
Du pain, pour Jhesu nostre Sire !
Ça ! du pain por Dieu aus Sachesses !

Enfin, par dessus tout ce brouhaha dont nous ne donnons qu'une faible idée :

Quant mort i a home ne fame,
Crier orrez : Proiez por s'âme !
A la sonete par ces rues.

Notre poète n'était pas mieux avec Plutus que la plupart de ses confrères, car il termine sa description par ces paroles exprimant plus de résignation que de gaîté :

Si ne sai mès que devenir,
Ne quel chemin puisse tenir.
Fortune m'a mis en sa roe,
Chacun me gabe et fet la moe,
Si ferai, puis que suis en queche,
Du meillor fust que j'aurai fléche.

III

Chez nous comme en France, le *Cri public*, la *Clameur officielle*, est une tradition gauloise. Les *Commentaires de César* nous apprennent que lorsque la Gaule entière se leva contre le général romain, le signal, parti de Genabum (Orléans), répété par des *cris* à travers champs et villages, parvint le soir même chez les Arvernes (Auvergnats), à cent cinquante milles de distance.

Le droit du Moyen-âge avait réglementé tout ce qui rapporte un cri officiel ; rien de plus commun, dans les

anciennes coutumes, que cette prescription :

« Tous et toutes doivent aller au cry communément, quand cry de feu ou de meurtre oyent, et aider au besoin. »

Le droit de clameur appartenait à tout le monde, mais son abus était prévu et réprimé par la loi : « Ne doit nul *lever le cry* sans cause, car se il le fait, il le doit amender à justice. »

« Dans nos provinces méridionales, dit Michelet, le mot *biafora* désignait le cri par lequel le plaignant, le juge ou le témoin du crime, appelait la commune. En Catalogne, quand ce cri est fait sur les terres du roi, on sonne les cloches ; sur les terres des barons, on sonne le cor. En Normandie et dans le nord de la France, le cri s'appelait *clameur de haro.* »

Ce mot *haro*, de même que ses congénères : *haha*, *hahai*, *haie*, que l'on rencontre avec le même sens, ne nous reportent plus à l'époque gauloise, mais

bien à celle où les Francs et les Burgondes envahirent nos contrées. Il n'est pas impossible que le terrible *hurrah !* des Cosaques, que les nations occidentales ne connurent que trop dans les guerres de 1812 à 1815, n'ait une origine commune avec les termes précédents.

Durant tout le cours des siècles du Moyen-âge, la clameur qui exprimait le plus énergiquement la jubilation publique était :

Noël ! Noël !

Genève la prononça mille fois à la joyeuse entrée de ses Princes-Evêques, des Empereurs, des Comtes, des Ducs et des Rois. Le seizième siècle vit son extinction. De toutes les formes qui lui succédèrent, la meilleure est celle d'aujourd'hui :

Vive Genève!
Vive la Suisse !

Notre histoire politique fournirait bien des cris à qui voudrait tous les enregistrer. Que de fois les rues ont retenti de la clameur :

A l'arme ! A l'aide ! A l'arme !

et de celle, non moins sinistre :

Au Rhône !
Au Rhône le traître !

En 1532, après son entrevue avec le Conseil épiscopal, Farel fut salué par la huée :

Au Rhosne !
Au Rhosne, qu'on le face mourir !
Tue ! Tue ce Luther :
Tue ! Tue ceste caigne (ce chien) !
Tapâ ! Tapâ !

Fromment nous a conservé la clameur qui se joignait au tocsin lors de l'émeute suscitée par les Hérétiques, le jour du Grand vendredi 1533 :

Au feu, au feu !
Hallassaud, hallassaud !
Allarme, allarme !
Aux Luthériens, aux Luthériens !
Au Mollar, au Moullar !
A ces caignes qui veullent destruire nostre sainte mère Eglise !

Lors de la bataille de Cologny, le 24 janvier 1536, les Savoyards assaillirent les troupes de Genève en criant :

Aux cagnes, aux cagnes !
Aux meschans Luthériens qui mangent la chair le vendredi !

A en croire Bonivard, ce fut en 1518 que, pour la première fois, on entendit dans nos rues la clameur :

Vivent les Eiguenotz !

Ce cri était alors sans couleur religieuse, ceux qui le prononçaient « voulans dire les Eydgnoss, qui signifie en allemant les ligués ou alliez, duquel nom s'appellent les Suisses en général, car *eyd* signifie serment, et *genoss*, participant. Pourquoy ces deulx motz joinctz, asçavoir *eydgnoss*, signifient les ligués et asserementéz. »

Dans les années qui suivirent immédiatement la Réforme, les vieux Genevois crièrent bien souvent en vain :

Justice ! Justice ! Justice !

Voyant le nombre des Réfugiés gran-

de l'époque, ces scènes nocturnes n'étaient pas aussi rares qu'on pourrait bien le croire, témoin cette dénonciation datée du 8 mai 1618 :

« A esté fait rapport que depuis dimanche dernier, par quatre nuits subséquentes, parmi les rues de la ville, des insolences ont esté commises par des ribleurs qui ont sonné les cloches de Me Jehan procureur au Bourg de Four ; et vuydé la fontaine, tellement que s'il y eut eu quelque feu en ce quartier là on ne l'eut pu secourir oultre ; ce qui est le pis qu'on a usé de paroles, jurements et blasphêmes contre Dieu et contre les hommes, qu'on cria : *Au feu!* et *Armes, Armes!* qu'on cria des heurlements, hinnissements et autres cris de bestes, et jettèrent des pierres contre les fenestres de Honn. Pierre Dogney, lui présentèrent leurs espées à sa fenestre, tirèrent des estocades à la patrouille qui fut contrainte de se retirer, que on dansa sur le pont du Rosne, et y contraignoient les passants ; qu'il y a danger que en tel cas on ne tiendroit compte de se rendre à son debvoir en cas de vraie alarme ; mesme attachèrent avec des cordes Isaac Dufresne marié et le menèrent hors de sa maison, etc. »

Ces fausses clameurs se rencontrent déjà au seizième siècle : « Le premier de febvrier 1528, dit Balard, entre jour et nuict, ung homme du mont de Pers, en Fausegny, faygnant estre yvre estoit hors la porte S. Anthoyne pour s'en aller et cryoit :

Furu, furu, terra sens segnau !
Justice ! Miséricorde !

et plusieurs aultres cris donnant suspeçon de trayson, en sorte que toute la cité se mist en armes jusques à ce que ledict homme fust prys, mis en prison et examiné par les Sindiques. » Douze jours d'incarcération préventive, suivis du bannissement de la ville et des franchises, durent faire réfléchir ce *persan* aux suites de son impudence, car son cri signifie : Arrière, arrière, pays sans tête, sans gouvernement !

Le récit de toutes les émeutes, de toutes les prises d'armes qui composent une assez notable partie de l'histoire de notre pays, est émaillé de mille huées

de circonstance ; on en trouve de bien des couleurs. A cet égard, notre époque n'est guère plus paisible que les précédentes. Les troubles politico-religieux d'à présent ont fait naître plus d'une parodie du *Ça ira*, et le quatre juin 1875, les degrés de Notre-Dame ont retenti de la vocifération :

A bas les Jésuites !
A l'eau ! A l'eau !

La huée campagnarde :

Torâ ! torâ ! guigne Guingôra !

se traduit par : « Gare ! gare ! tu vas ressembler à Gringore » et s'adresse aux maraudeurs, à ceux qui sont les derniers à *rompre* leurs vignes ou à exécuter leurs autres travaux agricoles ; elle aurait pu être placée à la page 149 où nous avons parlé de *Gringore* et de *Maïole*. Au sujet de ce dernier nom, il n'est pas hors de propos de rappeler que les pêcheurs disent : « Il y a eu Maïole » quand le trait de filet ne rapporte rien.

Pour être complet, il nous faudrait rappeler toutes les publications dérisoires faites dans la première moitié du seizième siècle « au son du tabourin d'Allemaigne, » mentionner ces innombrables pasquins que l'on trouvait plaqués partout, sur les murs, sur les *pilons* ou piliers d'affichage des places publiques, jusque sur la tribune des nouveaux prédicants, comme fut le suivant, trouvé contre la chaire de Saint-Pierre le 27 juin 1547, et que nous reproduisons d'après Galiffe comme échantillon du dialecte local de l'époque, et comme témoin de la répulsion des premiers Genevois protestants contre leurs prétendus directeurs spirituels. La pièce était à l'adresse du ministre Abel Poupin, cordelier apostat, pittoresquement surnommé *Groin-de-porc :*

« Gro panfar, te et to compagnon gagneria miot de vo queysi. Se vo no fatte enfuma, i n'y a personna que vo garde qu'on ne vo mette en tas. L'ua que pey, vo mauderi l'oura que jamet

vo salistes de votra moinnery. Et mezuit prou blama qu'in Diablo et tot su fouté prêtres renia no vegnon ici mettre en ruyna. Après qu'on a prou endura on se revenge. Garda vo qu'i ne vo en pregne comme i fit à Mosieur Verle de Fribor. No ne vollin pas tant avey de metre. Nota bin mon dire. »

Ces affiches satiriques continuèrent tant que dura la puissance politique du système calviniste. Il faut connaître toute la répulsion des Ministres et d'une grande partie de la nation genevoise contre les représentâtions théâtrales, pour comprendre la gravité du sarcasme et l'immense scandale causé par l'affiche manuscrite suivante, que l'on trouva apposée, le premier février 1776, aux portes de Saint-Pierre, de Saint-Germain et du Consistoire :

« Par permission de la Vénérable Compagnie, le Sieur Papillon et sa compagnie donneront le **Barbier de Séville**. On continue à souscrire pour deux louis, Maison Thuilier. »

Les anciens Genevois n'en faisaient

pas moins vis-à-vis du pouvoir ecclésiastique de leur temps, témoin ce *tillet*, menace indirecte de la Réforme prêchée en Allemagne depuis tantôt dix ans, et que l'on trouva contre la porte du palais épiscopal, le onze février 1527 :

« Si iniquitates observaveris, Domine, per allyam vyam procedemus juste et sancte et respice finem. »

Les notes du Crieur public sonnant la trompette :

De la part de nos Magniffiques
Et Très-Honorés Seigneurs ;
De la part de nos Magniffiques
Et Très-Honorés Syndicques,

ne sont pas perdues ; mais, qui se souvient des huissiers couverts de leurs manteaux noirs et violets, précédant certaines notabilités en criant, au grand effroi des passants : étrangers, habitants, natifs, bourgeois, citoyens et citoyennes, qui avaient hâte de se réfugier dans les allées :

Place! Place! à Monseigneur de Berne.

*

Place! Place! à Monseigneur le Résident.

Avant la Réforme, les édits étaient promulgués par leur publication dans les rues, qu'annonçait la trompette sonnant aux quatre points cardinaux. Bonivard fait observer que ces promulgations se faisaient : « De la part de Monsieur l'Evesque et Prince de Genefve, de son Vidompne et des Sindiques et Preud'hommes de la ville. »

Ces publications officielles étaient parfois d'un laconisme et d'une énergie de style qui auraient à nos oreilles toutes les apparences de la brutalité ; en voici un exemple datant de 1529, c'est une défense d'injurier les ambassadeurs de Savoie ou les personnes de leur suite :

« L'on vous feict assavoer de laz part de nostre très-redoucté seigneur et prince Monseigneur de Genefve et des preud'homes de la ville, que nulli ne soit sy ausé, ny hardy, de fer desplcysilz quel-

conquez à Messeigneurs les embessadeurs de Savoye, ny à leurs serviteurs estans à présent en ceste présente Cité. Et sce, sus la poynne d'estre pendu et estranglé sans grâce avoir. »

Durant plus de cinq siècles, les comtes de Genève, puis les ducs de Savoie leurs successeurs, furent tenus de venir prendre au Bourg-de-Four les criminels condamnés à mort, de les conduire à Champel, où se trouvaient les patibules, et de les faire exécuter. On peut voir, dans les Histoires de Genève, comment cette coutume prit fin le sept juillet 1528. Laissons à Bonivard le soin de nous raconter la cérémonie et les cris qui s'y prononçaient:

« Quant les Syndiques havoient jugé un criminel à peine corporelle, ils disoient au Vidomne : *Et à vous Vidomne commandons faire mectre ceste nostre sentence en exécution.* Et lors le Vidomne le faisoit prendre par ses sergens, et le menoit jusques au lieu où havoit esté le chastel, qui pource encores est appellé la porte du Chastel ; et là faisoit crier par trois fois : *Y a-il icy personne pour*

Monsieur de Savoye, Seigneur de Chastel Gaillardt ? Alors à la troisiesme, le Chastellain de Gaillardt accompaigné de ses sergens et le borreau, estant à cheval s'avançoit, et disoit : *Ouy, je y suis moy ;* et lors le Vidomne luy disoit : *Messieurs les Syndiques hont condamné ce N. à telle paine, si vous commande mectre leur sentence en exécution,* et le luy livroit, et le Chastellain le livroit au borreau. »

L'annonce des heures nocturnes par le guet, fut instituée chez nous en 1526. Cet usage existait depuis des siècles dans les contrées germaniques, où les guets faisaient retentir, dans le silence de la nuit, de belles hymnes allemandes à chaque heure écoulée. Il n'est pas effacé partout ; naguère, nous avons entendu, à Neuchâtel, les veilleurs de nuit chanter :

Guet ! bon guet !
Il a frappé douze heures ;
Guet ! bon guet !
Dormez dans vos demeures.

A Lausanne, l'homme de garde se

tient, ou se tenait au sommet de la tour de la cathédrale, criant quatre fois sur chacune des faces du clocher :

Guette ! la guette !
Il a frappé douze !

Ces cris sont ceux de minuit ; naturellement, les nombres différencient les heures séparant la nuit bien prononcée des premiers rayons de l'aurore. Dans la Suisse romande on dit plutôt *la guette* que *le guet*; c'est un reste de l'ancienne orthographe, témoin le *Livre des Rois* : « *La Guaite* ki esteit al sumet de la porte vit venir Achimas.... *la Guaite* vit un altre venir.... dist *la Guaite* : Mei est vis que li primiers de ces ki en vient est Achimas le fiz Sadoch. » Et, dans le *Roman du Renart* :

Sor chascune tor *une gaite*
A mise por eschargaitier.

*

Quant ce vint à la matinée
La gaite corne l'ajournée,
Qui estoit en la tor en haut.
Tuit s'esvellent, et cascuns saut
De son lit moult délivrement.

Ces passages prouvent que le guet remonte bien haut. On tient que les Romains en introduisirent l'organisation dans les Gaules ; celui de Paris est mentionné en 575, sous le règne de Clothaire II. Les capitulaires de Charlemagne en parlent également. Le *guettage* était devenu une servitude féodale dont l'usage fut régularisé par Louis XI, en 1479. Au dix-huitième siècle, le guet, considéré comme garde urbaine, fut remplacé par d'autres institutions ; l'office de *chevalier* ou *commandant du guet* fut définitivement supprimé en France le 31 mars 1733.

Suivant les glossateurs, notre appel d'alarme lorsque un incendie éclate :

A l'eau ! A l'eau !

serait propre à Genève, tandis qu'ailleurs on crierait uniformément :

Au feu ! Au feu !

Ce jugement est exagéré. Tout en ad-

mettant que chez nous on crie ou que l'on criait plus volontiers *à l'eau* qu'*au feu*, il faut admettre que les deux locutions sont plus ou moins mélangées ; il en était déjà de même au seizième siècle. Ecoutez Henry Estienne, dans son *Traicté de la conformité du language François avec le Grec*, publié en 1565 :

« Rien n'est plus contraire que le feu et l'eau, toutesfois quand une maison brusle, l'un crie *Au feu !*, et l'autre crie *A l'eau !*, et ce-pendant toux deux ont une mesme intention. »

Ce savant, qui connaissait si bien Genève, répète son argumentation dans ses *Deux dialogues*, ouvrage qui vit le jour en 1578, et dans lequel il rapproche de ces expressions opposées signifiant la même chose, la conclusion législative : *Sur peine de la vie* et *Sur peine de la mort*. Ajoutons qu'aujourd'hui, remettre un établissement *pour cause de santé* ou *pour cause de maladie*, sont, chez nous, des expressions absolument synonymes.

Lorsque les citadins exécutent quelque chose hors des heures consacrées à leur travail ordinaire, ils disent l'avoir faite *à temps perdu ;* chez les paysans, c'est *à temps gagné.* Les uns et les autres ont raison, il ne s'agit que de s'entendre. Il en est de même de la *tombée du jour* et de la *tombée de la nuit.* « Vous me demandez trop cher pour ce petit tableau, disait un bourgeois, car vous l'avez fait *à temps perdu.* Si vous ne m'en donnez que cela, répondit l'artiste, je l'aurai véritablement fait *à temps perdu,* car mes heures ne seront pas payées. »

Ces diverses manières de s'exprimer peuvent compter au nombre des singularités de la langue française qui font qu'en disant d'un homme : *Il fait parler de lui,* c'est un éloge, tandis que : *Elle fait parler d'elle,* est un blâme pour une femme.

Encore un mot. Il paraît que dans la vieille Genève le cri : *Au feu ! Au feu !* était un signal d'alarme dans les émeutes

populaires ; écoutez Jeanne de Jussie racontant une scène qui eut lieu en 1533, à l'issue d'un sermon prononcé par le R. P. dominicain Guy Furbity :

« Un meschant jeune garçon, la prédication achevée, se dressa et commença à crier, Messieurs, Messieurs, escoutez ce que je vous veux dire. Quand le peuple eut presté silence, il dit à haute voix, Messieurs, je donne ma vie, et me mettray au feu pour maintenir que tout ce que cet homme a dict n'est que menterie, et paroles de l'Antechrist. Tout aussi tost qu'il eut dit cela, le peuple commença à crier, *Au feu! Au feu!* et le voulurent prendre : mais il print la fuitte, et ne le peurent attraper. »

Naguère le sifflet et les sifflements étaient propres aux serpents, aux voleurs, aux gamins et à la claque. Depuis l'application de la vapeur à la locomotion, le sifflet se fait entendre partout : chemins de fer et bateaux à vapeur en font un usage continuel. Il se mêle avec le cri *au feu* et avec la manœuvre des

pompiers. Le sifflet à beuglement, introduit en 1874, annonce quatre fois le jour, à la ville entière, l'entrée et la sortie des ouvriers d'une importante fabrique d'horlogerie. Enfin, l'usage du strident signal se généralise si bien que les expressions : *couper le sifflet à quelqu'un* pour : l'interrompre, et *la camarde lui a coupé le sifflet* pour : il est mort, semblent être nées d'hier.

IV

Bien que les monuments correspondant aux époques les plus anciennes de l'histoire des Gaules ne soient pas rares dans nos contrées, nous n'avons jamais rencontré le cri :

A gui, l'an neuf!

annonçant au peuple et que l'année commençait, et que les Druides allaient

distribuer le gui qu'ils avaient recueilli avec des serpes d'or sur les chênes sacrés. Le gui lui-même a perdu sa réputation de panacée universelle et n'est guère considéré que comme une plante parasite plus nuisible qu'utile. Cependant, dans bien des lieux, la présence de l'*avillon* (nom patois du gui) est encore regardée comme l'indice d'un trésor enfoui au pied du roi des forêts, et le glossaire genevois présente le mot *aguenettes*, avec le sens d'argent comptant, sonnant, destiné à se réjouir; ce terme nous rappelle qu'en Normandie, *aguinètes* se dit pour étrennes et qu'au dernier jour de l'an, les pauvres y demandent l'aumône en criant *hoguinanno ;* nous avons donc quelque raison de croire que, soit la vieille idée du pays sur le gui du chêne, soit notre antique terme local, ne sont pas sans rapport avec l'*Aghilanneu* des anciens Gaulois. Les amateurs de la tradition non interrompue pourront y joindre l'insidieuse

cantilène des bandes de parasites qui, malgré la police, assiégent nos portes les deux ou trois premiers jours de janvier : « La bonne année s'il vous plaît. »

Rien ne prouve mieux l'ignorance ou le peu de bonne foi des Protestants du seizième siècle, que l'assertion de d'Aubigné, affirmant dans sa *Confession de Sancy*, que les prêtres catholiques ont inventé « la Guillan-neuf pour la mettre en la place des Saturnales, » puisque l'antiquité de cette cérémonie est attestée par des auteurs comme Pline l'Ancien, dont le témoignage nous fait remonter à l'aurore du Christianisme, si ce n'est plus haut.

La coutume de faire des distributions de vivres aux pauvres, des *donnes* (pron. *don-nes*), soit au retour des noces, comme nous l'avons dit dans un article précédent, soit à l'occasion des baptêmes et des funérailles, à ce dernier jour surtout,

persiste dans nos communes rurales ; il n'y a pas trente ans qu'elle était en vigueur à Carouge.

Malgré les défenses réitérées du Consistoire et du Sénat protestants, cet usage persista longtemps dans la ville de Genève. On voit par le testament de Jean du Nant, passé le sept juin 1410, qu'il institue, pour le jour de son enterrement, une donne générale où chaque pauvre recevra un denier (14 cent. environ), donne qui sera proclamée par le crieur de la ville; malheureusement, l'acte ne nous dit pas en quels termes devait se faire la généreuse annonce. Un autre testament, qui nous fait descendre en 1562, fixe une somme de vingt florins (67 fr. environ) pour la pitance des pauvres qui seront présents à l'inhumation du défunt.

Le fait de convoler à de secondes noces était, chez les Payens, l'occasion

d'un vacarme effroyable ayant pour but d'empêcher les mânes du défunt de venir troubler les nouveaux conjoints. La cause a disparu, mais le *charivari* est resté; on l'accompagne d'un chant aussi discordant que le reste du concert. Les paroles, plus ou moins variables suivant les cas et les noms, s'alignent suivant ce thème :

C'est toi, vieille carcasse,
Qui viens de te marier,
Sans en avertir les femmes,
Les enfants du quartier.
Nous sommes de bons enfants,
Vivant sans souci :
Nous voulons la bouteille,
Ou bien
Charivari !
Pour qui ?
Pour la mère Denys !

Certains mariages mal assortis font naître des rimettes qui durent des mois, parfois des années, comme la suivante qui, malgré ses quarante ans de date, est encore toute fraîche dans la mémoire d'une foule de personnes :

Quand papa Gargat mourra,
J'aurai sa vieille culotte,
J'aurai sa veste et sa casquette,
Oui j'aurai sa chaussure complète.

Quand papa Gargat mourra,
J'aurai sa culotte de drap,
J'aurai sa veste et sa casquette,
Oui j'aurai sa chaussure complète.

Lorsque les toasts succèdent au festin, on réclame un nouvel applaudissement pour l'orateur en criant :

Encore un avouheh !

L'antiquité de cette exclamation bachique lui mérite une place ici : c'est un souvenir des Massaliètes qui, il y a tantôt vingt-quatre siècles, introduisirent dans nos contrées le culte de Bacchus dont les fêtes retentissaient du cri mille fois répété ; **Evohé Bacche, io evohé !**

A la même étymologie se relient nos mots : *évouhater* ou *évouhéter*, aller aux *évouhettes* : grappiller après la vendange : *évouhetteur* : grapilleur. Il faut peut-être y joindre l'*avoi* ou *away* : en avant!, si

connu dans la langue du moyen-âge, et le terme mystérieux terminant certaines *laisses* de la *Chanson de Roland :*

Angles del ciel i descendent à lui. AOI.

Nous avons donc à faire avec une clameur remontant à l'époque où le culte des dieux immortels régnait sans partage à Genève. L'ignorance de son auguste origine a fait considérer l'*avouheh* comme une expression grossière et commune. La génération actuelle l'a remplacé par le *ban*, le *ban redoublé*, le *ban de chasseur*, et d'autres encore.

Dans les lieux forts et secrets, où règnent la paix, la concorde et l'amour fraternel, la *batterie*, la *double* et la *triple batterie*, tiennent lieu et place du *ban*.

Comme signe d'improbation, le *sifflet* remonte au moins à l'antiquité grecque ; le *grognement* est une exportation d'Outre-Manche qui aurait bien pu rester dans son pays d'origine.

V

Près des *plots* ou troncs, placés aux portes des temples protestants, un individu criait à tue-tête, lors de la sortie du prêche :

Au nom de Dieu ! donnez aux pauvres !
Donnez aux pauvres du Seigneur !

Un jour, le tronc du temple de Saint-Gervais fut dévalisé, le crieur, nommé Du Seigneur, fut soupçonné et convaincu du vol, qu'il s'efforça de justifier en arguant que cet argent lui appartenait, lui ayant été donné personnellement en suite de sa demande cent fois réitérée :

Au nom de Dieu ! donnez au pauvre,
Donnez au pauvre Du Seigneur !

Par un raffinement de cruauté que nous ne saurions trop expliquer, mais dont nous avons vu la preuve, on choisissait le plus souvent, pour remplir l'office de crieurs aux troncs, des malheu-

reux ayant autrefois occupé une certaine position dans le monde, et qui, par inconduite ou autrement, avaient *chuté* dans la misère.

Vers 1834, l'un d'eux se vengea, transformant la formule en blasphème par la radiation du premier *au*. De là scandale, puis enfin suppression d'une coutume si contraire à la parole de Jésus : « Lorsque vous faites l'aumône, que votre main gauche ne sache pas ce que fait votre droite. »

Croirait-on que, pendant plus d'un demi-siècle, la ville de Genève fut en proie à une véritable épidémie de bâillement, par suite de rimes dont voici un échantillon :

Elle a bien tant fait le tour du monde,
La Bête du Givaudan !
Elle a bien tant mangé de monde (*bis*),
La Bête du Givaudan !
Qu'elle en a eu bien mal au ventre,
Pendant plus de six mille ans ;
Elle a bien tant mangé de monde (*bis*)

Qu'elle a fini par en crever
En faisant le tour du monde,
La Bête !
La Bête du Givaudan !

Aux premières lueurs de l'aurore, dès qu'un *cabinet* était ouvert, on entendait chanter à pleine voix, sur un ton lent, monotone et pleurard :

Elle a bien tant mangé de monde (*bis*),
La Bête du Givaudan !

Un atelier voisin ne tardait guère à répondre :

Elle a bien tant fait le tour du monde,
Elle a bien tant mangé de monde (*bis*),
La Bête du Givaudan !

Les rimes couraient ainsi sur les faîtes des maisons, faisant le tour du quartier de Saint-Gervais, grandissant, se développant, s'enrichissant de mille variantes, toujours accompagnées de l'inévitable :

Elle a bien tant mangé de monde (*bis*),
La Bête du Givaudan !

Elles traversaient (nous parlons des

rimes), elles traversaient les ponts de l'Isle, et couraient les Rues-Basses de la même manière. Rien de plus curieux que l'effet narcotique de ces lignes malencontreuses : un individu bâillait, et comme « un bon bâilleur en fait bâiller deux », que le baîllement est essentiellement contagieux par imitation, par le seul fait du regard, le courant de la *baîllaison* se transmettait de voisin en voisin avec la rapidité de l'étincelle électrique, de telle manière que l'on vit plusieurs fois, les jours de marché, toute la population, citadins et paysans, en proie à un irrésistible baîllement, écarter leurs mandibules, étalant à tous les yeux leurs râteliers plus ou moins dégarnis, sous l'influence de quelque malicieux, entonnant d'une voix traînante et nasillarde :

Elle a bien tant mangé de monde (*bis*),
La Bête du Givaudan !

Ni le crépuscule, ni la nuit sombre, ne venaient pas toujours clore la *scie* dont la « Bête du Givaudan » était le

sujet. Un farceur très-connu, armé de son violon, allait souvent, les dix heures bien sonnées, se camper dans quelque recoin de la Cour de Saint-Pierre, râclant de la manière la plus lamentable :

Elle a bien tant mangé de monde (*bis*),
La Bête du Givaudan !

Traduit pour ce fait devant l'*Auditeur*, sorte de juge de paix de l'époque, le délinquant s'en tira par le raisonnement spécieux que ce quartier, habité par des gens riches, libres de leurs jours, l'étaient aussi de leurs nuits, si nécessaires au repos des travailleurs ; il conclut en modulant d'une voix dolente au magistrat :

Elle a bien tant mangé de monde (*bis*),
La Bête du Givaudan !

Mais, quel était le point de départ de la déplorable rime que nous venons de rappeler à la mémoire ; qu'était cette fameuse « Bête du Givaudan ? »

Transportons-nous, pour répondre à cette question, dans la province même

du Gévaudan ; empruntons à M. G. De Burdin quelques lignes du procès-verbal des Etats de la province, rassemblés à Mende, le 26 mars 1765 :

« M. De Jerphanion, syndic du Velay, commissaire principal, dit qu'il n'est aucun membre de l'assemblée qui ne soit vivement touché des malheurs causés par la bête féroce qui ravage depuis environ huit mois le Gévaudan ; que cette cruelle bête, sur l'espèce de laquelle l'on est encore incertain, les uns l'ayant prise pour une hyène, les autres pour un loup, avec lequel il semble en effet qu'elle a le plus de rapport, d'autres enfin pour un monstre, a déjà fait périr dans le pays vingt-six personnes, et en a blessé un plus grand nombre, indépendamment des désastres arrivés en Auvergne et en Rouergue ; — qu'on s'est donné bien des soins pour la détruire, et qu'on a fait exécuter des chasses presque continuelles, à plusieurs desquelles ledit sieur syndic a assisté, et dont certaines ont été très-nombreuses, les habitants de plus de cent paroisses du Gévaudan, de l'Auvergne ou de Rouergue, ayant été mises en mouvement ; que les premières chasses ont

été faites par des tireurs du pays qui ont été envoyés par monseigneur l'évêque de Mende et MM. les commissaires du diocèse, sous la direction dudit sieur syndic ; qu'à l'une de ces chasses l'on a fait changer d'établissement à la bête ; qu'elle a quitté les cantons de Langogne et du Vivarais par où elle avait commencé ses ravages, et qu'elle s'est portée du côté de Saint-Chély où elle est actuellement, parcourant une trentaine des paroisses du voisinage ; qu'ensuite M. Duhamel, capitaine dans le régiment des volontaires de Clermont, s'est rendu à Saint-Chély par ordre de M. le commandant de la province, avec un détachement de cinquante-six dragons de ce régiment ; qu'il n'a cessé de jour et de nuit des courses continuelles ; qu'il a rencontré plusieurs fois la bête ; que lui ou ses dragons l'ont tirée dans quelques occasions ; qu'elle l'a été aussi dans d'autres par les habitants du pays, mais qu'on ne s'est point aperçu qu'elle ait reçu aucune blessure, si ce n'est à une des chasses générales exécutées le 7 février, où elle fut tirée par un paysan, et laissa quelques gouttes de sang sur la neige ; qu'en dernier lieu M. Denneval, gentilhomme de Normandie, renommé pour la chasse du loup, a été envoyé

avec M. son fils dans ce pays, par la cour, pour la destruction de la bête, et que l'entière direction des chasses et de toutes les autres opérations relatives à cet important objet vient de lui être confiée ; qu'il a commencé depuis environ quinze jours les travaux avec six chiens qu'il a amenés avec lui ; qu'il paroît que ce ne peut être que par des moyens multipliés que l'on pourra parvenir à détruire ce cruel animal, dont l'instinct est singulièrement rusé et l'agilité inconcevable, etc. — Sur quoi, l'assemblée, pénétrée de douleur, a chargé le dit sieur syndic d'écrire à MM. les curés, consuls et notables, de vouloir bien prêter leur concours à M. Denneval, etc. »

Le protocole des Etats tenus l'année suivante nous apprend que les efforts de M. Denneval furent sans succès et que « la bonté de Sa Majesté l'avoit porté à, donner ses ordres, pour que M. Antoine lieutenant de ses chasses, et son porte-arquebuse, se rendît en Gévaudan avec plusieurs de ses gardes-chasse, ou ceux de leurs altesses sérénissimes, les princes de son sang; — que M. Antoine, ainsi que

les gens de sa suite, auroient reconnu, notamment par les traces trouvées auprès des cadavres des personnes nouvellement égorgées, que ces désordres étoient causés par des loups ; qu'il auroit exécuté avec le plus grand zèle, avec lesdits gardes et des piqueurs conduisant un détachement des chiens de la louveterie du roi, et à travers des fatigues incroyables, différentes chasses où plusieurs loups auraient été tués ; que cependant les accidents ne cessoient pas, et que journellement quelques personnes étoient dévorées ou blessées, etc. » La nouvelle marche réussit enfin : dans une battue exécutée le 20 septembre 1765, la « Bête infernale » fut tuée dans un bois de l'abbaye des Chazes, en Auvergne. On put alors reconnaître avec certitude que c'était un loup d'une taille et d'une force peu communes, qui devait une partie de ses victoires à l'indicible terreur des populations de la région où, depuis plus d'un an, elle avait établi son séjour.

Voici, d'après le manuscrit d'un habitant du pays, qui écrivait avant la capture du fameux loup, la figure de « la Bête féroce qui ravage le Languedoc. »

Quel paragraphe long et ennuyeux pour ceux qui auront eu le courage et la patience de le lire ! Si nous avons réussi à les faire bâiller, nous aurons rendu un digne hommage à la Bête :

Qui a bien tant mangé de monde,
A la Bête du Givaudan.

Ce serait ici le lieu de dire un mot de la chanson genevoise qui, du seizième

siècle à nos jours, a laissé tant de monuments multicolores, mais la tâche nous effraie, nous fatigue d'avance, nous sommes sous l'influence de la complainte de la *Bête du Givaudan* dont le souvenir, si ce n'est l'audition immédiate, a toujours, et plus que toute autre chose, la faculté de développer cet état de somnolence irrésistible, de langueur générale, ôtant le cœur au travail, rendant insouciant pour tout ; cet état que les Genevois ont si bien bien qualifié de **molle**, lui donnant le superlatif de *molle-morte* et créant le mot *mâche-molle* pour désigner un individu sans énergie, dont la nonchalance et l'inertie ne connaissent aucun stimulant. Au lieu de chansons, voici un échantillon des longues rimes dont la *molle* est le sujet ; le ton énervé sur lequel on les chantonne n'en est pas le moindre mérite :

De temps en temps,
La molle,
La molle ;
De temps en temps,

La molle me gagne ;
De temps en temps,
La molle me prend ;
De temps en temps,
La molle me tient.

. . . . . .

Ah ! quelle molle !

. . . . . .

En hiver, comme en été,
La molle me désosse ;
En hiver, comme en été,
La molle,
La molle,
Ne m'a jamais quitté.

VI

En dépit de la rime, quittons la molle, abandonnons le loup des Cévennes, occupons-nous d'autres bêtes.

Lorsque les conducteurs d'une paire de bœufs attelés veulent les faire avancer, ils se servent d'une formule qui vaut

la peine d'être citée ; elle se compose des trois mots :

Zoûli ! Moutei ! Fromein !

Traduisons librement, tout en suivant la lettre :

En avant ! O toi dont la robe est tachetée comme si de scintillants éclats avaient rejailli sur ton pelage ! allons Etoilé ! Et toi, aux teintes ardentes comme le froment blondissant sous les rayons enflammés du soleil ! Avancez ! Avancez !

Dans le canton de Vaud, nous avons recueilli la variante :

Djaillez (marqueté) ! **Meriau** (miroir) !
Hilori (fleuri) !

Rien, mieux que le mot *Meriau*, employé dans cette formule, ne saurait désigner le poil de certains individus de la race bovine dont le pelage, noir, lustré, aux reflets métalliques, n'est pas sans analogie avec la sombre réflexion des miroirs en bronze dont se servaient

les Anciens. Souvent, la formule change Fleuri par *Botzà*, mot qui signifie moiré, à plusieurs teintes.

A en croire un savant genevois qui écrivait en 1836, les noms *Zuly* et *Froment* auraient été donnés aux bœufs faisant la paire, en dérision de Zwingli et Fromment, novateurs bien connus du seizième siècle. C'est un rapprochement fortuit et sans portée, les noms qui en font le sujet étant de beaucoup antérieurs à la Prétendue-Réforme. D'autres érudits ont pensé que *Zoûli*, *Dzouli* ou *Djaillez*, signifiaient joli ou Julie. *Zoûli* est un mot patois correspondant à *marche ! avance !;* les campagnards l'emploient quelquefois à l'adresse de l'homme, comme expression de mépris répulsif beaucoup plus forte que le français : Fi ! arrière de moi !

La plupart des noms imposés par les bouviers aux génisses et aux vaches de leurs troupeaux, pourraient figurer dans les plus gracieuses églogues : Baronne,

Belle, Belotte, Blanche-reine, Blanchette, Bocquet (bouquet, c'est-à-dire panachée, ou, comme l'on dit en patois, *flocatée* de diverses couleurs), Brillante, Brunette, Colombine, Diamant, Dzailletta, Etoile, Fleurie, Fromenche, Grevette (presque entièrement noire), Griotte, Margot, Marquise, Meurguet (muguet), Meuron, Mignonne, Morelle (noire), Moutaile, Pavillon (*flocatée* de blanc et de noir), Rose, Roselaine, Rosette, etc., etc.

On donnait autrefois le nom de *Rebecca* aux vaches dont les cornes étaient « rebouchiées », c'est-à-dire retournées en dedans, mais, en 1570, le Consistoire défendit l'application de ce vocable à la femelle du taureau, par révérence pour le souvenir de la femme d'Isaac.

Ecoutez encore, si ce n'est le langage des bêtes, du moins les paroles par lesquelles notre population rustique com-

munique avec celles que l'homme tient sous sa domination; nous venons d'exposer les éléments de la conversation avec la race bovine ; quand on parle au cheval, c'est autre chose. Veut-on l'exciter, le faire marcher en avant, on lui dit: *Hiû !* ou *Huû !* pour prendre la gauche: *Dià heu !* pour tourner à droite : *O huuô! O hiô !* pour faire quelques pas à reculons : *Arri !* et pour s'arrêter : *Ouô !* ou *Huez !* Ces commandements varient d'ailleurs suivant les contrées, quelquefois ils cessent entièrement : un cocher bien élevé ne se compromet pas en parlant à ses chevaux ; pour lui, une aristocratique impulsion des guides supplée à la parole. Lorsque les Académiciens parlent la langue des charretiers, ce qui leur arrive quelquefois, ils disent pour avancer : *Haïe !* ou *Hue !* ; pour aller à droite : *Huhau !* ou *Hurhau !* et pour tirer à gauche : *Dia !* ; essentiellement progressifs, ils ne parlent ni de s'arrêter, ni d'aller en arrière.

Le cri d'excitation dont nous venons de parler est fort ancien : Guérin qui, au treizième siècle, écrivit le dict : *Du Provoire qui mengea les mores*, c'est-à-dire : Du prêtre qui mangea les mûres, se sert de Hez !

Diex, fait-il, qui or diroit : **Hez !**
Il le pensa, et dist ensamble ;
Et la jument de poor tranble ;
Un saut a fait tot à bandon,
Et li prestres chiet el buisson.
Et la jument s'en vait fuiant.

Voici deux variantes qui datent du quatorzième siècle ; nous les prenons dans les fables *D'un Muletier et d'une Mule*, écrite en 1333, et *D'ung Tahon qui s'assist sur ung Mulet*, pièce composée en 1350 :

Un muletier sa mule avoit
O quoy son char mener devoit,
La Mule hastive n'estoit point.
La mouche qui volentiers point,
Li dit **Hay !** paresseuse beste.

*

Quant vint à la vesprer,
Si se prist à penser
Le tahon et à dire :
Ahy ! sire Mulés.

Hue ! appartient d'ailleurs à la vieille langue des veneurs ; dans son *Roman de Guillaume d'Angleterre*, Chrestien de Troyes, qui le composa vers 1180, met ce vers dans la bouche d'un chasseur qui lance le cerf :

Hu ! hu ! Bliaut, cis cers s'enfuit.

Suivant les celtophiles, *dia* signifie cheval et, dans la langue enfantine, *hiuhiu* a la même signification.

Dans les plaines de la Provence où Marius battit les Cimbres il y a tantôt deux mille ans, les cris de guerre des envahisseurs de la province romaine ont laissé leur trace. On sait que les Ambrons s'élançaient dans la mêlée en agitant leurs blondes chevelures, criant : *Amhra ! Amhra !* Or, dans ces mêmes contrées, il n'est point rare d'entendre les paysans exciter leurs bêtes de somme à la marche avec le mot :

Ambra ! Ambra !

Dans la basse-cour, on entend les appels les plus divers : le porc, toujours inquiet et grogneur, répond, lorsqu'il est encore jeune, à : *Ti ! ti ! ti !* ; lorsqu'il est parvenu à un âge raisonnable : *Tia ! tia ! tia !* le fait accourir aussitôt.

Criez aux canards : *Bouri ! bouri !* vous verrez leurs jambes cambrées les servir admirablement ; la poule accourt de loin, avec sa nombreuse famille, dès que la pourvoyeuse apparaît en criant : *Tîhita ! tîhita !* ou *Pioûtes ! pioûtes !*, mots que l'on peut indifféremment traduire par *toutes* ou par *petites*. Quant à *bourit*, c'est l'ancien nom du canard, la femelle s'appelait *bourite* et ses petits *bourots*.

Les chèvres, les moutons, les agneaux et les chevreaux suivent à l'appel : *Brrr, Brrr ! Ta-â, ta-â !* A celui : *Tai ! tai !*, ils savent fort bien que l'on a quelque chose à leur donner : Les vaches laitières s'empressent d'offrir à l'homme le riche produit de leur *traite* journa-

lière dès qu'on leur dit : *Tai ! tai ! ohi ! ohi !* Les pâtres des Alpes se servent de la forme : *Lliaubâ ! lliaubâ !* connue dans le monde entier par le *Ranz des vaches* de la Gruyère. Dans les régions où les brebis nombreuses donnent le lait qui fournit ces petits fromages si justement appréciés par les plus fins gourmets, on les rassemble, pour les traire, en modulant d'une manière douce plutôt qu'en criant : *Obébiâ! obébiâ !*

Autant que nous pouvons en juger, ces cris diffèrent beaucoup suivant les lieux. Dans son *Glossaire*, Bridel dit qu'on appelle les poules avec : *Pilon ! piletta!;* les agneaux et les chevreaux avec : *Bedet! bedet!* ou *Beguet ! beguet !* les brebis avec : *Biha ! biha !* Le même auteur donne pour l'appel du pourceau les trois formes suivantes : *Oche ho ! oche ho ! — Kadzon ! kadzon ! — Kadzou! kadzou !*

Le chien du berger fait marcher le troupeau sur quelques signes et quel-

ques coups de sifflet du pâtre. Si un ennemi se présente, notre gardien vigilant et fidèle s'élance sur lui à l'excitation : *Xi-xi ! xi-xi !* et, si nous sommes mécontents de son service, il s'éloigne la queue basse à la seule interjection : *Houzé !*

Au loup ! Au loup !

est une clameur que l'on n'entend plus guère ; elle est ainsi formulée dans les vieux romans où l'on trouve aussi celles qui éclataient à la découverte de l'ours et du renard :

Ha ! ha ! le Leu !
Ahie (à l'aide) ! ahie !

*

C'est li leus ! harou ! c'est li leus !

*

Véez le leu ! véez le leu !
Or sus ! or sus !

*

Or ça ! or ça ! à l'Ors !
Ayde ! ayde !

*

Harou ! harou ! à l'Ors !
Ocis ! ocis !

*

Or sà ! or là !
Or courrés aprés le vulpil !
Or tost, par ici s'en va-il !

Au Moyen-âge, le peuple était beaucoup plus pétulant qu'aujourd'hui ; l'expansion de la pensée à haute voix sous forme d'interjections, d'exclamations, de jurons, d'imprécations, émaillait la vie de nos ancêtres de telle manière que la littérature contemporaine en reçut une couleur toute particulière. On ne peut guère tourner un feuillet de vieux romans sans y trouver une de ces phrases pittoresques :

Por les sains Dieu que voi-ge là !

*

Dahez (væ) ait cil qui le croira !

*

Le Maufé m'arde ! — Mal jor vos soit ajornez ! — Male flambe t'arde ! — Si te puisse tornoier fièvre ! — La male honte t'aviengne ! — Dex te confonde ! — Que li cors Deu te maldie !

*

Haï ! traistre desloial !

*

Traï ! Traï ! Traï !

*

Aye Dieus ! Vrais Dieus, aye !
Secourés moi, sainte Marie !

*

Diex mete or m'âme à garison !

*

Lasse dolent ! con sui mort !

*

Abba pater miserere !

s'écrie Bonivard en terminant son *Amartigénée.*

Voici un cri de détresse de marins dont le navire va sombrer en suite d'une voie d'eau pratiquée par un plongeur ennemi :

Traï, traï, or cha, or cha !
No nave effondre, aïe Dieus !
Saint Nicholas et saint Andrieus,
Sainte Katerine et saint Mars,
Soiiés od nous !

On voyait autrefois, dans les rues de Genève, des enfants qui vivaient en

montrant une marmotte plus ou moins dressée à quelques poses et à quelques culbutes. On les prenait pour de petits Savoyards, mais ils venaient de pays plus rapprochés de l'Italie ou de la Provence, témoins les rimes qu'ils chantaient en s'accompagnant de la vielle, et que nous avons été heureux de retrouver dans la *Revue savoisienne*, la mémoire ne nous les rappelant que d'une manière incomplète :

Diouga, Zanetta !
Ne vû te pâ diouga ! Larirette.
Nani ma maré
Ne voué pâ me marià, Larirette.
Eh ! diouga Cattarinetta !

Ti baillerey on homme
Que ti baillera dou kâ, Larirette.
Ne voué pas me marià
Eh ! diouga Cattarinetta !

Té tindré boutique,
Te vindré de taba, Larirette.
Nani ma maré
Ne voué pâ me marià, Larirette.
Eh ! diouga Cattarinetta !

VII.

TRACER quelques caractères sur une pierre, l'enfouir, la faire découvrir et interpréter par tel ou tel savant de bonne foi est une mystification qui n'est pas neuve, bien qu'elle se reproduise tous les jours. Il y a trois siècles et plus que cette inscription court le monde :

CESTI
CILEC
HEMINDE
SANES

La suivante se lit sous un *dauphin*, soit dégorgeoir d'eaux pluviales :

. LEMA . UVA .
. ISTEMP . SMEFA .
. ITC . RACHER .

Sans grande dépense d'esprit, le nombre de ces facéties pourrait être indéfiniment augmenté.

Un mot sur certaines sigles : à partir du moment où Dante Alighieri rencontra, dans le purgatoire, l'ange qui traça sur son front, avec la pointe de son glaive, les sept P, symbole des sept péchés capitaux, cette lettre figura comme indicateur d'une foule de phrases mystérieuses dont l'interprétation se trouve dans tous les recueils d'*ana*. Ces derniers n'ont cependant pas enregistré celle des neuf P que les Du Villard, de Genève, inscrivaient sur leurs armoiries, sur les girouettes de leurs maisons, et que l'on traduit par : *Pauvre Plaideur*, *Prends Patience*, *Porte Pistoles Pesantes Pour Plaider*, version satirique et peut-être aussi injuste que celle des huit P adressés, en 1733, à l'abbé Pellegrin sur une tragédie, la meilleure de ses productions :

Pélopée, Pièce Pitoyable, Par Pellegrin, Pauvre Poëte Provençal.

On sait que les sigles du fameux *Senatus Populus Que Romanus* ont été traduites par *Si Peu Que Rien.* Les lettres I H S, contraction du nom sacré IHESUS, ont reçu mille interprétations que nous n'avons pas à répéter ; nous voulons en ajouter une : les armoiries de Genève sont formées d'une demi-aigle, d'une clef et d'un soleil, au centre duquel se trouve le trigramme ci-dessus. Les plaisants qui appellent tout cela : la moitié du poulet, la clef de la cave, et la chandelle, traduisent les trois lettres par : *J'ai Horriblement Soif.*

Terminons par un trait qui, pour ne pas être inédit, n'en conserve pas moins sa valeur. Lors de la première représentation d'Oreste, en 1749, la contremarque du parterre portait les sigles du vers connu : « Omne Tulit Punctum Qui Miscuit Vtile Dulci. »

O . T . P .
Q.
M . V . D .

que l'on interpréta par : *Oreste, Tragédie Pitoyable, Que Monsieur Voltaire Donne.*

Il est bien peu de nos villages où l'on ne parle du *sabbat* ou de la *schette*, assemblée nocturne des sorciers. Nous l'appelons volontiers *gogue*, aphérèse de *synagogue*, mot qui se prend aussi avec le sens de conventicule d'hérétiques, de schismatiques, de maudits. L'épithète de *goguis*, souvent employée bien injustement, s'applique à des individus qui ont souscrit au pacte infernal ou dont les ancêtres furent forcés, au seizième siècle, de professer le Protestantisme. La prévention, fomentée et envenimée par des calculs plus ou moins habiles,

s'en sert aussi pour noircir les mystérieux constructeurs

dont tous les édifices
Sont, ou des prisons pour les Vices,
Ou des temples pour les Vertus.

Ici, la gogue se tient à minuit ; là, dans les premières heures suivant la chute du jour. Le pied des collines, le voisinage des sources solitaires, les ruines mal famées, l'ombre d'un arbre dont le tronc a reçu des siècles une forme plus ou moins fantastique, sont les lieux préférés par la sombre assemblée. On montre sur le gazon les traces visibles des rondes infernales. Ne pas avoir été à la synagogue de Plainpalais est une excuse que l'on rencontre souvent dans nos anciens procès de sorcellerie. Nous avons connu, il y a vingt-cinq ans à peine, un vieux fossoyeur de la localité qui vendait, pour des usages occultes, de la graisse de cadavres et des clous de cercueil ; les planches lui servaient à faire cuire sa marmite.

Quelquefois la présence de la gogue se relie à de vagues souvenirs, restes de traditions historiques complètement effacées. On la trouve par exemple à Segny, dont les plaines, si propres à de grands mouvements stratégiques, nous paraissent avoir été témoins, l'an 107 avant Jésus-Christ, de la bataille où Divicon, à la tête des Cimbres et des Helvétiens, vainquit Marcus Silanus et fit passer l'armée romaine sous le joug.

Les masures de Rollhbo, château dont nous avons fait l'histoire ailleurs, passent toujours pour recevoir la schette. La *Dame blanche* y a été *vue* par beaucoup de personnes vivantes. Tantôt elle suit le passant attardé, tantôt elle paraît sur les courtines démantelées ou sur les tours à demi démolies. Naguère un laboureur la vit en plein jour ; elle l'appelait par son nom, ajoutant : *Viens ici que je te peigne, que je te peigne avec mon peigne d'ivoire !* Un autre paysan, traversant à grand'-peine le marécage

entourant la vieille bastille, rencontre un gros chat noir qu'il frappe de son bâton, le chat le regarde fixement en pliant les oreilles, lui adressant la redoutable provocation : *Redoblla-vi !* On ferait un volume de ces petites historiettes qui prouvent plus de choses qu'on ne le penserait au premier abord.

Comme pour parodier l'œuvre du Saint-Esprit, le prince des Ténèbres passe pour accorder le don des langues à ceux qui se sont livrés à lui. Dans la *Confession de Sancy*, d'Aubigné raconte l'histoire d'un possédé qui se trouvait de son temps à Cartigny et « qui fut éprouvé en seize langues : aux enseignes que les ministres de Genève n'osèrent essayer de l'exorciser. »

Ainsi que les Anciens, les sorciers attribuent une influence redoutable aux malédictions, aux exécrations, à toutes les expressions néfastes. Omettre l'articulation d'un seul mot dans une for-

mule est, suivant eux, un manquement qui détruit complètement la *vertu* des autres paroles. Cette injonction se retrouve dans les rituels de plusieurs religions antiques.

Imprimés ou manuscrits, les livres de magie abondent dans nos contrées. Rien de plus étrange, parfois de plus sot que les incantations qui y sont formulées. Trop souvent ces pièces, où les noms divins et les choses saintes sont mêlés à des paroles dont la portée ne peut pas être facilement précisée, ont un caractère sacrilége. Nous n'en citerons que deux exemples comme échantillons du genre.

Voici comment, dans le *Miracle de Théophile*, écrit au treizième siècle par Rutebeuf, Saladin conjure le diable :

Bagahi laca bachahé,
Lamac, cahi, achabahé,
    Karrelyos.
Lamac, lamec bachalyos,
Cabahagi sabalyos,
    Baryolas,

Lagozatha cabyolas,
Samahac et famyolas,
Harrahya.

Sous le titre : *Quelques feuillets du portefeuille d'un Mège*, un journal vaudois a publié un certain nombre de recettes singulières. En voici une, destinée à « arrêter le sang pour les gens et pour les bêtes. »

Dire le nom de baptême et de famille, et si c'est une bête dire le nom de qui elle appartient avant le nom de la bête ; si elle n'en a pas y en mettre un et puis dire la couleur de cette bête, et si c'est une femme la couleur des cheveux.

Au nom de Dieu
Du Père, du Fils et du Saint-Esprit
Amen.
Jésus rouge qui dégoute
Ne dégoute
Pas plus
Que les veines de Jésus
Christ en la croix
Arrête-toi, arrête-toi,
Arrête-toi et que les veines closent la gorge
Qui saigne et dégorge
Arrête-toi !
Au nom de Dieu, du Père, du Fils et du St-Esprit.
Amen en Jésus.

Le dire trois fois pour tout le sang

que vous voulez arrêter, on ne dit *Notre père* que la première fois en commençant.

Nos anciens Registres contiennent une foule de formulettes occultes dont voici quelques exemples.

Pour lever un sort :

Au nom de Dieu le père, le fils et le saint Esprit. Dieu a mis à un ici ce mal ; il lui ostera s'il lui plaist !

Pour déposséder :

De par Dieu et par Jésus-Christ son fils et du saint Esprit : Sors !

Pour se faire délivrer des liens :

A, E, I, O, U !

Pour retrouver les objets volés, on fait moudre une pièce de monnaie en disant :

Que la personne qui a pris cela soit moulue de même s'il ne le rend !

Ou bien on fait frire sur le feu, dans la casse (poêle), de l'herbe appelée *provence* avec de l'alun disant :

Que le Diable sèche ainsi ceux qui ont volé ces objets jusqu'à ce qu'ils les aient rendus !

On trouve sous la date du dix septembre 1635, une formule pour faire cesser un coup de vent « un foulet en tourbillon qui enlevoit les javelles de bled en l'air » : tous les moissonneurs doivent poser leurs faucilles et se jeter à terre en criant :

Bo, Bo, Ponti, Ponti !

Se servir de la langue latine pour prier le Dieu des Chrétiens, était un fait considéré par les ministres calvinistes comme un délit aussi coupable que l'invocation des démons, témoin le cas de Jehan Dalphin, traduit devant le Consistoire le trois décembre 1545, pour rendre raison de sa foi : « Interrogué de dire l'orayson (*Pater*) ne la sçet dire en françoys, et la dit en latin, aussi l'*Ave Maria*, le *Crédo*, le *Bénédicité*. A dit aussi les *Grâces* en latin et *Animae fidelium défunctorum requiescant in pace*, qu'est chose horrible et détestable » s'écrie le secrétaire de la docte assemblée.

En voici une qui est antérieure à toutes les précédentes sans être plus spirituelle :

Arrache, arrache tambour, arrache ta peau !

Nous arrivons à la fin de ce chapitre sans avoir pu placer l'exclamation des jeunes gens qui, ayant trouvé une bonne *baigne*, y font le plongeon :

Thiaouha ! mon fond !

Le premier mot est une onomatopée rappelant quelque peu le *Taïaut !* des chasseurs, lorsqu'ils aperçoivent le cerf, le daim ou le chevreuil.

C'est une espièglerie familière aux gamins sortant les premiers de l'eau, de lier les bouts de manches des chemises de ceux qui y sont encore, et de leur crier, lorsqu'ils veulent la passer et ne peuvent y parvenir :

Tire, amour, avec les dents,
Dents, dents, dents !

Le salut joue un assez grand rôle dans l'histoire des temps passés : on pourrait faire une longue chronique à ce sujet, rien qu'à partir de la toque de Gessler. Nous tirons encore le chapeau au cadavre que l'on porte en terre, mais le salut dans les champs est tombé en désuétude sur un rayon assez étendu autour des villes. Au moyen-âge, son abstention était considérée comme une marque d'hostilité. Les hérétiques se reconnaissaient en ne se découvrant point à la rencontre d'une croix ; les sorciers passaient derrière et encore en tournant le dos. Le salut général faisait alors partie des règles de civilité, témoins ces vers de Guillaume de Lorris qui nous reportent à 1255 :

Quant tu iras par les rues,
Gar que tu soies costumiers
De saluer les gens premiers ;
Et s'aucuns avant te salue,
Si n'aies pas la langue mue (muette),
Ains te garni du salu rendre
Sans demorer et sans atendre.

Robert de Blois écrivait dans le même temps :

> Chascun que vous encontrerez
> Saluez débonèrement,
> Cela ne vous couste pas granment,
> Et moult en est tenu plus chiers
> Cil qui salue volentiers.

L'usage veut que le *Bonjour* se donne à l'abord et l'*Adieu* à la séparation. A Genève, ce dernier passe pour très-familier ; deux amis qui se rencontrent se disent *Adieu !* avant tout. Ce salut prématuré est inévitablement suivi d'un : *Comment ça va ?* ou *Comment que ça va?* avec les réponses : *Comme çi, comme ça !* ou *Ça roule, ça roule !* ou bien : *Ça virotte, ça virotte !*

Comment vous portez-vous ? est une demande aussi singulière que la réponse: *Vous voyez, sur deux jambes, comme la moitié d'un chien !* Le sot est rembarré par la réplique : *Il en faut donc deux comme vous pour faire un chien complet.*

Comment êtes-vous ? est bien la plus impertinente formule dont on puisse se

servir vis-à-vis d'une dame, car, avant tout, une femme estime *être bien, parfaitement bien.*

Un mot de Bonivard nous apprend que : *Bon prou vous fasse !* était le salut que l'on faisait au quinzième siècle en abordant une personne ; il se traduit par *Grand bien vous arrive !* On le retrouve un siècle après dans ces singulières actions de grâces dont usait, en 1579, un certain protestant calabrais que le Consistoire condamna au supplice du fouet :

Père éternel nous te rendons grâces :
Nostre chien porte des braies,
Nostre chat un chapperon ;
Bon prou vous fasse, bons compagnons !

Les formules suivantes de salut remontant aux douzième et treizième siècles, valent bien les nôtres.

Bien veniez-vos ! — Diex benéie vos et bon jor aiez !

*

Diex vos saut ! — Diex benéie vos et vostre compaingnie !

*

Dex vos benéie et la vostre compaignie! — Dex vos saut, amis, bien soiez-vos arivéz !

*

Dex soit o vos çaianz (céans) ! — Bien soiez venuz, benéoit jor aiez !

*

Diex vos maint (maintienne) qui là amont el seint ciel maint (demeure) !

*

Grant benéiçon vos doint le fils sainte Marie, et à toute vostre compaingnie !

*

Cius vous gart qui fist et ciel et firmament !

*

Salus sans nombre et bonne amour sans fin !

*

Dex vos doint bone nuit !

La vieille salutation : *Loué soit Jésus-Christ !* avec la réponse : *Au siècle des siècles !* s'est fort effacée. En Gascogne, *Adusias! (A Dieu soit)* est le salut de séparation ; les Vaudois emploient *Adsivo! (A Dieu soyez)* dans le même cas et, lorsque le soleil redescend, ils n'oublient

point de souhaiter *Bon vépro!* à ceux qu'ils rencontrent.

La sotte impertinence : *Je ne vous salue pas*, est loin d'être nouvelle, on la trouve dans le *Roman du Renart*, commencé vers 1230 ; le chat s'adresse à l'animal rusé :

> Sire, fet-il, bien veniez-vous!
> Renart respont par félonie,
> Tybert, *je ne vos salu mie.*

Le renard est en présence de l'âne, de Bernard l'archiprêtre :

> Si li dist, sire, bien veignier !
> Et Bernart qui fu avancier,
> Li dit, *je ne vos salu pas.*

Deux moutons rencontrent le loup et lui font la révérence :

> Bien viengniez-vos, biau sire Leus.
> *Je ne vos salu mie* andeus,
> Jà beste ne saluerai
> Puis que je mengier la vodrai.

*

> Garde tes bonjours, que le diable te les mette au ventre!

est une imprécation genevoise qui re-

monte à plusieurs siècles en arrière, et dont la trace n'est pas perdue.

Quant aux *saluts écrits* dont chacun croit devoir orner la fin de ses lettres, ce ne sont le plus souvent que des phrases ridicules, mensongères et hypocrites; le *Salut et Fraternité!* républicain ne vaut pas davantage que le *Tout à vous!* et même que le *Toute à vous!*, écrit sur papier parfumé et sablé d'or. *Adieu!* est la seule forme admissible ; les Romains les plus dignes n'ont jamais terminé leurs missives que par **Vale !**

CHAPITRE QUATRIÈME

SOBRIQUETS

L'ETHNOGRAPHIE et l'histoire littéraire du moyen-âge nous révèlent, pour l'usage du sobriquet, une véritable passion. Rien n'échappait à son action : hommes et bêtes, peuples et individus ; pays, villes, rues, monuments ; plantes et fleurs , la peste même, eurent chacun leur tour. Dans nos contrées, il en était comme ailleurs ; peut-être même, la propension pour les surnoms dérisoires y était-elle plus prononcée, car, aujourd'hui encore, elle se manifeste de mille manières.

I

Le plus grand philosophe que notre ville ait produit, celui qui s'approcha le plus de la connaissance des sublimes arcanes de la vérité absolue, **Charles Bonnet**, ne fut connu de ses contemporains du pays que sous le nom composé de *Bonnet l'insecte*. Les vieux Genevois du parti national donnaient à l'homme de Noyon le sobriquet de *Caïn ;* et, ce qui manque certainement d'urbanité, ils imposaient volontiers à leurs chiens le nom de *Calvin;* Théodore de Bèze, aussi célèbre dans la poésie érotique par ses *Juvenilia*, que dans la poésie sacrée par ses *Psaumes*, fut, au seizième siècle, surnommé le *Phénix de nos jours* et le *Pape des Huguenots*.

Qui, chez nous, ne connaît le *Grand' père*, l'homme célèbre qui a su démail-

lotter Genève et la transformer en une ville de premier ordre !

Considérés à leur véritable point de vue, les noms de famille ne sont que des sobriquets. Longtemps les Chrétiens n'usèrent que des vocables reçus sur les fonts de baptême, se bornant, dans certains cas, à indiquer une filiation : *Jean, fils de Pierre.* Aujourd'hui encore, l'Eglise n'admet que le nom reçu avec le sacrement qui enlève la tache du péché originel. A tous les degrés de la hiérarchie, les ecclésiastiques ne signent, ou ne doivent signer les actes ressortant directement à leur état, que du nom de leur saint patron. Les Souverains en usent de même pour toutes les pièces qu'ils revêtent de leur signature.

Au moment de leur exaltation sur le trône de saint Pierre, les Papes renoncent à leur nom patronymique pour en prendre un dans le martyrologe, indi-

quant par là qu'ils échangent leurs affections privées pour d'autres plus nobles. Depuis fort longtemps, cette coutume est généralement employée par les membres du clergé régulier.

L'origine des noms de famille modernes se confond avec celle de la féodalité. Ils ne furent toutefois d'un usage bien général qu'à partir du onzième siècle. Durant une période assez longue, ils restèrent plus ou moins flottants. Dans ses *Notices généalogiques*, Galiffe cite des familles qui avaient deux noms, voire même trois : De Leyssu, *alias* Privessin, *alias* Jacod.

Lors de l'adoption des noms de famille, les nobles prirent celui de leur principal domaine, de celui qui portait le château-fort qu'ils avaient hérité de leurs aïeux. Telle est l'origine des noms des anciens seigneurs du pays : *Alinges*, *Arlod*, *Avully*, *Balaison*, *Blonay*, *Chaumont*, *Confignon*, *Corbières*, etc.

Quant aux roturiers, ils puisèrent les dénominations de leurs familles dans les sources les plus diverses. Le nom de baptême du père : *André*, *Jacques*, *Guillaume*, *Martin*, fut très-souvent pris comme nom de famille par le fils. La profession donna : *Chapuis* (charpentier), *Charton* (voiturier), *Excofier* (cordonnier), *Fabre* ou *Favre* (ouvrier en fer), *Pelissier* (pelletier), *Serraillon* (serrurier), etc. Quelques hommes immobilisèrent les titres d'office de leurs pères ou les leurs, de là : *Bailly*, *Châtelain*, *Maire*, *Prévost*, *Vidomne*. Les qualités, et surtout les défauts, plus ou moins imposés à titre de sobriquets, fournirent une bonne part à la nouvelle nomenclature, citons : *Malcontent*, *Brutal*, *Brisetuile*; *Petit* et *Grand*, *Le Noir* et *Le Blanc*, *Maigre* et *Gras*, *Crud* et *Le Rôti*, *Galois* (joyeux) et *Quinerit* (qui non ridet), *Quelcun* et *Personne*. La demeure, dans certains cas l'affranchissement agricole, formèrent : *Du Pré*, *Du*

Val, *Du Nant*, *De l'Essert*, *De l'Orme*, *Du Mas*, *Du Puis*, etc.

Cette dernière catégorie nous donne l'origine de ces noms coupés dont la première partie excita la verve caustique de Galiffe qui écrivait, il y a tantôt cinquante ans : « Cette malheureuse petite particule qui tourmente si violemment de très-petits esprits, ne signifie absolument rien, de quelque manière qu'on l'écrive. On peut être aussi noble que le Roi, sans en avoir jamais fait usage, et aussi roturier que le bourreau, en l'ayant de plein droit, aussi petite que possible. » Nous n'irons pas aussi loin que notre illustre concitoyen. Il y a des cas où le *de*, appuyé d'actes authentiques, est un vrai titre de noblesse, mais il en est beaucoup d'autres où il est l'indice d'une origine serve ou d'une descendance de parents absolument inconnus, même de l'Etat civil.

Ce fut vers le dixième siècle que s'introduisit la coutume de donner des surnoms aux grands personnages : Hugues *l'Abbé*, Hugues *le Blanc*, Hugues *le Noir*, Robert *le Fort*. Les sobriquets, bons ou mauvais, n'ont pas manqué aux souverains français : depuis les rois *Fainéants* jusqu'à l'*Homme de Sedan*, on en trouve de toutes les couleurs qui peuvent séparer Charles l'*Imbécile* de Napoléon *le Grand*.

Des qualificatifs accompagnaient autrefois les noms de toutes les familles de race, témoin la nomenclature suivante qui se rapporte à la noblesse savoyarde du Pays de Vaud :

Hautesse de cœur de Gingins, *Grandeur* d'Alinge-Coudrée, *Antiquité* de Blonay, *Noblesse* d'Estavayer, *Franchise* de Villarzel, *Parenté* de Joffrey, *Piété* de Chandieu, *Bonté* de Pesme, *Richesse* de Mestral-Aruffens, *Naïveté* de Mestral-Payerne, *Hospitalité* d'Aubonne, *Politique* de Cerjeat, *Gravité* de Maillardoz, *Vanité* de Senarclens, *Mesnage* de Loys, *Chicane* de Dugard.

II

Chez nous, la vie publique offre une activité fiévreuse et continue que l'on ne rencontre que de loin en loin dans l'histoire d'autres pays. N'importe la date, feuilletons nos annales, nous trouverons toujours au moins deux partis en présence. Tantôt la politique, tantôt la religion, fournissent les griefs réciproques des factions. Chose remarquable, le patriotisme est égal de chaque côté ; les vues seules diffèrent. L'intérêt personnel ne joue qu'un rôle assez secondaire dans ces dissentiments. Un désir inquiet de changement et de la nouveauté qui en résulte, est plus souvent qu'on ne le croirait, un mobile qui sait revêtir bien des formes. Certain poète du quinzième siècle le reprochait déjà à nos ancêtres : « Geneva civitas situata inter

montes, arenosa, parva, gentes semper petentes aliqua nova. »

Quoi qu'il en soit, et c'est là où nous voulons en venir, tous nos partis ont porté des noms ou des sobriquets :

Artichauts, Artichous, Articlous ou Articulants ; Calvinistes, Chapeliers, Constitutionnaires, Cornualistes, Egrenés, Eidguenots, Englués, Fabristes, Gallatinistes, Grillards, Grimauds, Guillermins, Libertins, Mameluks ou Monseigneuristes, Michélistes, Montagnards, Négatifs, Neutres, Peneysans, Perrinistes, Philippins, Représentants, Tamponneurs, Tanneurs, etc.

Les grands mouvements sociaux du moyen-âge donnèrent naissance à une foule de sobriquets de partis dont la place est marquée dans l'Histoire et que nous ne pouvons pas même énumérer dans un cadre tout local.

Dès le commencement du treizième siècle, la Flandre offre les *Isengrins* (loups), composés de la noblesse ; les *Blauvœtins* (éperviers), ce sont les paysans, et les *Flamands* proprement

dits représentant la bourgeoisie des villes.

La révolte des *Pastoureaux* éclata en France en 1251, et se renouvela en 1320 ; elle prit son nom des bergers ou *pasteurs* insurgés contre la noblesse et le clergé.

Le sobriquet de *Bonhomme* ou de *Jacques Bonhomme*, pour désigner le peuple agricole, remonte probablement assez haut, mais il ne fut généralement employé qu'à partir du soulèvement des paysans, en 1358. Les hauts barons disaient : « Jacques Bonhomme est bête patiente » ; mais, accablée de mauvais traitements, la bête rua et mordit son maître, la *Jacquerie* fut constituée. La répression fut terrible : on tenta de noyer la sédition dans le sang de dix mille villageois égorgés ; 1789 se chargea de la revanche, faisant disparaître à jamais le double sobriquet qui faisait allusion et à l'ignorance, et à la rusticité du vêtement des campagnards.

Le sobriquet politique de *Vilain* n'emportait autrefois avec lui qu'une idée de sujétion féodale. Il est très-joliment défini par l'auteur du *Renart contrefait* :

Vilains est appelé à plain
Non pas pour ce qu'il soit plain
De vilenie, ne de mal non ;
Mais de ville (villa) est vilains à non.
Nuls n'est vilains, qui voir an dit,
S'il n'est fol au fait et au dit.

Nos Cercles des *Affranchis*, des *Agacés*, des *Anonymes*, des *Braillards*, du *Coup d'œil* et de l'*Encouble*, des *Evasés* et de la *Ficelle* ; de la *Glu* et de l'*Imprévu* ; des *Maîtres*, des *Mêmes*, des *Mignons*, des *Mulets*, des *Sans-Nom*, etc., offrent des vocables qui ne manquent pas de pittoresque. Il n'y en avait pas moins dans ceux de nos anciens Clubs, comme on le voit par cette courte nomenclature :

Amis de Jean-Jacques, *Berceau de Jean-Jacques* ; *Charnus*, *Cloche*, *Consistoire* ; *Drapeau constant*, *Drapeau sans tache*, *Imprévu sans tache* ; *Egaux*, *Fais-*

ceau, Grille ; Poires secs, Salignon, Serinette, etc.

Quelques-uns de ces derniers noms réclament un mot d'interprétation. Le *Berceau de Jean-Jacques* tenait ses séances dans la rue Chevelu qu'une fausse tradition indiquait déjà comme étant le lieu de naissance de l'homme célèbre; le marbre consacrant l'erreur et sur lequel on lit : ICI EST NÉ JEAN-JACQUES ROUSSEAU LE XXVIII JUIN 1712, ne fut placé qu'en 1798. — Le substantif *charnu* s'emploie à Genève pour désigner un homme qui a les membres gros et puissants, c'est un synonyme de *membru*. En français, un *salignon* est un pain de sel ; à Genève, on donne ce nom à une motte à brûler, faite de tannée comprimée dans un moule en fer ; le Club du *Salignon* était dans une maison de la place Saint-Gervais, et celui des *Poires secs* se trouvait à la rue du Temple.

Et les Loges Maçonniques, qui fleu-

rissent chez nous depuis 1735, que de désignations plus ou moins curieuses ont séparé l'atelier du *Parfait Contentement* de celui du *Temple Unique!* Ces titres, dont voici quelques échantillons, offrent un amour des superlatifs et une recherche de mysticisme qui leur donnent un cachet tout particulier :

Amis de la Prudence, Cœurs sincères réunis, Cœurs unis du Mont-Blanc, Constance sans jalousie, Désirs accomplis, Etoile flamboyante, Ferme résolution, Parfait contentement, Parfaite félicité, Parfaite unité des cœurs libres, Rose des sept monts, Silencieuse, Triple fraternité, Triple unité, Triple union des quatre nations, Vertu tolérante, Vraie égalité des mœurs, etc.

Le sobriquet de *brecaillons* date des premières années du dix-huitième siècle, il s'appliquait aux soldats citoyens de l'ancienne république de Genève, et celui de *basanes* aux mercenaires formant la garnison supprimée en 1846.

Le *Lapin* et le *Grognard* sont vieux, le *Pioupiou* et le *Troubade* durent encore ; les sobriquets : *Moblot, Lignard, Trouffard, Zouzou,* sont en pleine vigueur en France.

L'usage du *nom de guerre,* sobriquet personnel de l'homme qui fait profession des armes, remonte fort haut. Les plus anciens documents sur l'art militaire du moyen-âge en font mention à tout moment.

Presque aucune profession n'échappe au sobriquet. Ceux de *Frater* ou *Figaro* (barbier), *Brûle-sauces* ou *Gâte-sauces* (cuisinier), sont anciens et d'un usage général ; celui de *Gratte-papiers* (écrivain), est peut-être plus vieux encore. En voici quelques autres : *Mâchuré* (serrurier), *Zin-zin* (ferblantier), *Vert-de-gris* (chaudronnier), *Gratte-laiton* (graveur), *Péclotier* (horloger), *Pot-à-colle* (menuisier), *Pique-prunes* (tailleur),

Tire-lignu (cordonnier), *Gniable* (ramoneur). Ces dénominations sont plus ou moins facétieuses ; il en est d'autres dont la grossièreté interdit l'impression.

La différence de caractère existant entre l'habitant de la plaine et le montagnard, fait naître entre eux un certain antagonisme. Des sobriquets, qui ne se prononcent guère sans être accompagnés d'une nuance dénigrante plus ou moins accentuée, sont nés de cette circonstance. Suivant les lieux, l'homme de la montagne qualifie ceux du bas-pays de *Planards*, de *Pagans* ou *Pégans*, *Pedans*, *Béquins* et *Velans*. Ceux-ci l'appellent *Tiocand*, *Damouen* ou *Damouenaire*, (qui est d'amont, *d'amou* en patois). L'habitant des vallées est un *Combier* ou *Combin*.

L'esprit d'égoïsme et d'antagonisme dans les dénominations est d'ailleurs

universel et aussi ancien que le monde. Ecoutez M. E. Reclus dans sa *Géographie universelle :* « Naturellement, chaque peuple doit être tenté de croire que dans une description de la terre la première place appartient à son pays. La rivière qui arrose ses champs est le *Père des Eaux*, la montagne qui abrite son campement est le *Nombril de la Terre.* Les noms que les peuples enfants donnent aux nations voisines sont des termes de mépris, tant ils considèrent les étrangers comme étant leurs inférieurs, ils les appellent : *Sourds, Muets, Bredouilleurs, Malpropres, Idiots, Monstres* et *Démons.* Ainsi les Chinois ne se contentent pas de voir dans leur beau pays la *Fleur du Milieu*, ils lui reconnaissent aussi une telle supériorité, que, par une méprise bien naturelle, on a pu les désigner sous le nom de *Fils du Ciel.* Quant aux nations éparses autour du *Céleste Empire*, elles sont au nombre de quatre, les *Chiens*, les *Porcs*, les

Démons et les *Sauvages*. Encore ne méritent-elles pas qu'on leur donne un nom ; il est plus simple de les désigner par les points cardinaux : ce sont les *Immondes* de l'est, du nord, de l'orient et du midi. »

Pour les Grecs et les Romains, tout peuple étranger était un troupeau de *Barbares*. Les Juifs donnaient le nom de *Gentils* à tout ce qui n'était pas de la semence d'Abraham. Les Chrétiens appliquèrent ce terme à tous les Idolâtres qu'ils qualifièrent aussi de *Païens*, sobriquet équivalant à notre mot paysan et qui fut appliqué au peuple des campagnes, resté fidèle au culte des dieux de l'Empire, alors que le Christianisme dominait déjà dans les villes. Il n'y a pas bien longtemps que les nations chrétiennes ont cessé de qualifier les Musulmans d'*Infidèles*, et ces derniers nous traitent toujours de *Chiens*.

Un savant, bien connu par ses travaux philologiques, a publié, dans le *Conteur vaudois* de 1869, une série curieuse de sobriquets génériques employée de village à village sur la rive droite du Léman. Nous sommes heureux de pouvoir lui emprunter quelques citations.

Les noms d'animaux dominent parmi ces singuliers vocables, on y trouve : *lè z'Or* (ours), *lè Lâu* (loups), *lè Renâ* (renards), *lè Bau* (bœufs), *lè z'Ano* (ânes), *lè Tzin* (chiens), *les Tza* (chats), etc.

A Ogens, deux sobriquets sont en usage : *lè Bocan* et *lè Tschîvrè*. « Un jour, à la foire du village, dit l'auteur qui nous guide, il n'y aurait eu qu'un *bouc*. D'où le premier surnom. Lè dzein diant, por quant au sècond sobriquiet, qu'on particulier dè sta coumouna volliâvé fére copâ on botzet, et qu'adan, son bouébo, que crayâi bounameint que lo magnin en volliâvè assebin âi tschîvrè, s'ein alla criâ su la porta de l'église, iô lè dzein l'ètàn au prîdzo : Veni vito,

lo magnin que vau tzâtra voutrè tschivrè ! » Si Henry Estienne avait connu cette petite aventure, il n'aurait pas manqué d'en orner les immortelles pages du *Moyen de Parvenir*.

Le sobriquet d'*Etrainlia-mâclio* se rapporte à une historiette que l'on retrouve dans plusieurs endroits : De l'herbe ayant crû sur le clocher de l'église, ce qui n'est pas rare là où les tours se terminent par des pyramides en pierre, on voulut l'utiliser en la faisant manger par le *mâclio* ou taureau de la commune. On lui passa une corde au cou et l'animal, hissé jusqu'à la touffe, fut naturellement *étranglé*.

Nous avons vu des quadrupèdes, voici des oiseaux : *lè Bègo* et *lè Gantzou* (jars), *lè Oûiè* (oies), *lè Corbè* (corbeaux), *lè z'Agacè* (pies), *lè Maïentze* (mésanges), *lè Tzerdinolet* (chardonnerets), *lè Ransignolet* (rossignols), *lè Lutzèran* ou *Tzavouan* (chats-huants), *lè Chuettè* ou *Chuvettè* (chouettes), etc.

Les batraciens, les poissons, les insectes, même les plus petits, rentrent dans la nomenclature : *lè Renaillè* (grenouilles), *lè Bolia* (perches), *lè Pertzettè* (petites perches), *lè Medze* (ablettes), *lè Couquelions* (escargots), *lè Lemalons* (limaces), *lè Vermecé* (vermisseaux), *lè Grelliet* (grillons), *lè z'Aragne* (araignées), *lè Taleinè* (guêpes-frelons), *lè Talinnè* (guêpes), *lè Tavan* (taons), *lè Cancouârè* (hannetons), *lè Motze* (mouches), *lè Mousselions* (moucherons), *lè Moussillons* (cousins), *lou Cérons* (cirons), etc.

On retrouve la mention d'animaux dans un grand nombre de sobriquets composés. Au sujet de *Vire-bocan*, la légende raconte qu'un *bouc*, saisi en flagrant délit de maraude parmi les ceps, fut enfermé dans la cage tournante, dans la *gabiole*, comme on disait autrefois, et *viré* jusqu'à rendre le corps du délit ; comme cet animal ne saurait vomir, il creva de l'opération et le surnom naquit en souvenir de l'aventure.

Le motif du sobriquet *Sètze-faïa* ou *Chètze-fyè* (sèche-brebis), est toujours une ou plusieurs brebis rentrant mouillées et que l'on fait sécher dans un four trop chaud. Les pauvres bêtes, dans l'angoisse et la souffrance, tirent la langue et les bonnes gens de s'écrier : « Se le sont portant conteintè ! voitî vâi commeint le risont. »

Ceux qui aiment les sobriquets au gros sel pourront se satisfaire avec : *Cudzalâ* (gelés), *Cu-dè-pèdze* (poix), *Curodzou* (rouges), *Cu-soupllià* (souples); *Caca-tot-drâi*, *Caca-drâtze* (dépôt de lait caillé qui rôtit au fond des vases dans lesquels on cuit le beurre), *Caca-neinteuille* (lentilles), *Caca-pai* (pois), *Caca-pâivro* (poivre), *Caca-tchou* (choux), *Caca-vito; Raffa-pepins*, *Pèta-lâitia*, etc.

Les appréciations sont peu ménagées dans quelques-uns de ces surnoms : *lè Brise-vêrrou* (brise-verres), *lè Brisè-botoille*, *lè Rapelhon* (voleurs de raisin), *lè Bregands ;* les attentats à la propriété

territoriale sont indiqués par les surnoms *Tire-l'adze* (tire la haie) et *Rondze-bœnne* (destructeurs de limites). Ceux de *Raudze-tierda* et de *Défaratà-tierdo* pourraient bien se rapporter à ces violateurs de sépultures contre lesquels Charlemagne légiférait déjà, car *tierda* ou *tierdo* a le sens de *tertre*, *tumulus*. Les rimes analogues à la suivante ne sont pas rares :

Tsauveint, Tsauveint,
Bouëna terra, crouïe dzein.
Du lo borné ein amont,
Sont tu larré dè caïon ;
Du lo borné ein avau,
Sont tu larré dè tzèvau.

Citons encore *lè Tia-lo* (tue-le), *lè Tia-bailli* et *lè Tia-Borgognon*, en faisant observer que, dans beaucoup de cas, les sobriquets dont nous nous occupons n'ont d'autre origine qu'un méchant besoin de rimer avec le nom du village, et qu'il serait souverainement injuste d'y rechercher une allusion quelconque. Le dicton qui se rapporte à Vallorbes,

lieu célèbre depuis longtemps par ses ateliers métallurgiques, est la preuve de ce que nous avançons, la seule épithète exacte et parfaitement justifiée est reléguée au second plan pour le plaisir de faire des assonnances :

Vallorbiers,
Seins sorciers,
Maille-fer, tire-gailliers.

Sur la Rive gauche, l'idée qui nous a paru dominer dans les sobriquets de villages est celle de la folie, attestée par le fait d'avoir bu de l'eau de tel ou tel puits ou fontaine. Il y a peut-être là une trace de mythologie celtique. Les autres surnoms étant le plus souvent formés d'allusions aussi injustes que malveillantes, exprimées en termes fort grossiers, il nous semble préférable de les laisser s'éteindre plutôt que d'en perpétuer le souvenir. Nous avons beaucoup de rimes analogues à celles que l'on trouve dans les villages vaudois, témoin les suivantes :

A Chamaranda,
La gran banda;
Chu Cagnaux,
San to faux;
Au Gran Bolliet,
Lé mejon lo prr (poire) chet
Avoué lo dai;
Vé lo Vernai,
Se tiron lo pai;
A Sallanauva,
Racauquent lo poumm' à la vaula (volée);
A Mezegni,
Lé mejon avoué lo clli (cuilliers).

*

A Gentou,
Roupioupiou;
A Varchoé,
Nid de corbé;
A Vezeno
Y mezan dé renô,
Jusqu'ù ba dé z'égro,
Ceteu de Colange
. . . . . .
Ceteu de la Copitta
Fon-man la pippa.
. . . . . .

En voici qui se rapportent à l'un de nos villages de Saint-Maurice :

Ceteu de Sen-Mauret
Mezan de poret
Jusqu'à l'amboret.

*

San-Maurati,
Quen pan mezanti?
Du pan de molasse,
De la crotta d'agasse,
Du tron de chevau
Y est tot ce qui lou fau.

La généralité de l'usage des sobriquets collectifs est prouvée par la note suivante qui, par son orthographe, démontre aussi leur ancienneté.

Amoureux de Turin.
Aureilluz de Bourbonnois.
Bavardz de Confort.
Bauffreurs de Mascon.
Bouzes de Chaalons.
Braguardz d'Angiers.
Brigueurs de Pavie.
Buveors de Beaune.
Cagots du Béarn.
Canardz de Savoye (Vaudois du Piémont, *canard* équivaut à *cagot* de l'article précédent).
Cavaliers de Champagne.
Chiens d'Orléans.
Copieux de La Fleche.
Crottez de Paris.
Danceurs d'Orléans.
Fiers de Neuchastel.
Flutteurs de Poictiers.

Foyreux de Bayeux.
Grandz gousiers d'Avallon.
Guespins d'Orléans.
Hauguineurs d'Artois.
Joueurs de paulme de Poictiers.
Mangeors de Poictiers.
Meillors archiers d'Anjou.
Moqueux de Dijon.
Musarts d'Autun.
Nobles de Vienne.
Preux de Vergy.
Riches de Chalons.
Rouges du Poictou.
Sergens du Hainaut.

On disait encore : Bourguignons *cinquains*, Bourguignons *sallez*, Normands *truands*, Lorrains *villains*, etc.

A en croire Bonivard, le pape Jules II gratifiait ses ouailles de sobriquets assez singuliers, appelant les Espagnols *Volucres cœli*, les Génois *Pisces maris*, les Allemands *Pecora campi* et les Français *Pissavinos*.

III

Dans les siècles passés, les noms de toutes les villes et de toutes les provinces étaient accompagnés, si ce n'est de sobriquets, tout au moins de surnoms où les épithètes louangeuses : *Beau*, *Bon*, *Fertile*, *Grand*, *Gras*, *Savant*, *Superbe*, *Triomphant*, etc., dominent de beaucoup les qualificatifs dénigrants. Inutile d'en présenter la liste qui se trouve dans tous les vieux livres de géographie. Cette coutume remonte haut : à l'époque d'Ausone, la ville d'Arles portait le surnom de *Rome gauloise ;* et, au sixième siècle, Verdun reçut celui de *Ville des clous*, à cause des innombrables têtes de fer tapissant l'extérieur de ses murailles construites tout en bois, suivant la coutume de l'époque.

L'usage dont nous parlons n'est pas,

d'ailleurs, complètement tombé en désuétude : il existera tant que l'on aura besoin de périphrases synonymiques. Durant des siècles encore, Genève sera pour les uns la *Ville de sainte Clotilde* (Hrôthehild), ou la *Babylone de l'Apocalypse*, tandis que les autres y verront la *Ville de Calvin*, la *Rome protestante*.

Toujours, la véritable Rome sera la **Ville éternelle.**

Certains espaces territoriaux plus ou moins étendus, portent des noms qui n'ont rien d'officiel ; ces espèces de sobriquets paraissent être assez anciens. Dans certains cas, ils semblent indiquer des circonscriptions politiques disparues sans laisser aucune trace dans l'histoire.

Le canton de Genève nous offre la *Champagne*, mentionnée sous le nom de *Campania* dans un acte de 1201, et la *Terre du Mortier*, *Terra del Morter* en 1261. Un acte, passé entre 1567 et 1571,

donne le nom de *Mandement de Chapron* au territoire de Vandœuvres et des villages circonvoisins.

L'extrémité du Chablais, entre la Dranse et le Rhône supérieur, porte le nom de *Pays de Gavot* sur les vieilles cartes géographiques. Il n'est pas facile de savoir ce que signifie ce terme. Le mot *gave* se rencontre quelquefois sur nos mappes cadastrales. S'il a été connu chez nous comme il l'est dans les Pyrénées pour désigner un *nant*, *Gavot* serait une forme de *Nantuate*. Mais ce serait peut-être remonter bien haut ; il ne faut pas oublier qu'au neuvième siècle, cette contrée était dénommée *Fins d'Hercule*. En patois, on donne le nom de *gavot* au cidre nouveau ; *Gavots* est un sobriquet appliqué aux habitants de plusieurs localités du pied du Jura et des Basses-Alpes où la vigne est rare ; peut-être ne faut-il pas chercher d'étymologie plus loin.

Notre tendance naturelle pour appliquer des sobriquets s'est portée jusque sur certaines voies, places ou bâtiments publics, témoins nos rues *Pénible*, *Impossible*, *Courbe*, *de la Plume*, *des Châteaux-branlants*, *des Sept-Douleurs*, la place *de la Ruine ;* l'Hôpital est facétieusement qualifié d'*Abattoir*, *Bureau des Hypothèques* ou *Grande-Maison*. Le nom de *boîte* est appliqué à plus d'un édifice : *Boîte à giffles* (Palais Electoral), *Boîte à musique* (Conservatoire), *Boîte à bêtises* (Théâtre), *Boîte à Savants* (Palais académique), *Boîte à secrets* où à *mystères* (Temple-Unique), etc.

Ces désignations, plus ou moins âpres et caustiques, contrastent singulièrement avec les dénominations douces, agréables et gracieuses employées autrefois pour les noms locaux du pays. Les *Délices*, *Florissant*, les chemins des *Philosophes*, du *Velours* et de *Villeureuse*, nous reportent aux siècles qui ont immédiatement précédé le nôtre. Il faut remonter

plus haut, arriver à ces temps que l'on se plaît trop souvent à représenter sous de sombres couleurs, pour trouver l'origine d'*Abondance*, *Aiguebelle*, *Beaulieu*, *Beauregard*, *Bel-Air*, *Bellecombe*, *Bellegarde*, *Bon-Port*, *Eaux-Vives*, *Florimont*, *Reposoir*, *Valombré*, etc.

Les enseignes facétieuses et les enseignes *parlées*, sorte de sobriquets par lesquels on désigne certains cabarets d'un ordre inférieur, méritent un mot. Ici, l'expansion de nos réminiscences est bridée par la salacité beaucoup trop énergique d'un grand nombre de ces dénominations. Toute une catégorie d'enseignes parlées, dont celles du *Pou volant* et de la *Puce couronnée* sont les plus honnêtes, doit forcément être passée sous silence.

Depuis le commencement du siècle, les enseignes parlées suivantes ont été en usage à Genève :

Araignée danseuse, Brosse, Casse-cou, Cave des Morts, Cave des Vivants, Chambre sombre, Chaudière, Chien blanc, Cœurs renversés, Coin aveugle, Communion, Coq rouge, Crotton, Fourreau d'Epée, Gouille aux Grenouilles, Grand Tombeau, Grilloire, Guillotine, Lampe éternelle, Mille-pattes féroce, Omelette, Onze Poutres et demi, Pieds humides, Pinçon, Pipe, Rossignol, Sac de Charbon, Sacristie, Sept Poutres, Soupe brûlée, Table boiteuse, Trapon, Traquette, Trou sans jour, etc.

L'enseigne de la *Bonne femme*, qui apparaît de temps à autre, paraît être une imitation parisienne ; il en est de même de celle de barbier :

ICI, DEMAIN,
ON RASE ET ON FRISE POUR RIEN.

Une enseigne bizarre, effacée depuis bien des années, était celle d'un sellier du quartier de la Magdeleine qui avait adopté la spécialité des courses de tuyaux en cuir pour les pompes à incendie, ce qu'il annonça de cette manière sur les volets de sa boutique :

BONNET
FAIT ET RÉPARE
LES BOYAUX DU GOUVERNEMENT.

IV

Les animaux les plus mêlés à la vie de l'homme ou les plus connus de lui par les légendes, les récits des voyageurs et des pèlerins étaient, dans les temps anciens, désignés par des sobriquets si populaires que les poètes les plus distingués ont donné place à ces surnoms dans leurs œuvres immortelles.

L'inimitable fabuliste, comprenant toute la valeur d'un élément littéraire méconnu aujourd'hui, a suivi, à cet égard, plus d'une vieille tradition. Sous sa plume, le chat devient tantôt le terrible *Rodilardus*,

L'Attila, le fléau des rats,

tantôt *Maître Mitis*, figurant souvent sous les noms de *Grippe-fromage*, de *Raton* et de *Grippeminaud ;* il nous trace, en deux mots, le portrait du grave et religieux *Raminagrobis*, nom que Rabelais applique aux chanoines fourrés de leur hermine :

C'étoit un chat, vivant comme un dévot ermite,
Un chat faisant la chattemite,
Un saint homme de chat, bien fourré, gros et gras,
Arbitre expert sur tous les cas.

Le rat se change en *Rongemaille*, son roi *Ratapon* est le chef du peuple souriquois, de toute la gent *Trotte-menu ;* la pie porte les noms de *Caquet-bon-bec* ou *Margot ;* on trouve le moineau sous celui de *Pierrot*, le hibou et la tortue sous ceux de *Triste-oiseau* et d'infante *Porte-maison*. La Fontaine donne au singe les noms de *Gille* et de *Bertrand*, aussi usités au moyen-âge que celui de *Jack* l'est aujourd'hui. N'oublions ni *Thibaut* l'agnelet avec son oncle *Robin* le mouton, ni *Jeannot-Lapin*, autrement

Jean Leblanc, ni les héros de la meute du fabuliste : *Brifaut*, *Miraut*, *Rustaut* ; *Laridon*, gâté par la bonne chère ; *César*, chef de race, et *Mouflar*, le jeune dogue.

Le fait des sobriquets donnés aux animaux dans les temps où l'agriculture et la chasse étaient les principales occupations de l'homme, où l'on s'entretenait de loups et de renards comme nous parlerions aujourd'hui de Vieux-Catholiques, ou bien de Républicains dans une monarchie, nous a paru assez important pour lui consacrer quelques pages que nous publierons ailleurs. Qu'il nous suffise ici de donner une courte liste de ces doubles vocables.

Le Cheval, ce noble compagnon de l'homme, porte généralement, dans nos vieilles épopées, un nom propre et personnel qui lui donne cette individualité bien marquée excluant le sobriquet de race. Nous parlons du cheval de bataille,

du destrier des seigneurs, du palefroi des grandes dames, et non des bêtes de somme.

Cavale,	*Dame Fauve.*
Roncin ou roussin,	*Ferrant.*
Mulet,	*Muiantz.*
Mule,	*Fauvain.*

Maître Aliboron, le *Coursier à longues oreilles*, l'Ane en un mot, porte généralement le nom de *Bernard* ou *Messire Bernard l'archiprêtre.* Il est souvent désigné sous le nom de *Thimers :*

> Li Archeprestres Timers
> Li asnes ki n'estoit avers
> Ne escars de paistre cardons,
> *Bauduinz* i fu et *Fromons*,
> Fil Timer erent et jumiel.

Lion,	*Roy Noble.*
Lionne,	*Dame Fière.*

Orghilleus, *Noblés* et *Léoniaus* sont les trois fils du roi, souvent qualifié d'*Empéréor.*

Le Léopard est nommé *Hardi* ou *Firapel*, c'est-à-dire *Fier-à-pel*, fier de sa

peau si richement marquetée. Sa femelle, ou plutôt sa femme, est *Dame Harouge.*

Once, *Dame Outrecuidie.*

Ours, *Brun le Conseiller.*

Ourson, *Bruniel.*

On a aussi qualifié l'animal velu de *Seigneur des Ardennes*, de *Patou*, de *Vieux*, de *Grand-Père.* A Berne, on l'appelle *Mutz* et *Mâni. Martin* est un vocable individuel qui a aussi été donné au singe et à l'âne, souvent nommé *Martin l'Oreillu.*

Ours blanc, *Blancars.*

Loup, *Yscngrin.*

Louve, *Dame Hersent.*

Sanglier, *Baucent le Conseiller.*

Porc, *Wanemers.*

Olifant (éléphant), *Fortins.*

Chameau, *Musarz* ou *Lombars.*

Dromadaire, *Isniaus.*

Griffon, *Malegrape.*

Chien, *Roonel.*

Mouton (bélier), *Belin* ou *Thibelin.*

Au moyen-âge, les mots mouton et bœuf

n'indiquaient pas nécessairement des castrats ou *chastrons*, comme l'on disait alors ; le taureau est souvent qualifié de « Taurus li bos » et l'on entend le *Mouton* dire, en se plaignant du vilain auquel il appartenait :

Ces berbis li ai-je enjendrées
Que tu vois ici aünées (réunies).

Une fable, écrite en 1333, donne au *tenrastre* ou mouton engraissé, le nom propre de *Saumon. Cornuiaus* et *Biernars* sont des agneaux auxquels il faut joindre leur sœur *Giermete*. La Brebis est surnommée *Dame Blanche, Hawi, Béline* ou

Biéline li feme au mouton.

Bouc, *Luxurieus,*

Blancs fu de cors, s'ot le vis rous.

Chèvre, *Dame Barbue.*
Chevreau, *Blanchart.*
Taureau, *Bruiant.*

Les poètes nous ont conservé les

noms de deux génisses, ses maîtresses :

A Maskelée
Et à *Blerain* tenoit Bruians
Li tors, car c'estoit lor amans.

Bœuf, *Robués.*
Bugle (buffle), *Anieus.*
Cerf, *Brichemer le Sénéchal.*
Daim, *Placiaus* ou *Platiaus.*
Bièvre (castor), *Coullet* ou *Pancer.*
Chat, *Frère Thiebert.* Sa postérité se compose de *Raous*, de *Mirous* et de *Mitous. Minon* est un générique dans lequel il faut reconnaître *Mignon* prononcé suivant le mode ancien.

Le Rat porte le titre de *Dom Pelé ; Dame Chauve-Souris* sa femme, est la sœur de la cavale dans la zoologie un peu étrange dont les principes nous guident :

En la compagnie Dame Chauve
Estoit sa suer ma Dame Fauve.

Souris, *Chenue* ou *Kenue.*
Goupil (renard), *Renart.*

Le Moyen-âge, avec qui se rencontrent plusieurs savants de nos jours, voyait dans le Singe une sorte d'affilié à la race humaine, un homme dégradé ; aussi, ne lui donna-t-il point de sobriquet générique. Dans plusieurs sourates du Koran, le Prophète déclare qu'il a changé en Singes maints et maints transgresseurs de la Loi. Certains docteurs chrétiens considérèrent le Singe comme un être anthropologique se condamnant au mutisme par esprit de paresse ; d'autres virent en cet animal une manifestation du Diable ; pour tous, c'était un vilain personnage qui

> Par sa laidure est appelé
> De toutes bestes *Cul pelé*.

Guenon,	*Dame Ragueneau.*
Lièvre.	*Galopin* ou *Couard.*
Connil (lapin),	*Lamprel* ou *Sauteret.*
Marmotte,	*Unate* ou *Gente.*
Belette,	*Dame Mostele.*
Taisson (blaireau)	*Grimbert.*
Taissonne,	*Dame Slupelcade.*

Taissonneau, *Malapiers.*
Hermine, *Blans.*
Martre, *Dame Estoute.*
Putois, *Foinet* ou *Punais.*
Fuiron (furet), *Petit-porchaz.*
Taupe, *Corte* ou *Noirons.*
Loir, *Soumilleus.*
Loutre, *Dame Panthecrote.*
Ecureuil, *Rossel* ou *Rosselet le Page;* la jolie *Dieveline* est sa femme. Quelques poètes l'ont appelé *Boskés*, nom analogue au patois *Verdzasse :* qui vit dans la verdure.

Porc-épic, *Félenesk* ou *Forcondet.*
Hérisson, *Dom Espinart.*

Des quadrupèdes passons aux oiseaux, observant tout d'abord que la haute royauté de l'**Aigle** et le respect pour la majesté de l'Empire, empêchèrent les poètes-fabulistes du moyen-âge de lui donner un sobriquet et même de le faire paraître dans leurs œuvres, si ce n'est comme figure symbolique des plus émi-

Chanteclair, dont le père se nommait *Chanteclin* et le fils *Chanteriaus*, avait pour frères *Cantart* et *Craiant*.

Nous n'avons pas trouvé le sobriquet générique du Colon ou Colomb qui n'est peut-être autre que *Pigeon*. Quoi qu'il en soit, il est bon d'observer que le Moyen-âge faisait un grand usage des pigeons voyageurs. On lit dans *Renart le Nouvel* :

> *Tubés* et *Duins* li coulons,
> Frère germain erent cil doi,
> Estoient messagier le Roi,
> Car il estoient sans fiélée,
> C'est une cose moult amée.

Jars,	*Brunel.*
Oison,	*Gérard* ou *Watiers.*
Corbeau,	*Tiercelin.*
Corbasse,	*Dame Scerpenebbe.*

L'Oiseau de saint Martin paraît avoir porté, à une certaine époque, le nom que nous inscrivons comme sobriquet, car on lit dans *Renart contrefait* :

> **Thiesselin** qui est ung oiseau,
> Et son surnom est ung **corbeau**.

Corneille, *Brune.*
Agace (pie), *Mehaus.*
Papegai (perroquet), *Uredies* ou *Vrediaus.*
Geai, *Waukez.*
Esprohon (étourneau) *Sanson;* le nom de son fils *Sansounés* est resté en usage sous la forme *sansonnet,* aujourd'hui synonyme d'étourneau.
Moisson (passereau), *Droin.*
Moissonnet, *Liénart.*

L'insatiabilité et l'effronterie du *Passer* lui fit donner de bonne heure le nom de *Moineau* ou mauvais moine, par allusion aux obsessions de certains Mendiants qui abusaient par trop du droit de porter la besace et de faire toutes leurs volontés :

> A la maison or en alons
> Qui est à ces faus moiniaus;
> Assés i font de lor aviaus,

dit un poète du treizième siècle. Bien d'autres noms d'animaux ne furent à l'origine que des sobriquets, tels celui du *Rat,* anciennement *Ras* ou *Raz,* donné

au *Mus* à cause de son poil court et ras ; celui de *Chardonneret* donné à l'*Acanthis* en suite de son goût prononcé pour la graine des chardons, etc.

Coquenil (?),	*Robiert.*
Héron,	*Dom Pinçart.*
Grue,	*Hauteve.*
Rossignol,	*Laustic.*

Ce sobriquet, qui a donné *loustique* au dictionnaire joyeux, provient-il de l'allemand *Lustig*, ou du breton *Eostik*, nous l'ignorons; constatons seulement que Marie de France l'a employé au treizième siècle :

> Il n'en ad joie en cest mund
> Ki n'en ot le **laustic** chanter.

Le terme actuel est d'ailleurs bien ancien puisqu'on lit dans *Partonopeus de Blois* et dans *Renart le Nouvel* :

> Li **rosegniols** dist sa cançon
> Et nuit et jors en sa saisson.
>
> *
>
> Quant arbre vienent en verdour
> El mois d'avril, et en baudour
> Sont li oisiel parmi le bos,
> Ke s'escrie li **roussignos.**

Dès 1350, on trouve la version de la fable : *Comment le Paon se courrouce de ce qu'il ne chante comme faist le Rossignol.*

Gresillon (grillon) *Frobert.*
Fremi (fourmi), *Fremonz.*
Limaçon, *Tardieu, Tardix.*

Dans l'armée du roi Noble, l'escargot, ce prototype du chevalier fervestu, du guerrier cuirassé par excellence, joue le rôle de porte-étendard :

Li Limaçons porte l'enseigne,
Bien les conduit par la campaigne.
Renart regarde arere soi,
Et voit qu'il viegne sans déloi,
Et vit *Tardif* qui les chadele (conduit),
Et vit l'enseigne qui ventele;
Ne set conseil que fere doie,
Un saut a fet fors de la voie.

Renart entre dans le camp pendant la nuit, et, profitant de leur sommeil, lie, soit par le pied, soit par la queue, chaque animal à l'arbre vers lequel il reposait :

Mès Dant *Tardif* li Limaçon,
Oblia Renart à lier.

Cil cort les autres deslier,
Tret l'espée, si les desnoe,
A chascun trenche ou pié ou coue:
Del desloier s'est si hastez
Que il est durement lassez
Ainz que tuit soient desnoez
Sont li plusor tuit escoez.
Envers Renart s'adrescent tuit
Si cum il puéent à grant bruit,
Et quant Renart les vit venir.
Si s'apareille de foïr.
A ce qu'il entre en sa tesnière.
Tardif le saisit par derrière,
Par l'un des piez arriers le tire,
Moult se contint bien comme sire.
Atant i vint li Rois poingnant
Et tuit li autre esperonant,
Et Dant *Tardif* qui Renart tient,
Au Roi le rent qui devant vient.

Il serait bien difficile de manier l'ironie avec plus d'esprit et de finesse que ne le fait le poète dans ces derniers vers, allusions dont la clef est perdue, mais qui avaient trait à des faits réels,

Car toute en est l'estoire voire.

Le plus curieux des doubles noms qui nous occupent est probablement celui du *goupil* ou *gourpil*, auquel le sobriquet de **Renart** fut appliqué depuis le

douzième siècle au moins, ainsi qu'il résulte soit du roman d'Alexandre, soit d'un sirvente adressé par Richard Cœur-de-lion au dauphin d'Auvergne en 1196 :

> E vos jurastes ou moi
> E m'en portastes tiel foi
> Com Ysengris à **Rainart**.

Ce mot appartient à la langue des Goths et signifie *conseiller ;* **Reginhart** apparaît avec ce sens dans des pièces du septième siècle. Comme sobriquet, il a tué tous les dérivés de *vulpes ;* aujourd'hui, pour les savants comme pour les ignorants, il n'y a plus de *volpil* ni de *gorpius*, on ne se souvient pas même du *Pied-bleu* ou du *Coureur-des-bois;* le *Renard*, accompagné de ses finesses subtiles, est seul connu par la race contemporaine; il en était déjà de même au seizième siècle, témoin notre vieux dicton :

> Pris au filet deux foyz *regnart*
> Monstre qu'il n'ha de *regnart* art.

Le nom d'un citoyen de Genève, *Re-*

nardus Vulpis, mentionné dans un acte de 1323, est assez singulier, représentant la même idée que les titres du *Reinardus Vulpes*, du *Reinhart Fuchs*, du *Reyncke Foss* et du *Reynard the Fox.*

Dame Hermeline, « qui a contenance plus simple qu'une béguine, » est, dans les anciens romans, la femelle du goupil. Trois de ses fils ont plus ou moins étudié en théologie et embrassé la carrière ecclésiastique. *Renardin*, l'aîné, devient Maître provincial des Dominicains ; *Roussel* ou *Rousseau* est Cordelier et confesseur du roi. *Souduians*, réclamé par les Templiers et par les Hospitaliers, déploie assez d'astuce pour entrer dans les deux Ordres à la fois :

Les deus abis je viestirai,
Mes viestimens sera partis,
A diestre je serai viestis
De viestement d'Ospitelier,
Et à seniestre de Templier.
A seniestre barbe lairai,
A diestre rere le ferai,
Bien les gouvernerai tous deus.
Adont i ot grant joie entr'eus,
Viesti l'ont si c'avés oï.

Li Papes les en raviesti,
A Renart ont fait sierement
K'il feront mais à son talent.

On rencontre autant de difficultés à dresser la généalogie des animaux que celle des personnages les mieux huppés, aussi le rang de primogéniture de la famille du *Houpius* n'est-il pas sans nuages. Quoi qu'il en soit, quatre autres enfants d'Hermeline : *Percehaie*, *Grimaut*, *Poincet* et *Malebranche*, préférèrent exercer l'art de renardie dans le civil, ils se firent agriculteurs et restèrent dans la maison paternelle, le célèbre château de *Malpertuis* aussi nommé *Malcrués* et *Maltreu*. L'auteur de *Renart le Nouvel* nous a laissé une curieuse description de cette résidence :

Maupertuis iert fors et seurs,
Il estoit enclos de trois murs
Et de fossés quiriés tous plains
D'aighe rade, c'estoit del mains.
Si i ot portes, couléices.
Et tours seures et massices,
Et pont levis et fort castiel
Ki n'a garde de mangouniel,
Ne de perrière ne d'assaut,
Car sous une roce siet haut.

Ou castiel a four et molin,
Blet, pain, farine, car et vin,
Fontaine, poissons ; afamé
Ne seroient en lor aé.
Ou castiel a rice trésor
Si que pieres, argent et or.
El mur dou chastiel a garites
Seures, grandes et petites,
Espringoles et mangouniaus
Por giéter là fors grans quariaus.
Se il ont cuer d'iaus bien deffendre,
N'est hom el mont ki les puist prendre
Se ce n'estoit par traïson;
Et si ot une tel maison
Si soutil (n'en mescroie nus),
C'onques li maisons Dedalus.

Outre ce château, Renart possédait *Val-gris*, *Estout*, *Val-crués* et *Tort-castiel*. Son cousin germain, son plus dévoué ami, Grimbert, demeure à *Malbuisson*. Noble, le lion, séjourne tantôt à *Malrepair*, lieu de sa naissance, tantôt à *Grenomaisnil* ou à la *Roche-Gaillard*. *Roial-Roion* est la résidence de Fiérapel ; *Passe-Orguel* celle du Céraste et *Perdicion* celle du Basilic. Le château du Dragon se nomme *Roche-Ardant*. Le couvent de *Grantmont* est la demeure ordinaire de l'archiprêtre Asinus.

Mille noms personnels sont donnés aux animaux dans les œuvres des trouvères ; citons ceux de quelques personnages marquants : *Grimmo*, tribun des sangliers ; *Bruno*, tribun des ours ; *Réarid*, tribun des cerfs ; *Berfrid*, tribun des boucs ; *Grippeminaud*, archiduc des chats ; *Carcofas*, duc des ânes ; *Joseph*, duc des brebis ; *Guter*, duc des lièvres ; *Bertilienne*, colonnelle des chèvres ; le coq *Sprolin* ; *Gripon au triple ventre*, *Niping aux sept gueules*, parents ou alliés du loup ; *Primaut*, *Rume* ou *Roumer* et *Widelanke*, ses frères ; *Malegrin*, *Despiers*, *Idelbach*, *Pinçart* et *Seldensat* ses fils.

Le singe *Martin*, clerc de l'évêque, vante la puissance et la haute position de son oncle *Simon* établi à Rome où se trouvent aussi plusieurs de ses proches parents : *Prentout*, *Luisterwel*, *Scalevout*, *Griptmi* et *Gricpsnel*. Sa femme *Rukenau* lui donna plusieurs enfants : *Bitelus*,

Vulromp, *Monnequin* et la petite guenon *Harenet*.

Cointeriaus li enchanterre,
Uns Singes qui fu nez d'Espaingne,

joue son rôle dans plusieurs branches du *Renart*.

Les prêtres et les moines sont souvent, dans nos sobriquets, le sujet d'allusions peu respectueuses. Tout en professant la plus profonde soumission envers la sainte mère Eglise, le Moyen-âge, bien moins superstitieux qu'on ne voudrait le faire accroire, ne prodiguait pas l'estime aux porteurs d'habits ecclésiastiques à qui l'on reprochait surtout un amour effréné pour les biens de ce monde.

Ecoutez Jacquemars Giélée, il écrivait en 1288 :

Le clergé
Est tout d'avarice taché,
Et de sa fille convoitise
Qui en leur coeur son feu attise.

Renart vient d'être excommunié clo-

ches sonnantes et cierges éteints ; sa plainte est un modèle de sarcasme et de libre allure :

Que ferai-je ? on m'excommunie;
Manger ne pourrai plus de pain
Si je n'ai appétit ou faim ;
Et mon pot bouillir ne pourra
Tant que le feu ne sentira.

Voici l'ironique et facétieux mot *paradouze* que l'on croit tout moderne :

Que le Saint-Esprit
De son âme s'entremette
Tant qu'en **paradouse** la mette,
Deux lieues outre Paradiz.

Sur ce terrain scabreux, nous ne saurions suivre notre auteur qui résume sa pensée en deux mots :

Clercs et prêtres, évêques et prélats,
Le Diable vous dit : échec et mat.

A côté de leurs pointes caustiques, de leurs joyeusetés moqueuses, de leurs insidieuses malices et de leurs brocards sanglants contre le clergé, nos ancêtres professaient des doctrines métaphysiques fort élevées, témoin cette définition de

Dieu que l'on trouve dans la *Vie du saint hermite Regnart ;* elle nous semble rejeter dans l'ombre les meilleures d'aujourd'hui :

« Diex est une substance espirituel, qui est toute dignité et toute perfection ; qui est tout puissant, tout sachant, tout toudiz (éternellement) durant, sanz fin et sanz commencement d'autrui : et si ne peut estre esmesuré ne compris d'autrui. Il est si bel que nul créature ne pourroit estre saoulée de li voier (le voir), ne sa beauté ne pourroit estre esmesurée ne ymaginée tant est-elle grant. Et si est toute courtoisie et toute bonté. »

Retournons à nos moutons en disant un mot de leurs gardiens, observant d'abord que le chien Roonel est souvent nommé *Rooniaus* et

Dant **Rooniax** li viex mastins
Qui reset de plusors latins.

Son nom ne doit point se traduire par *rogneux*, comme l'a fait un commenta-

teur, mais par *ron-neur*, c'est-à-dire, qui gronde en montrant les dents. L'initiale de ce vocable rappelle le mot de Shakspeare dans *Roméo et Juliette :*

The Ris the dog's letter.

On a conservé les noms d'une foule de chiens de chasse du moyen-âge. Dénommer trois ou quatre meutes de cinquante têtes avec des vocables remontant à cinq ou six cents ans en arrière serait chose facile ; ces noms, le plus grand nombre du moins, ne se retrouvent plus dans les chenils d'aujourd'hui :

Afaitiex, Alingniez, Amirauz, Brisegauz, Bruiès, Chanuz, Clarembaud, Clémens, Enginiez, Esclariax, Escorchelande, Esmerillon, Espillarz, Estormiz, Frias, Frisanz, Gorfax, Harpin, Hector, Herbeloz, Hurte-Vilain, Ivolez, Liépart, Loviax, Malez, Morant, Oisellez, Olivier, Pastor, Passe-avant, Passe-lévriers, Passe-mer, Passe-outre, Plesence, Poignant, Porchaz, Rechingnié, Rigaut, Roilliez, Romp-ses-giez, Tiranz, Tisson, Tornebrias, Torne-en-fuie, Trace-menu, Tribole, Vaculars, Vergiez, Voisiez, Volant.

Citons parmi les lices : *Baude, Bloete, Brachine, Cloete, Faloise, Fauve, Maligmose, Malparlière, Pinçonéte, Sébile, Violette*

Et *Gette-Rose* et *Primevoire*
La lisse qui fut au provoire (curé).

Rine et *Courtois* sont de petits chiens ; il est à remarquer que dans les traductions allemandes ou flamandes de nos poètes, ce dernier s'exprime toujours en français, langue aussi courtoise que ceux qui en font usage.

Dans la vieille nomenclature zoologique, une foule d'animaux portent le titre de *roi*. Aucun n'est plus *royalement* traité que le troglodyte ou roitelet, ce petit oiseau qui va toujours sautillant et que les frimas n'épouvantent guère. Pour les paysans, c'est le *Compte-fascines* ou *Rappetolet* ; au moyen-âge, il est qualifié de : *roi Berthaud, roi Bertrand, roi Béry, roi Bidelet, roi Bouly, roi Bretaut, roi de Froidure*, etc.

Les principaux des sobriquets que nous venons de passer en revue paraissent être antérieurs à la fondation de la monarchie française, et avoir une origine septentrionale. Ils furent en usage durant plus de mille ans. Dans ses fables anglaises, publiées en 1665, John Ogilby donne encore les noms d'*Isgrin* au loup, *Thibert* au chat, *Chanticleer* au coq, *Keyward* au lièvre. Nous avons vu la nomenclature de La Fontaine, dont la première édition date de 1668. Une traduction du *Renard* publiée à Bruxelles, en 1739, donne au héros du poème le nom de *Trigandin*, celui de *Glouton* au loup, de *Dominant* au blaireau, etc.

L'ancienne technologie des arts et des métiers emprunta à la nomenclature du règne animal une foule de ses dénominations. A elle seule, la vieille artillerie nous offre les termes suivants : *âne* ou *onagre*, *basilic*, *bélier*, *chat*, *cheval-de-Frise*, *chèvre*, *pied de chèvre* et

chevrotine, chien, cigogne, corbeau, couleuvrine, étourneau, faucon et *fauconneau, grue, hérisson, loup* et *louve; mouton, pélican, perdriau, scorpion, serpent, serpenteau, serpentin* et *serpentine; tortue, truie*, etc. Nous avons entendu un homme fort spirituel soutenir en plaisantant que, semblables au cheval de Troie, les *éléphants* d'Annibal n'étaient autre chose que des machines de guerre que l'on démonta pour la traversée du Grand Saint-Bernard.

Nous désignons par des sobriquets la plupart des plantes et des fleurs, à moins que ce ne soient les noms scientifiques, aux sons rudes, barbares et incompréhensibles pour la généralité, qui méritent l'épithète de sobriquets. Cela ne serait pas impossible.

Nous ne saurions trancher la question; dans le doute, nous préfèrerons toujours, pour la conversation, donner le nom de

Gentillet au *rhododendron*, celui de **Bois-gentil** au *daphne mezereum*, dont les jolies fleurs roses sont les premières qui, au sortir de la saison des frimas, colorent leurs pétales ; celui de **Veillée à la** *colchique*, présage des longues soirées de l'hiver ; et ceux d'**Herbe aux sorciers, aux magiciens ou du diable** au *datura stramonium*, à cette plante qui se multiplie chaque jour davantage, et dont toutes les parties : racine et fleur, feuilles et graines, fournissent un principe trompeur aux criminels qui s'en servent pour composer des poudres et des philtres, peut-être aussi pernicieux que ceux de Canidie, de classique mémoire.

En fait de plantes vénéneuses, nous donnons à l'*euphorbe* le nom de **Lait-de-serpent** et celui de **Zizanie** au *lolium temulentum*, l'*ivraie enivrante*. L'énergique crudité du nom ordinaire de l'*ellébore fétide*, cette plante à larges feuilles palmées, se couronnant de fleurs vertes,

peut-être les plus grandes de cette couleur, chez nous du moins, nous interdit de le citer.

La science est impuissante pour donner un équivalent aux prétendus sobriquets : *Perce-neige*, *Pâquerette*, *Pensée*, *Bluet*, *Coquelicot*, *Belle-de-jour*, *Belle-de-nuit*, *Reine-des-Prés*, *Pain-de-loup*, *Pomme-de-neige*, *Bouton-d'argent*, *Verge-d'Or*, *Fleur-de-Veuve*, *Toutebonne*, *Bonhomme* ; au **Souviens-toi de moi**, ces « fleurettes de *ne m'obliez pas*, » comme on disait au quatorzième siècle ; à la **Pervenche** « la fleur belle et pure de ceux qui ont encore le matin dans leur cœur, » et dont on couronnait le front des vierges prématurément trépassées. Nulle dénomination ne saurait être substituée à celle du **Tremble**, car sa feuille craintive vacille et *tremblotte* à la simple appréhension de la brise ; ni au nom rêveur de l'**Ancolie**, où les vieux poètes trouvèrent une rime si riche pour *mélancolie*.

Qu'un de nos lecteurs, au sourire incrédule et sarcastique, essaie de mettre entre ses épaules un peu de la poussière entourant les graines du rosier; il sera bientôt convaincu, à ses dépens, que le nom de **Gratte-cul** est beaucoup plus vrai que le savant sobriquet de *cynorhodon.*

Lors de la peste de 1545, les *engraisseurs*, misérables qui faisaient tout pour étendre les ravages du fléau, lui donnèrent l'énergique sobriquet de **Clauda,** comme pour railler sa marche trop lente. Rien d'ailleurs n'égalait l'impudente goguenarderie des chefs de l'audacieuse association qui avait juré de nourrir la ville entière d'une coupe de blé. Une vieille chronique contient, au sujet des engraisseurs ou *boute-peste* de 1530, ce curieux passage: « Caddo et l'Hospitalier furent mis tous deux sur un charriot, despouillez jusques à la ceinture

et auprès d'un brasier et des tenailles dedans que le filz du borreau, à force de souffler, rendoit flamboyantes, puis les bailloit à son père lequel, à chaque carrefour, donnoit à chacun d'eux alternativement une pinçade jusques à emporter la pièce. Caddo regardant le filz du borreau lui disoit : *T'aré preu sofflia;* et puis se tournant vers le père, lui disoit: *Maistre Francey, du reliqua per l'onor de Dy*, pour dire qu'il tenaillât l'autre tout devant, et ne vînt à lui que quand les tenailles seroient un peu refroidies.»

Notre petite mer intérieure, le Léman, porte le sobriquet de *Grande gouille* depuis un temps aussi ancien que celui où le soleil reçut le nom de *Dian Rosset* ou *Jean le Roux.* Les campagnards, au moment où le disque d'or commence à disparaître derrière les crêtes du Jura, disent : *Dian Rosset va se möessi*, ou : *Rosset va se cûssi ;* et les citadins expri-

ment par : *Gober le Dian,* l'action de s'étendre en plein soleil sur l'herbe des prairies.

En suite des montagnes qui nous entourent de tous côtés, nous possédons une rose des vents des mieux garnies. Plusieurs de ces courants sont désignés par de véritables sobriquets : la *Dame de Lausanne* est la bise, *Monsieur du Fort de l'Ecluse* est le surnom du vent du midi. La *Vaudaire,* littéralement *la sorcière,* est un sirocco né dans la vallée du Rhône supérieur et qui exerce toute sa furie sur Vevey et ses environs. Le nom poétique de *Frai d'hieu* ou *fraîcheur du jour* est donné à un vent qui se lève après minuit et qui se dirige de Genève sur le plein lac.

Nous avons l'habitude de finir nos chapitres au verso ; c'est pour nous conformer à cette règle que nous ajoutons cette citation de Balard qui, d'une ma-

nière générale, rentre d'ailleurs dans notre sujet :

« I a envyron 36 ans (1494) que ung S. homme nommé frère Jehan Bourgoys, de l'Observance, lequel dit que viendroit le temps que France pleureroyt par son orgueil, Bourgoigne s'en riroit, et Savoye destruite seroit. Il y a environ 12 ans (1518) que une fille allast troys jours par Genève non voullant boyre ny manger, qu'aloit dysant :

Le maz mugnier,
Le maz molin,
Le maz molu,
Tout est perdu.

Lesquelles choses semblent signiffier les affayres de présent (1530).

CHAPITRE CINQUIÈME

LE FER A RISOLES

AVANT que d'expliquer l'expression qui nous sert de titre, expression dont la facétie excuse seule l'impropriété, car les risôles ne se font ni dans un fer, ni dans un moule quelconque, disons d'abord que les risôles, *rezûles* en patois savoyard, *rissoles* en langage académique, sont, non pas des « couennes de cochon grillées », comme le pensait Méon interprétant les *Crieries de Paris*, ni des « boulettes frites de

viande hachée » comme le dit De l'Aulnay dans ses commentaires sur Rabelais, mais une sorte de pâtisserie bourgeoise qui a pris son nom du fait que, pour la cuire, on la rissole dans une poêle à frire.

I.

Le mot rissole a été employé par les littérateurs français depuis le treizième siècle et peut-être bien avant cette date. L'usage qui s'est conservé jusqu'à nos jours de faire cette friandise pour la Noël est dû à une tradition suivant laquelle Marie, et cela est assez conforme aux coutumes de l'Orient, en aurait fait elle-même pour servir de provisions de voyage, lorsqu'elle dut se rendre à Bethléhem avec Joseph, en suite de l'édit impérial ordonnant le dénombrement

des provinces romaines, et qu'elle y mit au monde le Sauveur des hommes.

L'usage du terme qui nous occupe n'était point restreint à nos contrées, si tant est qu'il le soit aujourd'hui ; les citations suivantes ne laissent aucun doute sur son ancienneté. Le *Dictionarius* de Jehan de Garlande, écrit vers 1220, porte :

Arthocreas dicuntur **roissoles.**

Les vers suivants du dict *De seinte Léocade*, par Gautier de Coinsi, nous font remonter à 1226 :

As Clers qui vienent de l'estude
S'un de çax vient qui estudient,
Ne te conois, qui es-tu, dient ;
Craissius qui dort sor les **roisoles,**
Qui borse a dure et giffes (joues) moles.
A plus tost bien por son avoir,
Que li las n'ait por son savoir
Qui au cruisel tote nuit veille.
Por ce est-il fox qui s'esmerveille
S'auques deschiéent les escoles
Por querre le mole as **roisoles.**

On lit dans les *Crieries de Paris*, ou-

vrage dejà cité, et qui date de 1300 :

> Chaudes oublées renforcies,
> Galetes chaudes, eschaudez,
> **Roinsolles**, ça denrée aux dez.

Dans les *Statuts des paticiers*, publiés en 1566, le mot **risole** est employé dans la même forme que nous en usons aujourd'hui.

Passons maintenant au *fer* ou *moule à risôles*, objet imaginaire que l'on envoie chercher aux jeunes gens inexpérimentés qui peuvent apprendre à leurs dépens, par le poids dont on les charge, à se défier de l'insidieuse formule dont l'usage paraît aussi ancien que le mot *risôle* lui-même, car nous venons de voir, au commencement du treizième siècle, De Coinsi parler des écoliers qui vont « querre le mole as roisoles », et l'auteur de la *Desputoison de la Sinagogue et de Sainte Eglise* met cette même expression dans la bouche de l'Eglise pour indiquer

le système décevant du Judaïsme depuis la manifestation du Verbe incarné :

Trop es fole et avuegle quant contre moi pa-
[roles :
Je te metrai voir toutes au dessous tes paroles.
Tu destruis les Juyfs et confont et afoles
Qui lor commande quirre les maules aus roins-
[soles.
Les maules aus roinssoles, c'est légier à en-
[tendre :
Messies est venuz . . . . .

M. Jubinal, et après lui les savants éditeurs de l'*Histoire littéraire de la France*, traduisent : *quirre les maules aus roinssoles* par : *cuire les moules aux rissoles*, voyant dans cette phrase un coq-à-l'âne par inversion, car, disent-ils : on cuit les rissoles dans les moules, et non les moules dans les rissoles. Nous croyons complètement inexacte cette explication, basée sur une mauvaise interprétation du mot *quirre* qui signifie non pas *cuire*, mais *chercher*, *quérir*.

II

Ce que nous avons dit du moule à rissoles ne doit point être généralisé et appliqué à toute pièce de pâtisserie, car bon nombre d'entre elles se sont toujours faites et se font encore au moyen de moules.

C'est le cas pour les *merveilles*, les *oublies* et les *bricelets*, *breci* en patois, sorte de gaufre plate, qualifiée au moyen-âge d'*oublie renforcée* ou de *pain ferrez*, et qui semble tirer son appellation locale de l'allemand *brezel* offrant un sens analogue. Ces pièces se fabriquent avec des moules en fer dont nous avons vu plusieurs exemplaires portant des dates du seizième siècle. On lit, dans nos Registres, qu'en 1596, un oublieur fut condamné à soixante sous d'amende parce que ses fers portaient la *scandaleuse* image du Christ crucifié. Quelques col-

lections offrent des moules de *pain à chanter* qui ont huit à neuf cents ans de date.

Ce qu'en France on désigne sous le nom de *pain d'anis*, nous l'appelons *biscaume*. C'est un pain au miel qui se fait sans moule et sans fers. Il n'en fut peut-être pas toujours ainsi, car nous avons lu en 1871, dans la *Feuille d'avis de Neuchâtel*, la curieuse réclame suivante :

LE DESSERT FAVORI
DE CHARLES-LE-TÉMÉRAIRE
RETROUVÉ

est le véritable pain d'anis de Grandson, dont la recette et les *moules* proviennent du camp abandonné par ce prince en 1476.

Des médecins compétents reconnaissent à ce produit des vertus digestives incontestables.

Le *craquelin*, qui est le véritable *pain d'anis* du moyen-âge, peut se conserver un siècle sans trop s'altérer ; c'est la ressource des châteaux éloignés des villes où il tient compagnie aux *quatre mendiants*. On le fait dans des moules dont nous avons recouvré dix-sept types

creusés dans des planches de bois dur. Ces pièces, assez rares, datent du temps de Louis XIV ; nous les avons données au Musée de Genève où elles se voient aujourd'hui.

III

La petite dissertation commençant ce chapitre touche, comme on a pu le pressentir, à l'usage du *poisson d'avril*, si répandu dans toute la France, et au sujet duquel on a écrit bien des pages que nous n'avons pas à répéter. A Genève, on dit plutôt *mois d'avril*, chantant aux mystifiés :

Mois d'avril
Qui fait courir
Les ânes gris
Jusqu'à Paris !

Citons quelques faits rentrant, plus

ou moins, dans la catégorie de celui qui nous occupe.

Dans son *Dictionnaire du patois du Bas-Limousin,* Béronie dit que, le premier avril, les cuisiniers envoient leurs marmitons chercher *lou molle de las gogas,* c'est-à-dire le moule à boudins, et que l'on donne à ces derniers, en les renvoyant, un objet très-pesant à porter.

A Gex, on charge les jeunes gens sans expérience d'aller chercher du *levain pour faire des saucisses* ou bien la *mesure des épenallets* (échinée de porc).

Chez les vignerons du canton de Vaud, durant les travaux de la vendange, on envoie l'ouvrier le plus niais chercher, dans une hotte, la *machine* ou l'*affaire pour nettoyer les cuves,* partout on charge le pauvre diable de pesantes pierres, lui recommandant encore de porter avec précaution, et en marchant bien lentement, le fardeau dérisoire.

Tout autant que dans les campagnes, peut-être plus encore, ces mystifications sont de mode à Paris.

Les épiciers sont habitués à voir les bonnes venir chercher une livre de *sel dessalé*, un quarteron d'*œufs de coq*, pour deux sous de *poudre de patagon*, de l'*huile à effacer les taches*.

Comme le moindre pli altère le velours qu'on est obligé d'enrouler au lieu de le plier, on ne manque pas, dans les maisons de nouveautés, d'envoyer le commis le plus inexpérimenté chercher la *presse à velours*.

Il n'y a pas jusqu'aux administrations militaires où l'on n'envoie quelque jeune élève-fourrier chercher, de bureau en bureau, la *planchette à faire les guillemets*, tout comme, à la caserne, on lance le véritable conscrit à la recherche de *la pierre à enfoncer le mou*, du *parapluie de l'escouade*, etc.

A Genève, on charge les apprentis menuisiers ou charpentiers d'aller chercher une *varlope à renfler le bois*, une *mèche pour percer des trous carrés*, la *lime pour affûter le rabot à dents*, le *chenaillon à placage*, l'*équerre courbe*, etc.— L'*étampe pour les corniches de baromètres*, la *griffe pour dégauchir le fer rond*, le *marteau à trois pannes*, la *trempe en paquet* et la *filière en plomb pour tarauder la chaux*, appartiennent aux serruriers qui envoient leur souffre-douleur vendre le *mâchefer chez les marchands d'eau de Seltz*, ou le laver *pour en faire de la limonade*.

Dans les ateliers typographiques, on envoie un apprenti bien novice demander la *pierre à aiguiser le composteur*, les *gants en fer pour fondre les rouleaux*, des *espaces italiques*.

La fabrique d'horlogerie et de bijouterie est riche en ce genre. Le nombre des formules insidieuses y est presque infini. Rappelons la *lime à user le dia-*

mant ; — le *chalumeau à trois ou à six becs ;* — le *maillet de coton et la boule de verre ;* — le *mandrin en verre ;* — le *livre à attacher ;* — la *tomme de bouc,* qu'on fait accompagner d'*huile de coude,* qui, pour n'être pas de l'*huile de cotrets,* n'en est guère plus agréable. Chez les graveurs, le nouveau-venu s'évertue à *aplatir des bouchons* ou bien à *piler du charbon jusqu'à ce qu'il devienne blanc.*

Lorsqu'un jeune homme peu *dégruffé* veut se déguiser, on lui dit d'aller emprunter chez un tel sa *peau d'aigle* ou sa *peau de truite,* ou telle autre chose aussi peu trouvable; on lui dit qu'on l'a prêtée à un tel, qui dit l'avoir prêtée à un autre, et ce n'est qu'après de nombreuses courses que le trop naïf chercheur, harassé par ses courses inutiles, commence à comprendre qu'il est le sot de la farce.

Trop rarement peut-être, les mystifi-

cateurs sont mystifiés ; nous l'avons cependant vu dans une veille de Noël passée à la campagne ; les *spirituels* du lieu envoyèrent assez loin une jeune fille simple et douce chercher le *levain pour faire les risôles :* elle revint, non pas chargée de pierres, mais bien d'un magnifique pendeau de poires charlons qui déconcerta singulièrement les sots s'apprêtant à rire.

Voici un *poisson d'avril* gigantesque dont fut victime, il y a près de vingt-cinq ans, une ville entière, administrateurs et administrés. Laissons la parole à M. G. Stenne qui a intercalé l'aventure dans un article de journal intitulé : *Le premier avril.*

« Je ne vous nommerai pas la ville ; qu'il vous suffise de savoir qu'elle est renommée pour l'excellence de ses pâtés de foie gras, la qualité de sa bière, la hauteur de sa cathédrale et le patriotisme de ses habitants.

« Le fait m'a été raconté par un des acteurs, M. Zumstein.

« Le premier avril 185..., le bruit se répandit tout d'un coup dans la ville que l'Empereur arriverait incognito dans la journée.

« En un instant, tout le monde fut en fête ; les écoles et institutions donnèrent congé, la troupe et les pompiers se mirent sous les armes.

« A l'heure indiquée, le préfet, le général de division, toutes les autorités, en un mot, se rendaient en corps au débarcadère du chemin de fer à la grande stupéfaction du chef de gare.

« — L'Empereur, dit-il, mais je n'ai pas le moindre avis, c'est impossible !

« On se regarde, on se consulte.

« — Télégraphiez à Paris.

« Ainsi fut fait.

« Tout à coup, le général se frappe le front.

« — Tonnerre ! s'écrie-t-il, c'est le premier avril aujourd'hui. Nous sommes volés !

« Ce fut une traînée de lumière.

« On alla aux informations. Voici ce qui était arrivé :

« Comme la ville est située à l'extrême frontière, il y avait à la gare un agent chargé de surveiller l'arrivée des trains et de signaler certains voyageurs.

« Ce fonctionnaire faisait du zèle et

avait indisposé un autre employé ; le matin, ce dernier, pour se moquer du premier, dit mystérieusement à un collègue, mais de façon à être entendu de l'agent :

« — L'Empereur arrive aujourd'hui incognito ; je viens de voir la dépêche chez le chef de gare.

« Le trop zélé employé communiqua aussitôt la nouvelle à la place ; une seconde indiscrétion l'avait portée à la préfecture, et bientôt dans tous les lieux publics.

« Le préfet fit venir l'agent, et se préparait à lui faire une verte mercuriale, suivie, sans doute, d'une destitution ; mais le général se mit à rire.

« — Mon cher préfet, dit-il, nous avons mangé le poisson, ce n'est pas à ce pauvre diable de payer la sauce. Envoyez à Paris une seconde dépêche qui annulera la première.

« Cet avis fut adopté, et tout finit par des rires, comme il convient le premier jour d'avril. »

IV

Durant le cours de l'impression, nous avons retrouvé quelques pièces ; les trois emprôs suivants sont employés sur la rive gauche de l'Hermence.

Pi, pon d'or d'une balance
Carillon est tout en France ;
Talagnor, tachignor,
Les Allemands en dehors !

*

Paume-la une,

On continue jusqu'à :

Paume-la neuf ;
Cache-moi bien
Dans un toupin,
Jusqu'à demain !

*

Allons au bois cueillir des fraises,
S'il y en a
Tu en auras,
S'il n'y en a point
Tu t'en passeras,
Amen !

Les pièces suivantes proviennent de la vallée des Bornes :

La pomme carcaine,
Qui file la laine,
Du prin coton,
Taldi, taldan (taldon) ;
Copa le besson !

*

L'izé, comme mezé de boué sû la bransse : Par'ian, para dou, para tré, para quattro, para phin, para si, para sa, para houi, para nou, para dî ; la pédri !

*

Une douzaine sur le jambon,
Fricotons,
Margoton ;
Prends ton pain,
Va à Turin !

Voici deux formulettes lausannoises :

Lorsque j'étais petite seulette
A la maison,
On m'envoyait cueillir du cresson,
Verduron, verdurette,
Cueillir du cresson,
Verduron !

*

Je descends dans mon jardin
Pour cueillir du romarin,
De gentils coquelicots
Tout nouveaux !

Variante de l'emprô rapporté à la page 16 :

Un petit chien perché,
Au bout d'un clocher ;
Tirons-lui la queue,
On lui verra les yeux.
Trente-et-une,
C'est la lune ;
Trente-deux,
C'est le feu ;
Trente-trois,
C'est la joie (noix);
Trente-quatre,
C'est la rate ;
Trente-cinq,
C'est le serin ;
Trente-six,
C'est la souris ;
Trente-sept,
C'est l'échevette;
Trente-huit,
C'est la marmite ;
Trente-neuf,
C'est l'œuf ;
Quarante,
C'est ma tante.

L'emprô de la page 54 se retrouve à Auxonne, mais en termes assez différents :

Un loup passant par un désert,
La queue levée, les pattes en l'air ;

Il fit trois sauts,
Tomba sur le dos ;
Et dit en courroux :
Pour qui ? Pour vous !
La Calbautine
Te casse l'échine ;
Trognon de chou
Te casse le cou !

Les deux variantes de l'emprô genevois qui suivent ont été recueillies, la première à Vesenaz, l'autre à Herchant.

Zampro, zirin, carin, carau. Duprix, Simon, Lataille, Brifaille, tanté, feuille, foille, moille, clu !

*

Emprô, girin, carin, marin, dupi, simon, lataille, budaille, dufi, coki, bordeau, de la pierre, de la môrt, dihô !

Dans ses commentaires sur Rabelais, le savant De l'Aulnay dit qu'en certains lieux, le cache-cache se nomme *Bourry barryzou*, et qu'en Béarn on l'appelle *Por, por, morillon.* Il donne la formule employée dans cette contrée et dont Henry IV dut se servir plus d'une fois dans sa jeunesse :

Por, por, morillon, saouté crabe, saouté boun, que lou darré que s'en ane.

On se sert à Toul, pour le jeu de la *Tape*, qui n'est pas sans analogie avec le cache-cache, d'une sorte d'emprô qu'il est bon de rapprocher de la formule savoyarde citée à la page 46 :

I, ni, mi, kli, ni, mi, kli, ni, mi, kla, cha, ri, bo, bo, ni, fou, li, ni, fou, la, cha, ri, bo, bos, ka, soss !

Le jeu offre d'ailleurs d'autres paroles, les suivantes par exemple:

Ir, ro, ta, ti; ir, ro, ta, ta; Madame ira ou n'ira pas. Er, ro, ta, ti; er, ro, ta, ta; Lolo courra ou ne courra pas. Ir, ro, ta, ti; ir, ro, ta, ta; Fifi ira ou bien Lolo ; si n'ira pi, si n'ira pas. Madame ira et l'attrapera !

Voici la formule lorraine du jeu de la *Lune* :

La lune, la lune, qui donne, qui donne; grand chevalier faut-il lever la plume, marche après moi !

La jeune fille remplissant le rôle de

lune répond aux questions de ses compagnes :

Qu'y a-t-il dans la lune ? Un œuf. — Qu'y a-t-il dans l'œuf ? Du blanc. — Dans le blanc ? Du jaune. — Dans le jaune ? Une aiguille. — Dans l'aiguille ? Le diable.

Les rimes défendues par le pouvoir ecclésiastique au dix-septième siècle ont laissé ce souvenir :

Dominus,
J'ai des puces ;
Vobiscum,
Je les assomme ;
Et cum spiritu tuo.
A grands coups de marteau !

L'antagonisme entre les gamins des deux cultes a fait naître, dans notre pays, plus d'une formule analogue à celle-ci :

Catholique, Catholique !
Monté sur un bourrique ;
Protestant, protestant !
Monté sur un cheval blanc,
Va jusque au Mont-Blanc ;
Le bourrique lève le cul,
Le Catholique reste pendu !

Les paysans se moquent de la jeune fille qui se charge de colifichets en lui chantonnant :

Darri sû Chancet,
La polaille y dansa,
Le pollet y santa.
La Zetta se fa bella,
Tapa, tapa sû l'écuella,
Vira, vira lu trintieu,
Zozon sara l'épeu !

Le *trintieu* est une sorte de battoir, de *tapette*, dont on se sert pour masser le beurre en *matolles* et en faire sortir la *battue* ou babeurre qu'il peut encore contenir.

Sauva ! Sauva ! Sauvignon !
Su le kû a la Drion !

Ces deux lignes, formant le commencement de la formule tronquée de la page 118, offrent la même pensée que l'en-tête de la rimette employée à Mesigny, toujours dans le but de faire saver les sifflets :

Sava ! Sava ! Savognarde !
Su le cû à la Colarde

Su le pont y a tré corda,
Yonna cria, l'autra borla (hurle) ;
Jean-Simon ne peut pas veni,
Sa fenna va mouri ;
Un gran de sau pour la guéri,
Un gran d'épi pour veni,
Ni ! Ni ! Ni !

L'idée triviale domine dans ces pièces dont nous avons recouvré plus de vingt rédactions ; il y en a de beaucoup plus fortes ou, si l'on veut, de beaucoup plus faibles que la suivante :

Save ! Save ! Savignon !
Sur le cu de la mère Dodon ;
La mère Dodon est morte,
Quand la mère Dodon fut morte,
On n'a plus pu
La faire saver sur le cu !

A son camarade qui doute de ce qu'il vient de lui raconter, le gamin dit :

Croix de bois, croix de fer ;
Si je mens, que je tombe en enfer !

Il n'y a aucune transition à établir entre cette formulette et le jeu de *Croix*

et Pile qu'elle vient cependant de nous rappeler involontairement. Ce jeu est fort simple : on lance en l'air une pièce de monnaie en disant *croix* ou *pile*. Le joueur a gagné si la pièce montre l'avers pour le premier mot et le revers pour *pile*. Ces termes nous font remonter à l'époque carolingienne où les monnaies portaient la croix d'un côté et un temple à *piliers* de l'autre. Ils sont une preuve de la persistance, de l'inconscience et partant de l'exactitude que peuvent offrir certaines formules enfantines, car la croix ne se marque plus sur les monnaies d'où le temple est banni depuis bien des siècles. La synonymie *Tête et Pile* semble prouver que la croix était, à l'origine, considérée comme le véritable *droit* ou *avers* de la pièce.

Les anciens Genevois du seizième siècle se moquaient des Réfugiés français de mille manières. Considérant

l'extrême frugalité de ces pauvres abusés, ils leur reprochaient de déjeûner du bouillon dans lequel avait cuit un œuf à la coque, et concluaient leurs contestations avec eux en leur disant dérisoirement :

Allez dans votre pays changer un quart !

Ce dernier fait est consigné dans les *Registres du Consistoire* sous la date du 22 novembre 1554. Nous avons précédemment commenté la huée enfantine :

Pas pour deux quarts !

Nous n'y reviendrons pas, faisant seulement observer que, durant l'occupation de 1798 à 1814, les Français, choqués de nos vieilles dénominations monétaires, de la prononciation désagréable de la finale *ard*, et de l'économie quelque peu parcimonieuse des Genevois du temps, débitaient à leur adresse des rimes ironiques dont la suivante s'entend encore quelquefois :

Tu as six quarts
Et moi dix-quarts ;
Allons à Grange-Canard
Manger une omelette au lard ,
Qu'en dis-tu Nicolard ?

Nous avons eu lieu de faire remarquer que la rime populaire revêt facilement des couleurs fantastiques. Elle se base même sur des faits complètement erronés : pour les Genevois du siècle dernier, et malgré la preuve palpable du contraire, c'était un article de foi de croire que le bourdon de l'église de Saint-Pierre, l'ancienne cathédrale, portait l'inscription :

Cinq cents quintaux je pèse :
Qui ne me veut croire me descende,
Au grand poids de Genève me pèse,
Me remonte et me repende.

Presque aucun jeu d'enfant ne s'exécute sans prononcer quelques paroles spéciales, quelque formulette plus ou moins longue.

Les jeux de *mâpis*, *marbrons* ou *gobilles* (billes suivant l'Académie), doivent être aussi anciens que ceux de *boules* et de *quilles*, dont l'origine se perd dans les plus obscures ténèbres du passé. Les premiers hommes connurent les *bauches*, et dès que le sauvage de nos contrées eut une massue, il pratiqua le *billard* primitif, les cailloux du diluvium lui servant de balles ou de billes.

Les écoliers jouent aux mâpis de mille manières. Les petits Romains savaient déjà faire rouler des noix sur un plan incliné avec assez d'adresse pour leur faire toucher le but ; c'est notre *toque*, appelée *tapette* ailleurs. La *Fossette* est mentionnée dans plusieurs écrits du moyen-âge ; il en est de même de la *Forteresse*, où les marbrons, empilés comme des boulets dans un arsenal, doivent être dispersés d'un coup par le joueur lançant son mâpis par une *chique* aussi adroite que vigoureuse. Ce

mot chique est donné au pouce replié et comme bandé sur l'index. Chacun a la sienne, la *chique rogneuse* est la pire de toutes.

Dans le *Carré*, l'heureux joueur qui parvient à *piquer* le mâpis de son adversaire fait razzia sur tous ceux de la bordure. Une pièce de monnaie fichée verticalement dans le sol, une bille d'agathe, de cornaline ou de verre de Venise, sert de but et d'enjeu dans le plus simple de ces délassements.

La *Boulette*, la *Capitale*, le *Serpent*, etc., sont d'autres variétés du jeu qui nous occupe et sur lequel nous ne saurions nous arrêter plus longtemps.

Les exclamations : *Entasse !* et *Point d'entasse !* sont familières aux joueurs de mâpis. *Prendre une entasse*, c'est, sans se rapprocher du but, se placer en biais, de manière à éviter un obstacle. Quelques-uns disent *tasse* par aphérèse, et d'autres *entorse ;* ces derniers pourraient bien ne pas avoir tort.

On nomme *Ranguille* un exercice d'écolier qui consiste à placer, à *aguiller*, suivant la langue locale, une pierre, une boule, une tuile, sur un piquet ou sur une butte quelconque, et à tâcher de les *déguiller*, de les abattre à coup de pierres. Si l'objet à renverser est unique, le jeu se nomme *Ranguille moineau ;* s'il y en a plusieurs, c'est le *Ranguille chapelle.* Le premier joueur crie, en lançant sa pierre : *Ranguille tête à moineau* (ou *chapelle*) *pour un tel !* Celui qui est nommé continue, on suit jusqu'au dernier dont le mot est : *Ranguille tête à moineau* (ou *chapelle*) *pour la servante !*

Le nom de *Clicli-mouchet* ou *Clicli-mouchette*, semble être une corruption de *cligne-musette.* Celui qui préside le jeu s'assied à une place éminente, envoyant ses camarades se camper aux lieux qu'il indique, ayant soin de porter aussi loin que possible celui contre qui il a quelque rancune. Il s'écrie : *Clicli-*

mouchet ! Tous répondent : *Pour qui ?* Le président nomme sa victime qui ne peut arriver près de lui qu'en ayant reçu, de tous, force tapes du plat de la main ; mais le battu occupe le fauteuil de droit, n'oubliant pas d'user de représailles contre celui qui l'a fait rosser.

Les deux jeux de *Marelle* ou *Mérelle* sont fort en usage à Genève, bien que ces noms y soient inconnus.

Nous appelons *Feu* celui qui s'exécute sur une sorte d'échiquier coupé de lignes qu'on tire des angles et des côtés par le centre. Chaque joueur a trois jetons qu'il s'agit de faire arriver sur une seule ligne. On tient que ce jeu est une image des manœuvres dans un combat naval. Il est ancien, car l'auteur du *Roman du Renart* le mentionne à plusieurs reprises ; sous le nom de *Rais d'escarboucle*, son *tablier* figure, depuis 1212 au moins, dans les armes de Navarre. D'ailleurs, ce jeu est connu de-

puis une si haute antiquité dans la Biscaye qu'on a cru devoir lui reconnaître une origine phénicienne.

Le jeu précédent est propre à tous les âges ; l'autre, connu sous le nom de *Clef*, n'est pratiqué que par les enfants. Ils tracent sur le terrain un rectangle divisé en sept *chambres* ou cases qu'ils font successivement parcourir à un palet mené à cloche-pied. Le joueur a perdu si son palet s'arrête sur une ligne du tracé, à moins qu'il ne s'écrie à temps : *Crachat Mirette!* mais ses camarades le devancent ordinairement au moyen de la restriction : *Pas crachat Mirette! Faire les Aveugles*, c'est parcourir toutes les cases à yeux fermés. Dans la *Clef française*, le rectangle n'est divisé qu'en six compartiments, mais il en offre douze dans la variante qualifiée de *Jeu des Culottes*. Le *Quarreau* du moyen-âge était un simple carré coupé en quatre cases par deux diagonales.

La *Cachette* ou *Cache-cache papillon*, est un jeu dans lequel un enfant cherche un objet caché à dessein, ses camarades lui disant :

Cherche, cherche, papillon,
Tu es bien loin de ta maison !

Si le chercheur s'approche du but, on l'en avertit par : *Tu brûles !* s'il s'en éloigne, par : *Tu gèles !* On lui offre la *Clef des champs* moyennant un gage, si l'espérance l'abandonne. Des mots semblables sont employés dans le *Colin-Maillard*, jeu qui paraît remonter aux dernières années du dixième siècle.

Dans le jeu de la *Tine*, du *Neuf-creux*, ou de *Pipotent* (*Tipotent* par métathèse), c'est-à-dire de *Pied-puissant*, l'enfant s'apprêtant à faire entrer sa balle dans la *tine* ou creux central, crie à celui qui, armé d'une batte, doit la renvoyer :

Garde ta tine et ton creux !

Au jeu de *Petit bonhomme vit en*

on se fait passer un brandon allumé de main en main, celui qui le laisse éteindre doit un gage. En donnant la torche à son voisin, on ne doit jamais oublier la formule :

Martin vit,
Vit-il toujours ?
Toujours il vit !

Puisque nous faisons des addenda, nous voulons ajouter un mot sur le cri :

Vive Savoye !
Vive la Croix blanche !

qui retentissait dans toutes les rues chaque fois que la cour séjournait à Genève, ce qui arriva fréquemment, au quinzième siècle surtout. En 1524, la poissonnière de la maison ducale, se trouvant à Chambéry, dit au duc que les syndics de Genève avaient voulu la punir parce qu'elle avait prononcé le vivat ci-dessus. C'était une vanterie calomnieuse pour laquelle cette femme fut, à

son retour, emprisonnée et vertement tancée. Nous le répétons, la présence du souverain emportait avec elle la légalisation de cette clameur, avec le droit de faire flotter le pavillon de Savoie sur la demeure du prince.

Miracle ! Miracle !

est une exclamation que l'on rencontre fréquemment dans les vieilles pages de notre histoire. Nous ne voulons pas rappeler la plupart des circonstances dans lesquelles on l'entendit, parce qu'en faisant le tableau des superstitions du temps passé nous aurions trop l'air de faire la critique des excentricités bigotes du nôtre.

ÉPILOGUE

NOUS ne voulions, en commençant, écrire que huit à dix pages sur l'ancien *Emprô* de Genève. Sans trop nous en douter, nous avons fait un livre. Un livre qui mérite bien un errata. Il nous faut donc, en finissant, faire notre *meâ culpâ.*

« Toutes les fautes, dit-on, sont personnelles ; » nous avouons ne pas bien comprendre cette maxime, mais, comme nous savons d'ailleurs que : « Deux fautes valent quinze » et que : « Celui qui fait la faute la boit, » nous sommes forcé de rejeter nos erreurs générales et parti-

culières sur les vrais coupables, quels qu'ils soient.

*

Si, estimant que pour entrer dans un logis, il faut d'abord en traverser le vestibule, on nous reproche l'absence de Préface, nous laisserons cette lacune à la charge du Public, qui professe un souverain mépris pour cette pièce préliminaire, tournant avec dédain et d'un seul paquet toutes les pages portant en tête sa malencontreuse indication.

Quoique si peu prisée, une préface est une composition littéraire aussi difficile qu'une autre ; nous avons été charmé de contourner l'obstacle en n'en faisant point. D'ailleurs, qu'aurions-nous dit ? — Que nous sentions la nécessité d'exposer le plan suivi dans notre travail : Mais, il sauterait aux yeux de tout le monde que nous n'en avons tracé aucun et que, loin d'être méthodique, nous marchons le plus souvent à bâtons rom-

pus. — Que nous avions cédé à de pressantes sollicitations pour nous laisser imprimer : Personne ne nous aurait cru. — Que nous adressions mille excuses aux lecteurs pour le fond puéril du volume, pour son aridité, pour la faiblesse du style : Servilité inutile, peines perdues ; si notre but est manqué, la condamnation est imminente car :

Un auteur à genoux, dans une humble préface,
Au lecteur qu'il ennuie a beau demander grâce.

*

Si, ce que toute personne logique et sensée ne manquera pas de faire, on nous reproche de n'avoir pas terminé par un bon réquisitoire, par un résumé philosophique apportant une pierre bien taillée à l'édifice de la science, notre excuse est prête ; nous n'avons pu, malgré bien des recherches, réunir plus de cinq cents pièces originales, il nous en aurait fallu cinq à six mille, recueillies sur

toute l'étendue des Gaules, pour tirer une conclusion satisfaisante.

Bien peu de nos lecteurs pourront se figurer les difficultés que l'on éprouve à recueillir des formulettes enfantines. On en rencontre certainement (des difficultés) dans la récolte de n'importe quels documents. Tous les archivistes ne sont pas gracieux, ni tous les bibliothécaires complaisants ; plus d'un chartrier ecclésiastique, ceux des Acatholiques surtout, sont des espèces de forteresses que l'on n'aborde pas aisément. Demandez un emprô à un enfant, à un savant ou à un ignorant, c'est autre chose encore. L'enfant ne le sait plus ; la gravité du savant est aussi profondément indignée que la défiance de l'ignorant est excitée. Pour ce dernier, la demande est un piége ou bien une mystification croissant en mesure de l'insistance ; pour l'autre, c'est une question dont la puérilité constitue un véritable outrage fait à la dignité doctorale. Sauf de rares exceptions, les

illettrés ont été nos pourvoyeurs les plus intelligents. Mais il faut les apprivoiser. Un dîner, un verre de vin qui, placé à propos, « tire autant qu'une paire de bœufs », suivant un adage des campagnards, comptent au nombre des moyens qu'il ne faut pas dédaigner pour arriver au but.

*

Si des éplucheurs ombrageux ont trouvé par-ci, par-là, quelque fumeron rappelant le chandelier à trois branches, c'est la faute à Salomon ou à son délégué Hiram-Abif, ou bien encore aux *profanes*, étrangers au nom ineffable et ignorants du mot qui scintille entre les étoiles :

Cela n'est plus, ni ne sera plus,
Et cela est encore.
Maranatha !

*

Si nous avons laissé courir quelque pensée tant soit peu absolutiste ou into-

lérante, c'est la faute à Calvin et compagnie, nos premiers guides dans la voie philosophique.

*

Si une nuance hétérodoxe a trouvé le moyen de se glisser de notre plume, ce refrain bien connu nous tirera d'affaire :

C'est la faute à Rousseau,
C'est la faute à Voltaire,
Que voulez-vous que j'y fasse ! (*bis*)

*

Si des fautes typographiques déparent nos lignes : coquilles ou pâtés, singuliers pour pluriels, interversions et calembours, mettez tout sur les épaules de notre imprimeur, il a bon dos ; c'est lui qui nous a suscité les anicroches suivantes :

PAGE	LIGNE	LISEZ :
8	21	ponctuerons :
11	11	ou
18	17	revient

19	22	poêle
59	1	manques-à-toucher
99	27	t'aurons
113	15	*boyt*
113	16	lui, pour *deu*
115	8	*Tzautzevtilhe*
159	14	pour ceux du, au lieu de : *pour le*
212	8	Demandez *la*
306	4	employés

C'est également notre éditeur qui, par sa fiévreuse impatience de faire voir le jour à l'*Emprô* et par la rapidité de l'impression, nous a empêché de mettre à leur place les formulettes groupées à la fin du chapitre précédent où nous n'avons pas même pu placer celle-ci :

Justine de Virieux,
Prête-moi tes souliers bleus,
Pour aller en paradis ;
On dit que c'est si beau,
Qu'on y voit des petits oiseaux
Qui piquent le pain bénit.
Pi ! pi ! pi !

*

Si nous avons écrit quelque passage, quelque mot, traité quelque sujet de na-

ture à alarmer les têtes dans lesquelles la pruderie a remplacé la vraie pudeur, la faute en est à l'ignorance caractéristique de notre époque qui, malgré les épithètes de *siècle de progrès*, de *siècle de lumière*, qu'elle s'attribue trop gratuitement, n'est, après tout, qu'une période de recul, aussi arriérée au point de vue philosophique qu'elle est distinguée à celui du scepticisme et de la superstition. Pas une de nos paroles n'est intentionnellement obscène, nous avons poussé la prudence jusqu'à refuser place aux formules purement érotiques. Jamais nous n'admettrons, dût-il s'agir du mot aussi bas que sublime de Cambronne, « qu'il y a dans la langue française des expressions condamnées à n'être jamais écrites par un homme qui se respecte. » Henry Estienne l'a dit : « les paroles ne sont point sales, il n'y a que l'intelligence qui les perçoit. » « Si le liseur n'est une beste, ajoute Bonivard, il pourra bien cognoistre que d'un parler fardé ne

faut attendre que barat et déception. » En aucune manière, nous ne saurions admettre de compromis entre la vérité et le mensonge, entre la vertu et l'hypocrisie, de quelque masque que cette dernière se couvre. Avant de se prononcer définitivement, avant que de crier sur les toits : « Væ homini illi per quem scandalum venit », nos susceptibles critiques feront bien d'ouvrir un traité *De Scandalo*, et de lire le chapitre consacré au *Scandalum pharisaïcum*.

D'ailleurs, par le temps qui court, on peut soutenir, encore mieux qu'autrefois, que :

> Li siècles est si mavès,
> Si mesdisant et si pugnès,
> Qu'il tesmoigne ce qu'il ne voit
> Et blasme ce que loer doit.

*

Somme toute, pour clore notre errata, pour justifier notre témérité littéraire, pour obtenir grâce de nos lectrices et

de nos lecteurs, nous leur dirons avec Benserade :

Pour moi, parmi des fautes innombrables,
Je n'en connais que deux considérables,
Et dont je fais ma déclaration,
C'est l'entreprise et l'exécution ;
A mon avis, fautes irréparables
Dans ce volume.

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

DESCRIPTION MONUMENTALE DE L'ÉGLISE DE SAINT-PIERRE, ancienne cathédrale de Genève, in-8°, fig., 1845.

DESCRIPTION MONUMENTALE DE L'ÉGLISE DE NOTRE-DAME, ancienne cathédrale de Lausanne, in-8°, 1846.

DESCRIPTION DE QUELQUES MONUMENTS CELTIQUES situés dans les environs de Genève, in-8°, fig., 1847.

RECHERCHES SUR QUELQUES FRAGMENTS D'ARCHITECTURE ROMAINE découverts à Genève, in-8°, fig., 1847.

ETRENNES DE L'HELVÉTIE ROMANDE, in-12, fig., 1848.

NOTES HISTORIQUES SUR L'ÉGLISE DE SAINT-PIERRE, ancienne cathédrale de Genève, in-8°, fig., 1848.

OBSERVATIONS SUR LES TYPES DES NOUVELLES MONNAIES DE GENÈVE, in-8°, fig., 1848.

RESTAURATION DES STALLES DE L'ANCIENNE CATHÉDRALE DE GENÈVE, in-8°, fig., 1849.

NOTICE DESCRIPTIVE SUR LES MONNAIES DÉ-

COUVERTES DANS LE TRÉSOR DE FEYGÈRES, in-8°, fig., 1849.

LETTRE A M. L. VULLIEMIN SUR UN ANCIEN CIMETIÈRE DÉCOUVERT A BEROLLES, dans le canton de Vaud, in-8°, fig., 1849.

NOTICE HISTORIQUE SUR LE CIMETIÈRE DE GENÈVE, 2e édition in-8°, fig., 1849.

ARMORIAL GENEVOIS, Essai historique sur les armoiries, les sceaux, les milices et les sociétés militaires, les uniformes et les bannières, les médailles et les monnaies de Genève, depuis l'époque la plus ancienne jusqu'à nos jours, in-8°, avec 47 planches, 1849.

NOTICE SUR LES FOUILLES PRATIQUÉES DANS L'ÉGLISE DE SAINT-PIERRE, in-8°, fig., 1851.

HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE SACRÉE DU QUATRIÈME AU DIXIÈME SIÈCLE, dans les anciens évêchés de Genève, Lausanne et Sion, in-8°, avec 37 planches et un atlas, fol. de 82 planches, 1853.

AMORTISSEMENT DU CLOCHER DE LA PLACE DU MOLARD, in-8°, fig., 1857.

LE BRAS DE FER DE JEAN D'YVOIRE, in-8°, fig., 1857.

COMPTES DE DÉPENSES DE LA CONSTRUCTION

DU CLOCHER DE SAINT-NICOLAS, à Fribourg en Suisse, de 1470 à 1490, in-8°, 1858.

ETUDES SUR LAUSANNE, publiées dans le *Conteur vaudois*, 1865-66.

LA POUDRE A CANON, recherches sur son origine et sur les anciennes pièces à feu, publié dans l'*Avenir de Genève*, 1866.

LES MUSULMANS DANS LA SUISSE ROMANDE, publié dans le *Conteur vaudois*, 1867.

LA BÊTE DU GÉVAUDAN. — LE FER A RISOLES, publiés dans la *Revue savoisienne*, 1872.

LE MOYEN DE PARVENIR, ETUDE HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE, in-8°, 2e édit., 1872.

LE CHRISTIANISME A GENÈVE, depuis saint Pierre jusqu'à présent, in-8°, 2e édit., fig., 1872.

ÉTUDES SUR GENÈVE, depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, 2 vol. in-8°, 2e édit., fig., 1872-74.

NOTICE SUR LA FAMILLE ET LE CHATEAU DE LA CORBIÈRE, in-8°, 1874.

LES PLATS D'ÉTAIN GRAVÉS, prix et distacts des anciens tirs, publié dans la *Revue savoisienne*, 1874.

L'EMPRO GENEVOIS : ÉTUDES ETHNOGRAPHIQUES sur les caches, rondes, rimes et kyrielles enfantines ; cris populaires, sobriquets ; le fer à risôles, in-8°, 2e éd., fig., 1875.

Sous presse :

HISTOIRE DES ENSEIGNES D'HOTELLERIES, D'AUBERGES ET DE CABARETS, in-8°, 2e édit., fig.

Le même ouvrage tiré à petit nombre, en grand format, avec dessins représentant la reine du lupanaire de Genève en 1413, plusieurs mitres de proxénètes et le tableau sculpté du FOL, très-remarquable spécimen d'enseignes de maison de prostitution au moyen-âge.

LA CLOCHE, Études sur son histoire et ses rapports avec la Société aux différents âges.

LES PROVERBES GENEVOIS : Etudes sur les locutions et les idiotismes figurés, en usage dans le territoire de la Ville et République de Genève.

BONIVARD, sa vie, son œuvre, sa pensée intime ; avec quelques détails peu connus sur sa captivité à Chillon.

HISTOIRE DE CAROUGE, depuis l'antiquité jus-

qu'à l'époque de l'annexion de cette ville au Canton de Genève.

MANUEL DE CHRONOLOGIE ANTÉRIEURE A L'ÈRE CHRÉTIENNE.

ETUDES SUR LA PHILOLOGIE GÉOGRAPHIQUE DES GAULES, à propos des mots INGE et INGEN; suivies d'une note sur la variété des termes qui ont servi à désigner l'EAU, et sur l'importance de ces variations considérées comme dénominateurs territoriaux.

MANUEL D'ARCHITECTURE RURALE, spécialement appliquée au bassin du Léman.

TRAITÉ DES MOULURES, considérées au point de vue architectural, esthétique et architectonographique.

HISTOIRE DE LA FRANC-MAÇONNERIE A GENÈVE, depuis la fondation de sa première Loge jusqu'à celle du Temple-Unique.

ANCOLIES ET SOUCIS. Poésie des fleurs et des champs dans les siècles écoulés.

GLOSSAIRE GENEVOIS, avec supplément séparé contenant les *Erotica verba*.

DEUX MOTS SUR LA PHONOGRAPHIE, son ancienneté, ses inconvénients, ses ridicules et son inconséquence.

DE L'IMPORTANCE DES VOCABLES DES SAINTS,

au point de vue de l'histoire et de la géographie.

DICTIONNAIRE TOPOGRAPHIQUE DE GENÈVE et de sa banlieue, comprenant l'histoire sommaire des rues, chemins, places, édifices publics depuis les temps anciens jusqu'à présent.

PLAN de GENÈVE EN MCCCCLXXV, avec l'enceinte fortifiée, l'indication de tous les faubourgs, rues, places, édifices, etc., détruits de 1534 à 1540, et leurs rapports avec l'état actuel.

PLAN DE GENÈVE EN MCCCCLXXV, avec l'enceinte fortifiée, l'indication des faubourgs et le territoire des Franchises.

CALVIN, ses portraits, ses emblêmes, médailles frappées à sa mémoire; détails sur les maisons habitées par cet hérésiarque célèbre, sur son inhumation, son épitaphe et ses reliques.

ESPÉRANCE ET SOUVENIRS, tableaux et portraits contemporains.

Pizzano 400

133 case